Octobre 2024

Carnet de photomontages du projet éolien des Côtes

ANNEXE AU VOLET PAYSAGE ET PATRIMOINE DE L'ÉTUDE D'IMPACT



Etude réalisée par :
ENCIS Environnement
Parc Ester Technopole
90, rue Buck Clayton
87100 Limoges

Maître d'ouvrage
Eoliennes Citoyennes
en Combrailles (ECCO)
Mairie du bourg
63460 Montcel

HISTORIQUE DES REVISIONS				
Version	**Etabli par :**	**Corrigé par :**	**Validé par :**	**Commentaires et date**
0	Raphaël CANDEL-ESCOBAR	Mathieu BREARD	Katia ALFAIATE	Première émission (version minute) 02/07/2024
	RCE	MB	KA	

Préambule

Le collectif Montcel Durable, groupement citoyen, a initié le projet éolien des Côtes sur les communes de Montcel et Saint-Hilaire-la-Croix dans le département du Puy-de-Dôme (63).

Afin d'illustrer les perceptions visuelles du futur projet éolien, des photo-simulations ont été réalisées.

Un photomontage doit permettre à un observateur de se faire une opinion, aussi précise que possible, de la perception visuelle d'un futur parc éolien dans son environnement. Pour que cette opinion ne soit pas faussée, il est impératif que les photomontages soient réalisés, présentés et observés selon une méthode fondée, précise et rigoureuse.

Ces photomontages et esquisses sont compilés dans le présent carnet de photomontages.

Structure	encis paysage	
Adresse	Siège : Parc ESTER Technopole 90 rue Buck Clayton 87100 LIMOGES	
Téléphone	05 55 36 28 39	
Rédaction	Raphaël Candel-Escobar	Paysagiste concepteur - Responsable d'études paysagiste et infographe
Correction	Mathieu Bréard	Paysagiste concepteur - Responsable d'études paysagiste et infographe
Validation	Katia Alfaiate	Paysagiste concepteur - Responsable d'études paysagiste et infographe
Version	VO 02/07/2024	

Table des matières

1 Méthodologie 7
1.1 Auteurs 8
1.2 Méthodologie 8
1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages 9
2 Photomontages de l'aire d'étude éloignée 15
3 Photomontages de l'aire d'étude rapprochée 39
4 Photomontages de l'aire d'étude immédiate 69
5 Photomontages des effets cumulés 169
5.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages 170
5.2 Le contexte éolien 170
6 Table des illustrations 235

1 Méthodologie

1.1 Auteurs

Les prises de vue, les cartes de localisation et les photomontages ont été réalisés par le bureau d'études ENCIS Environnement pour le compte du collectif citoyen Montcel Durable.

L'ensemble des photomontages a été mis en page dans le carnet par le bureau d'études ENCIS Environnement.

1.2 Méthodologie

Les photomontages ont été réalisés par ENCIS Environnement. La localisation des points de vue est choisie par le paysagiste à l'issue de l'état actuel du paysage qui aura permis de déterminer les secteurs à enjeux et/ou à sensibilités paysagers et patrimoniaux.

Les points de vue servant à illustrer les impacts et réaliser les photomontages sont positionnés de manière à optimiser les visibilités du projet étudié, afin de présenter les secteurs où les vues sont les plus impactantes. Ainsi, de manière générale, les photomontages illustrent les impacts les plus importants vis-à-vis de l'élément visé (structure paysagère, lieu de vie, axe de communication, élément patrimonial ou touristique) et sont de ce fait souvent maximisants.

La méthodologie nécessaire à la réalisation de photomontages à l'aide du logiciel **Windpro** comprend les étapes suivantes :

- **Réalisation des clichés sur le terrain** : Les photographies sont réalisées avec un appareil photo reflex numérique Nikon D3200 (APSC) équipé d'un objectif 18-105 mm. La focale est réglée sur 32 mm (équivalente à 48 mm au format 24 x 36, soit un angle de 40°), ce qui correspond à la reconnaissance des symboles pour la vision humaine, et à une absence de déformation de la perspective. Pour chaque point de vue, trois séries de trois photographies minimum sont prises, avec un décalage de 10°. Un trépied à niveau est utilisé. La position de la prise de vue est pointée au GPS.

- **Paramétrage du projet éolien dans le logiciel Windpro** : Le logiciel Windpro est un logiciel de référence de l'industrie éolienne permettant notamment de faciliter la réalisation des photomontages.

La procédure est la suivante : création du projet, intégration des fonds cartographiques et du fond topographique, intégration des éoliennes du projet et des projets existants ou approuvés (parcs accordés ou ayant reçu un avis de l'Autorité Environnementale) dans un périmètre correspondant à l'aire d'étude éloignée. La localisation précise des éoliennes est donc renseignée.

Le modèle d'éolienne utilisé pour les simulations est l'Enercon E-138.

- **Intégration des prises de vue dans le logiciel Windpro** : Chaque vue est positionnée dans le module cartographique à partir de ses coordonnées GPS. Il en est de même pour chaque point de repère (éoliennes existantes, bâti, mât de mesure, château d'eau, arbre, etc.).

- **Création des simulations graphiques pour le projet éolien** : Les motifs paysagers sont utilisés comme points de repère pour le calage précis des éoliennes dans le panorama. Les rotors des éoliennes ont été orientés « face caméra » afin de maximiser leur emprise visuelle. Enfin, l'indication de la date, de l'heure et des conditions climatiques permet un paramétrage automatique du rendu des éoliennes (luminosité, teinte, couleur allant du blanc au gris sombre, ombres, etc). Une représentation en couleur (vue en esquisse) se superposant à une vue en noir et blanc permet de mieux localiser les éoliennes en partie ou totalement masquées par la végétation ou le relief.

- **Réalisation des vues réalistes** : Les photographies réalisées présentent un angle de 40°, qui correspond à notre champ visuel pour la reconnaissance des symboles (cf. schéma ci-contre). Les « vues réalistes » permettent d'apprécier le gabarit des éoliennes en vision « réelle » lorsque la planche du photomontage est imprimée au format A3 et tenue à 55 cm de l'œil.

- **Réalisation de planches de présentation des photomontages** : Ces planches comprennent une frise de trois photographies de l'état initial et une frise avec le projet (photomontages) et une frise avec le projet en esquisse sur un fond en noir et blanc. Les photomontages du projet avec les projets connus sont présentés dans le chapitre 5 du présent carnet. Chaque photographie couvrant un angle de 40°, la frise de trois photographies permet ainsi de couvrir un angle total de 120° (cf. Figure 2), ce qui correspond à la vision binoculaire humaine (utilisation synchrone des deux yeux). La photographie centrale est dirigée vers le projet et les deux autres l'encadrent pour le contextualiser.

Les planches comprennent également deux cartes de localisation avec des cônes de vue, les informations techniques sur la prise de vue et le photomontage (coordonnées GPS en Lambert 93, date et heure de la pris de vue, focale, ouverture, vitesse, ISO, azimut de la vue centrale, angle visuel du parc, distance à l'éolienne la plus proche) et des zooms pour les vues lointaines.

Les projets existants ou approuvés sont inventoriés et localisés pages suivantes.

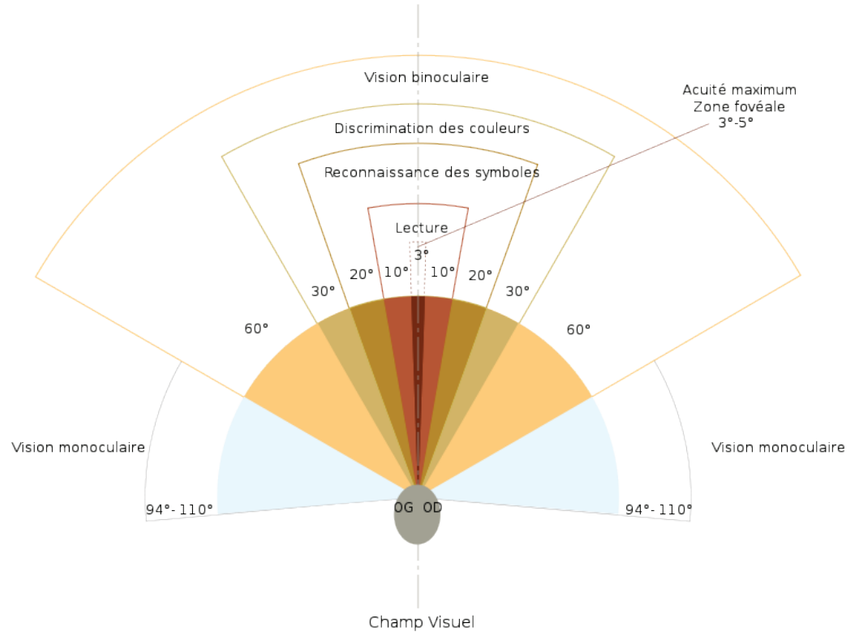


Figure 1 : Champ de la vision humaine (source : Wikipédia – Par Rheto).

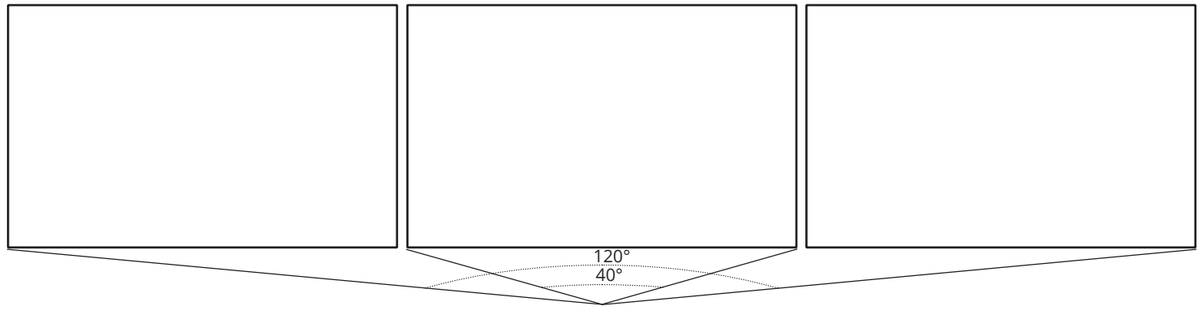


Figure 2 : Frise de photographies.

1.3 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-après. Les cartes de localisation de ces vues sont disponibles pages suivantes.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue et l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue.

Les cartes présentent les points de vue retenus dans leur contexte paysager et patrimonial.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**
1	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme	Sommet du Puy de Dôme	Très faible
2	Relations avec les structures paysagères et axe de communication	Tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l'A89	Très faible
3	Lieu de vie, patrimoine et tourisme	Sommet du beffroi de Riom	Très faible
4	Relation avec les structures paysagères et patrimoine	Abords de l'église Sainte Radegonde, à l'ouest du monument	Très faible
5	Relations avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie	Secteur ouest du site patrimonial remarquable de Charroux	Faible

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
6	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme	Rebord d'un cratère volcanique, au nord du gour de Tazenat	Faible
7	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie	Limite sud du bourg de Combronde	Faible à modéré
8	Patrimoine, tourisme et lieu de vie	Limite sud-est du périmètre de protection de l'église Saint-Myon	Modéré
9	Patrimoine, tourisme et lieu de vie	Limite nord-est du site patrimonial remarquable d'Artonne	Faible
10	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et patrimoine	Tracé de la route D12, au nord-est de l'AER	Fort

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
11	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et lieu de vie	Limite sud-est du bourg de Saint-Pardoux, le long de la route D2144	Faible

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
12	Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie	Limite est du hameau de Monteipdon	Modéré à fort
13	Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et proximité d'un lieu de vie	Abords du tracé de la route D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Fort
14	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et proximité de lieux de vie	Bas-côté de la route D2144, à l'est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Modéré à fort
15	Proximité avec un lieu de vie	Limite nord du hameau des Bajaris	Fort
16	Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie	Limite sud de Bournet, le long d'un chemin rural	Fort
17	Lieu de vie	Limite ouest du hameau Les Girauds	Modéré
18	Lieu de vie et axe de communication	Route départementale D15 entre le village Les Charmats et le lieu-dit Le Bois des Lapins	Modéré à fort
19	Patrimoine, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Terrasse du château de Jozerand orientée vers le sud	Modéré à fort
20	Lieu de vie et axes de communication	Limite sud du hameau de Piory, le long de la D207	Modéré
21	Lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Chemin d'accès au hameau de Moulin Barbe	Modéré
22	Lieu de vie, axe de communication et relation avec les structures paysagères	Limite nord-est de Combronde, le long de la D19	Faible à modéré
23	Axe de communication, patrimoine et relation avec les structures paysagères	Périmètre de protection du prieuré Grandmontain de Chavanon, le long de la D122A	Faible à modéré

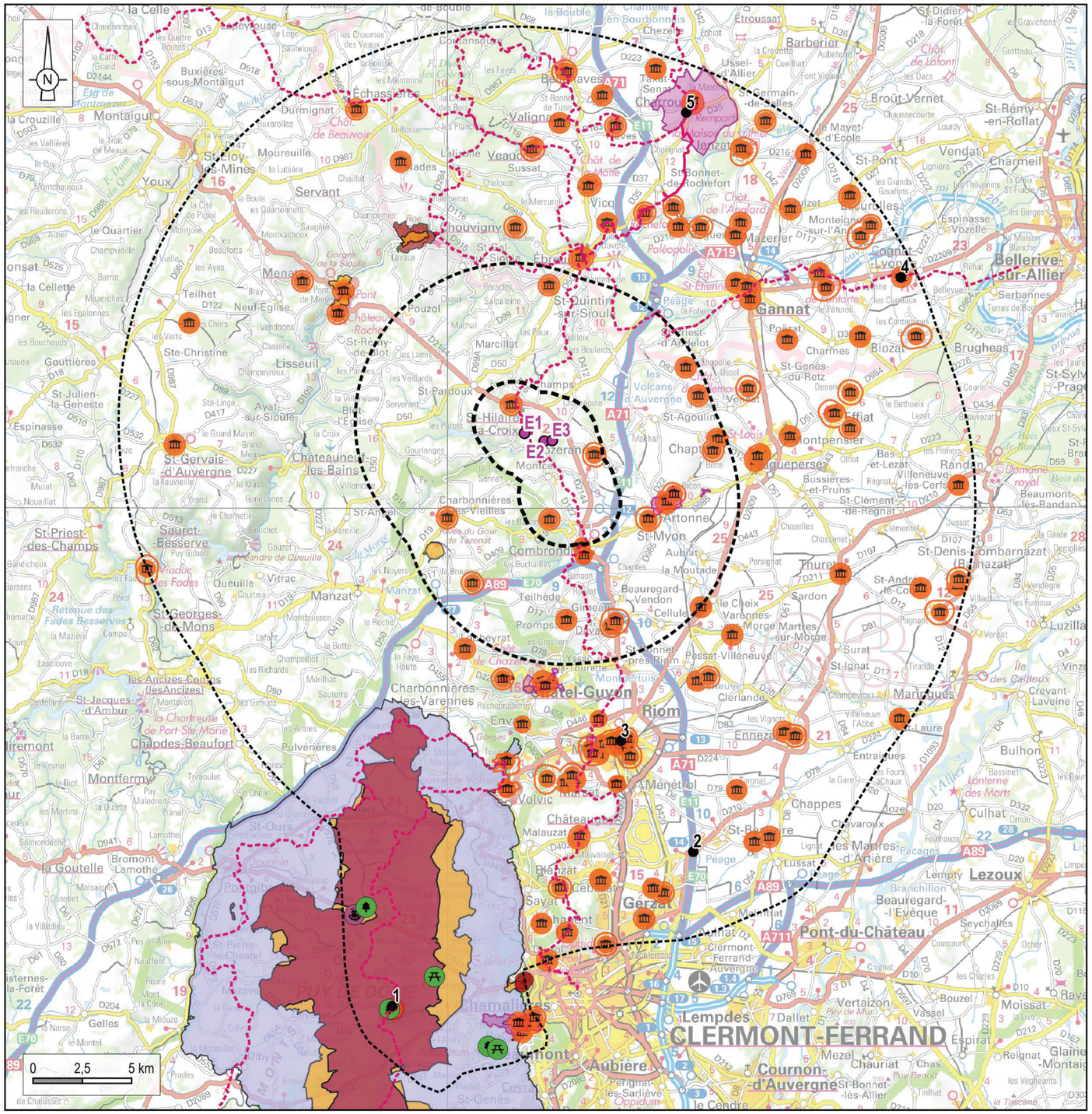
PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
24	Lieu de vie	Hameau des Jouffrets	Faible
25	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Tracé de la route D122, au sud du bourg de Montcel	Modéré
26	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Cimetière de Montcel, au nord du bourg	Modéré
27	Lieu de vie et tourisme	Limite sud-est du bourg de Montcel	Modéré à fort
28	Lieu de vie	Entrée sud du hameau Le Pont, le long de la D408	Modéré à fort
29	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée	Fort
30	Lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Hameau de Lavaure	Faible
31	Lieu de vie et axe de communication	Limite est de Fénérol, le long de la route D406	Fort

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULÉS				
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**
32	Lieu de vie, axe de communication et effets cumulés	Depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues	Très faible	Très faible
33	Axe de communication et effets cumulés	D1093, à proximité du bourg de Pagnant	Très faible	Très faible
1	Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Sommet du Puy de Dôme	Très faible	Très faible
2	Relations avec les structures paysagères, axe de communication et effets cumulés	Tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l'A89	Très faible	Très faible
3	Lieu de vie, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Sommet du beffroi de Riom	Très faible	Très faible

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULÉS				
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**
4	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et effets cumulés	Abords de l'église Sainte Radegonde, à l'ouest du monument	Très faible	Très faible
6	Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Secteur ouest du site patrimonial remarquable de Charroux	Très faible	Très faible
12	Relations avec les structures paysagères, poximité d'un lieu de vie et effets cumulés	Limite est du hameau de Monteipdon	Modéré à fort	Très faible
13	Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme, lieu de vie et effets cumulés	Route D2144, au nord-est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Modéré à fort	Très faible
14	Relations avec les structures paysagères, axe de communication, lieu de vie et effets cumulés	Route D2144 à l'est du bourg de Saint-Hilire-la-Croix	Modéré à fort	Très faible

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AEE



Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)
- Aire d'étude éloignée (20 à 30 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques
- Monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Périmètre UNESCO de la chaîne des Puys
- Activités culturelles et musées
- Activités de plein air
- Patrimoine naturel et jardins
- Principaux itinéraires de randonnée (GR et GRP)

Projet éolien
- Implantation

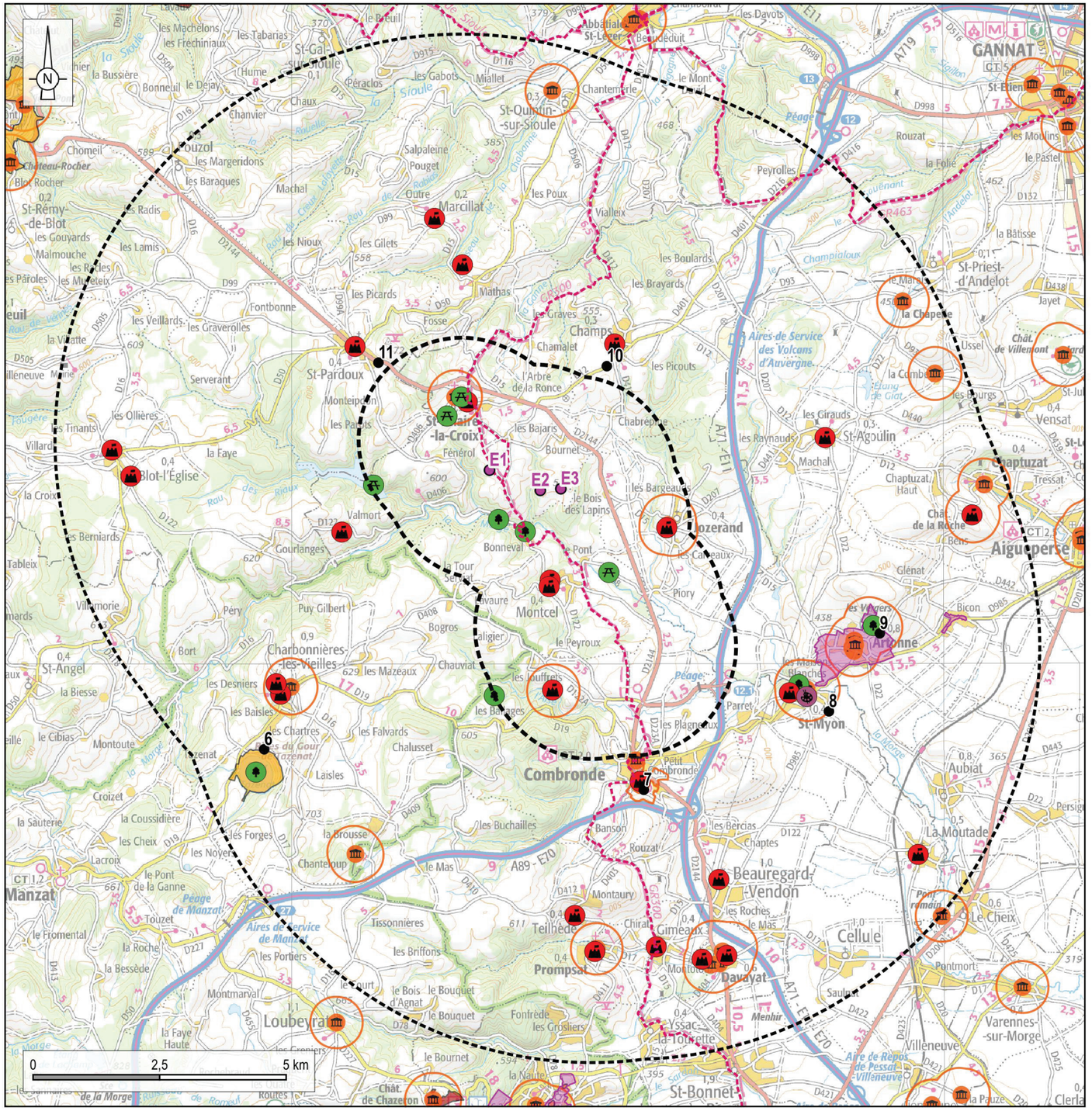
Points de vue des photomontages
- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 1 : Localisation des photomontages de l'AEE.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AER



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques

- Monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Patrimoine architectural et archéologique
- Activités culturelles et musées
- Patrimoine naturel et jardins
- Itinéraire de randonnée

Projet éolien

- Implantation

Points de vue des photomontages

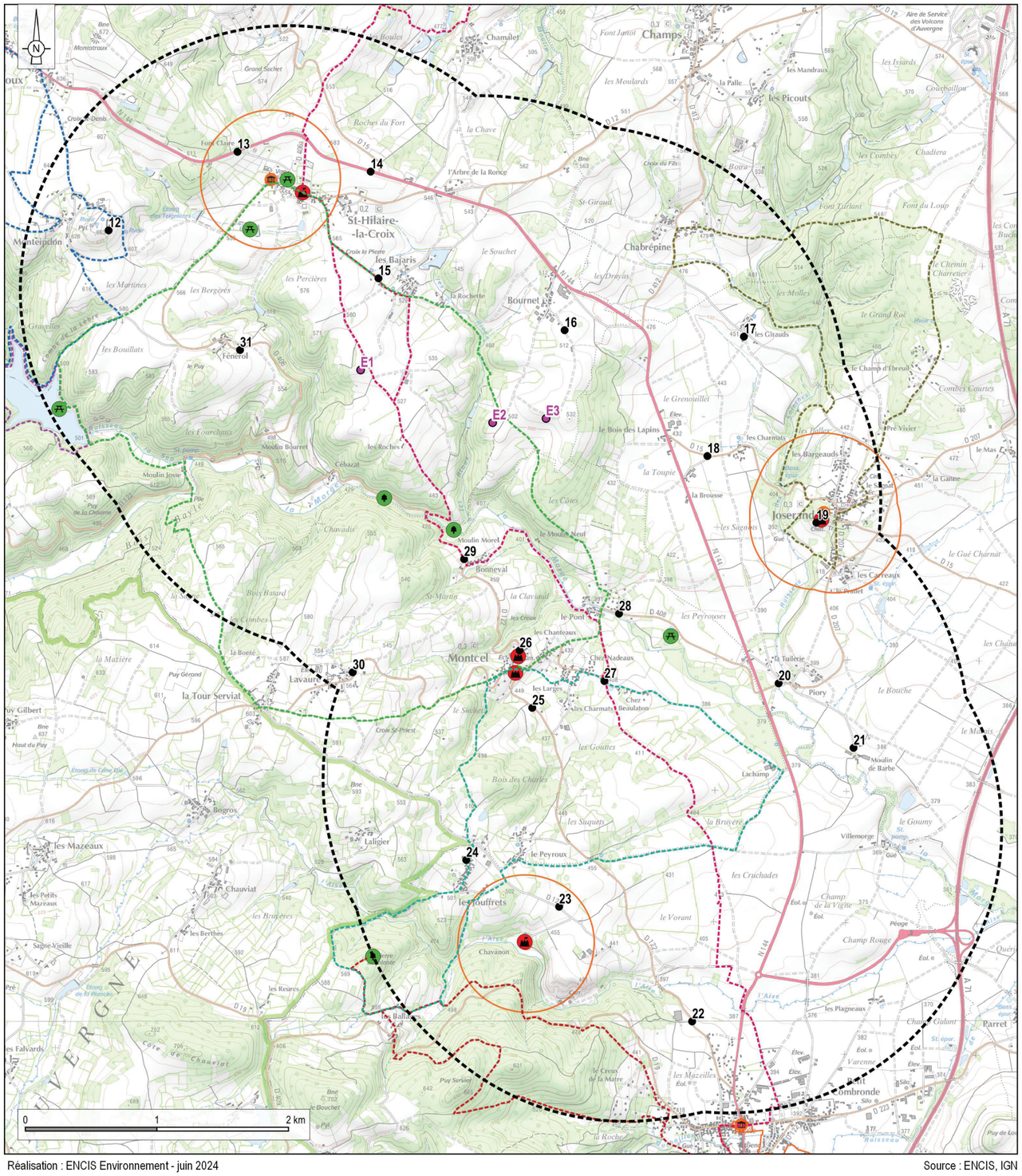
- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 2 : Localisation des photomontages de l'AER.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AEI



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques

- Monument historique
- Périmètre de protection de monument historique (500m)
- GR300
- De la source à la Pierre Branlante
- Entre la Sep et la Morge
- La Pierre Branlante
- Le Barrage de la Sep
- Le Tour du Puy Murat
- De la Faye à la Sep

Site touristique

- Patrimoine architectural et archéologique
- Activités de plein air
- Patrimoine naturel et jardins

Projet éolien

- Implantation

Points de vue des photomontages

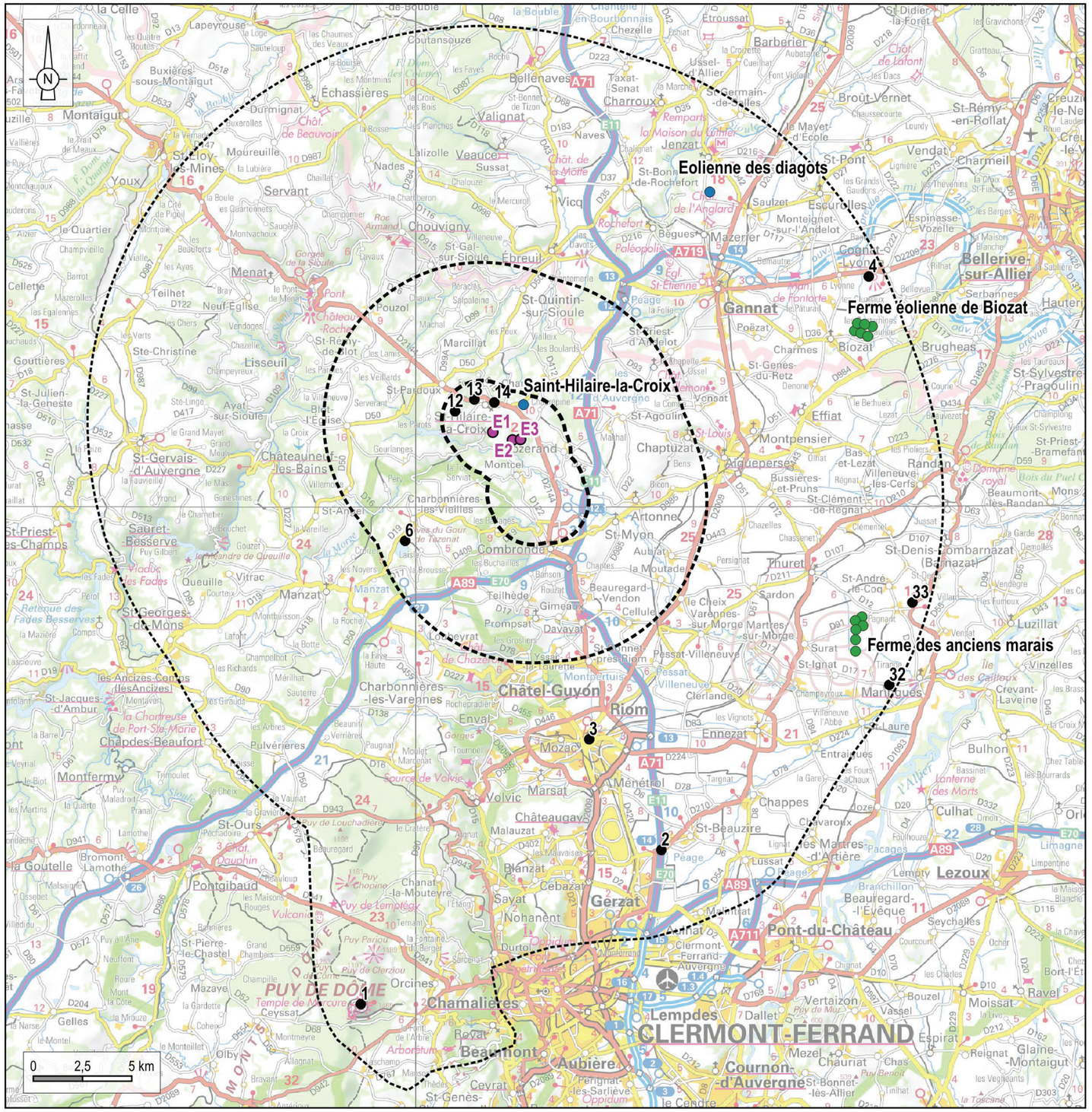
- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 3 : Localisation des photomontages de l'AEI.

Contexte éolien et localisation des photomontages des effets cumulés



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)
- Aire d'étude éloignée (20 à 30 km)

Projet éolien

- Implantation

Parcs éoliens en fonctionnement et projets connus

- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit

Points de vue des photomontages

- Photomontages des effets cumulés

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 4 : Parcs éoliens en fonctionnement, projets connus et localisation des photomontages des effets cumulés.

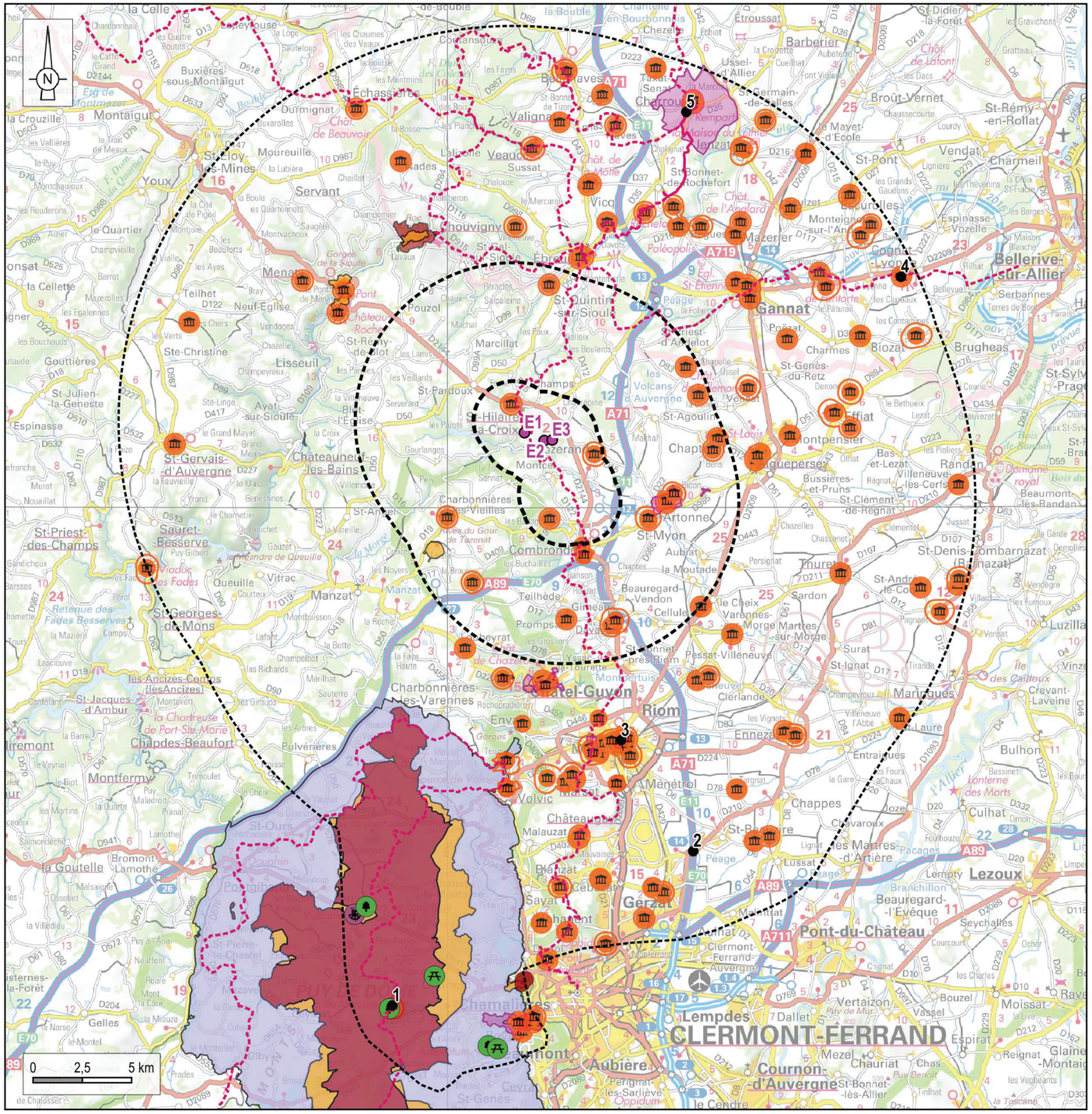
2 Photomontages de l’aire d’étude éloignée

Cinq photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude éloignée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE ÉLOIGNÉE			
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**
1	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme	Sommet du Puy de Dôme	Très faible
2	Relations avec les structures paysagères et axe de communication	Tracé de D210 au niveau du pont surplombant l'A89	Très faible
3	Lieu de vie, patrimoine et tourisme	Sommet du beffroi de Riom	Très faible
4	Relation avec les structures paysagères et patrimoine	Abords de l'église Sainte Radegonde, à l'ouest du monument	Très faible
5	Relations avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie	Secteur ouest du site patrimonial remarquable de Charroux	Faible

Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AEE



Aires d'étude
- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)
- Aire d'étude éloignée (20 à 30 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques
- Monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Périmètre UNESCO de la chaîne des Puys
- Activités culturelles et musées
- Activités de plein air
- Patrimoine naturel et jardins
- Principaux itinéraires de randonnée (GR et GRP)

Projet éolien
- Implantation

Points de vue des photomontages
- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 5 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée.

Vue 1 : Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme

La prise de vue est localisée sur le sommet du Puy de Dôme, au niveau d'un chemin qui permet la découverte des panoramas sur le grand paysage en direction du nord. La vue permet d'observer la Chaîne des Puys qui se déploie au nord du Puy de Dôme. A l'est, la plaine de la Grande Limagne au relief peu marqué contraste avec les volcans d'Auvergne, mettant en avant ces derniers.

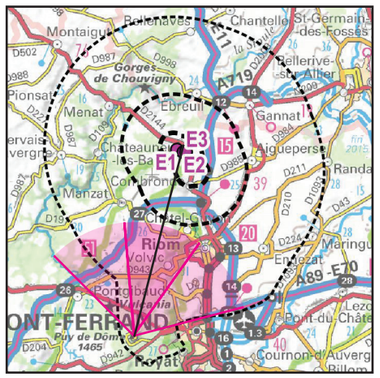
Le projet éolien des Côtes apparaît très lointain et peu visible depuis ce point de vue. Il s'installe sur le relief intermédiaire des coteaux de Limagne, dont les bombements se détachent sensiblement depuis ce point de vue, entre la Chaîne des Puys et la plaine de la Limagne.

L'impact est très faible.

Informations sur la vue

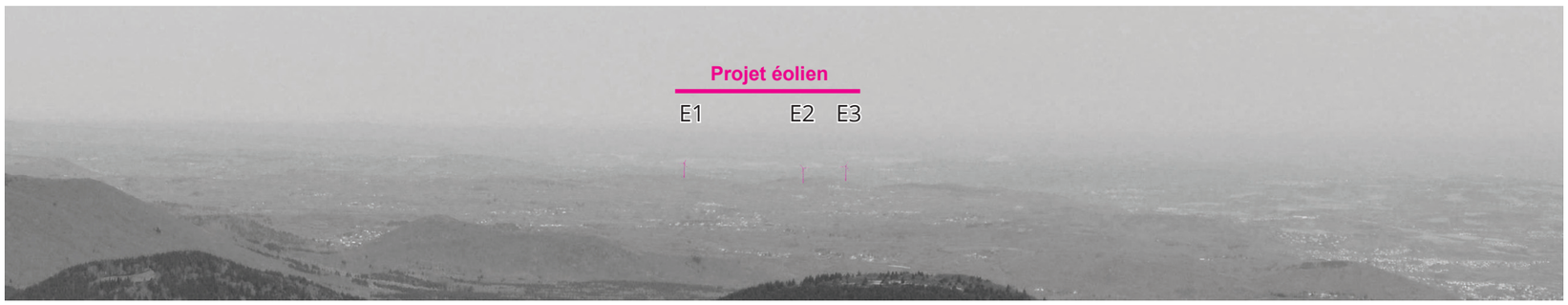
Coordonnées Lambert 93 :
697211 / 6519273
Date et heure de la prise de vue :
20/03/2024 à 13:20
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 15,1°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 2,8°
Eolienne la plus proche : E2, à 26 653 m

Localisation de la prise de vue



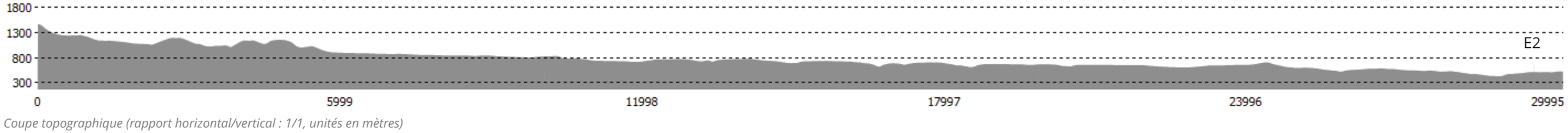
Localisation dans l'AEE et trait de coupe *Fond IGN 1 / 25 000*

Vue zoomée avec esquisse (x3)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 2 : Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l'A89

Enjeux : Relations avec les structures paysagères et axe de communication

Le point de vue est situé le long de la D210 au niveau d'un pont surplombant l'autoroute A89. Le trafic routier est souvent dense le long de ces axes de communication. Le secteur fait partie de la commune de Gerzat qui concentre de l'habitat, des zones d'activités et des espaces agricoles.

Le projet des Côtes est perceptible en direction du nord. Le relief tronque la base des mâts, atténuant la visibilité de l'ensemble. L'éloignement de ce secteur au projet réduit également la prégnance de ce dernier dans le paysage.

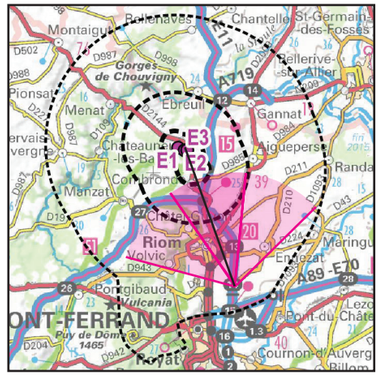
L'impact est très faible.

Informations sur la vue

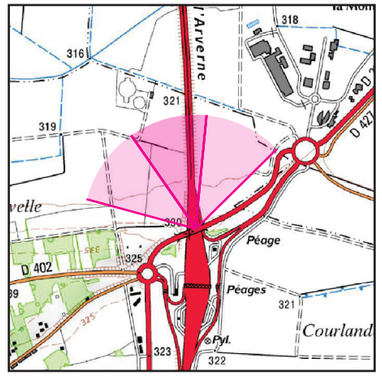
Coordonnées Lambert 93 :
712477 / 6527101
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 18:20
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 345,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 3,0°
Eolienne la plus proche : E3, à 22 031 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x3)

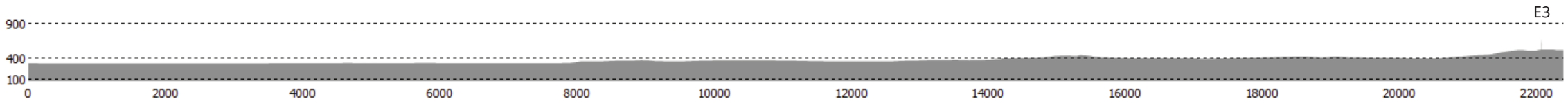


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 3 : Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom

Enjeux : Lieu de vie, patrimoine et tourisme

Au sud de l'AEE, la ville de Riom compte 18 736 habitants en 2021. Le centre historique concentre de nombreux édifices patrimoniaux protégés, notamment par le biais d'un périmètre de site patrimonial remarquable. Le sommet du beffroi de Riom, ou Tour de l'horloge, offre des vues dégagées dans toutes les directions.

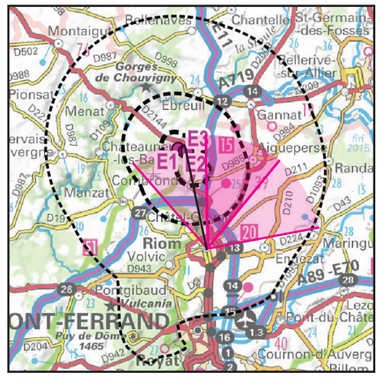
Le projet des Côtes est peu visible en direction du nord. Le relief tronque la partie inférieure des éoliennes et seules quelques pales en mouvement émergent au-dessus des collines. La distance réduit également leur présence dans le paysage.

L'impact est très faible.

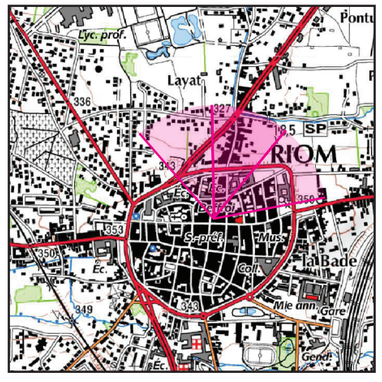
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
708815 / 6532720
Date et heure de la prise de vue :
20/03/2024 à 11:22
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 19,0°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 4,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 15 615 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



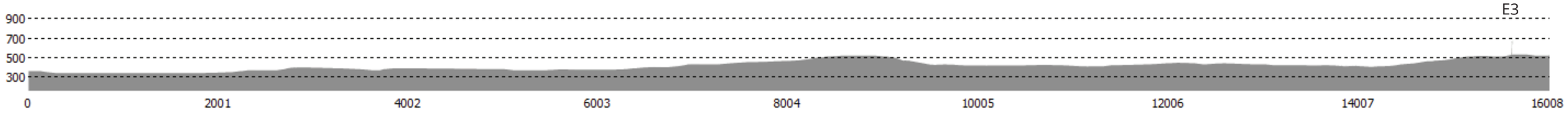
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 4 : Prise de vue depuis le site de l'église Sainte Radegonde

Enjeux : Relation avec les structures paysagères et patrimoine

L'église Sainte Radegonde est installée sur un léger tertre dans l'unité paysagère de la Limagne de Gannat et Saint-Pourçain. La trame végétale peu développée autour de l'édifice et les parcelles cultivées périphériques permettent des vues dégagées et lointaines.

En avant-plan du projet, les reliefs des coteaux de Limagne tronquent la partie inférieure des éoliennes. La totalité des rotors en mouvement émergent au-dessus de ces collines. L'éloignement du point de vue au projet réduit également sa prégnance dans le paysage. La silhouette de la Chaîne des Puys se détache en arrière-plan mais le projet ne génère pas de concurrence visuelle avec ces reliefs emblématiques.

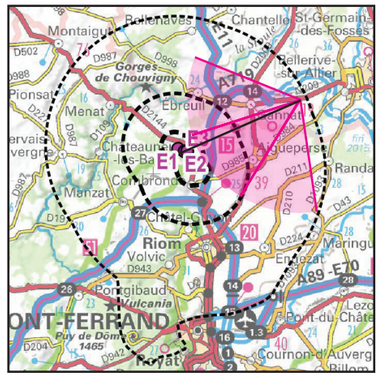
L'impact est très faible.

Informations sur la vue

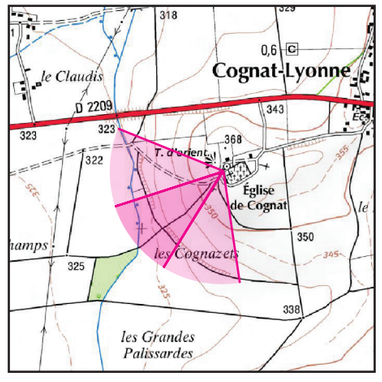
Coordonnées Lambert 93 :
723013 / 6556207
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 16:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 231,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 2,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 19 524 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



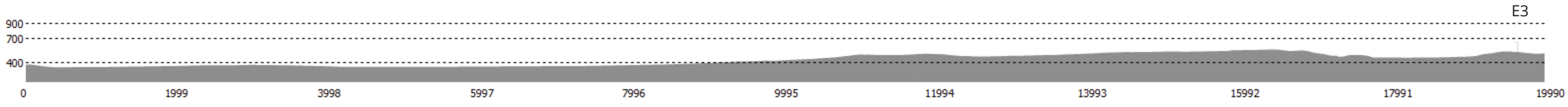
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 5 : Prise de vue depuis le site patrimonial remarquable de Charroux

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie

Le village de Charroux est localisé au nord-est de l'AEE. Il s'est établi sur une colline formant un tertre allongé et sa surélévation par rapport à la campagne environnante permet des vues panoramiques sur le paysage proche et plus lointain, essentiellement au niveau du pourtour de la cité. Cet ensemble bénéficie d'une remarquable unité architecturale préservée qui s'est constituée à l'origine autour d'un castrum gallo-romain.

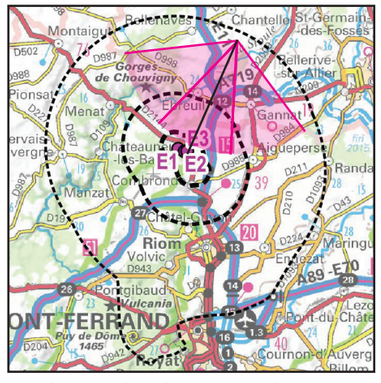
Les perceptions en direction du projet se concentrent au niveau de la limite sud-ouest du site patrimonial remarquable et plusieurs points de vue localisés à l'ouest du périmètre sont concernés. L'éloignement du site au projet éolien réduit la prégnance de ce dernier dans le paysage et le relief lointain tronque la partie inférieure des éoliennes E2 et E3, limitant leur présence dans le champ visuel. Une perception conjointe du projet avec la Chaîne des Puys est cependant observée depuis un secteur dont le panorama est recensé dans la documentation touristique locale.

L'impact est faible.

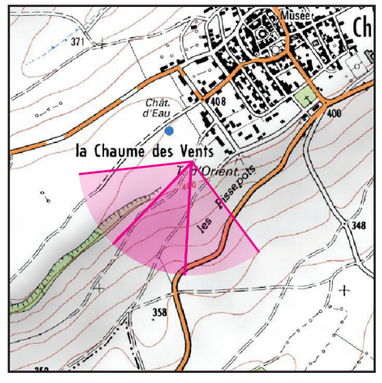
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
712126 / 6564564
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 16:07
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 203,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 4,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 17 961 m

Localisation de la prise de vue

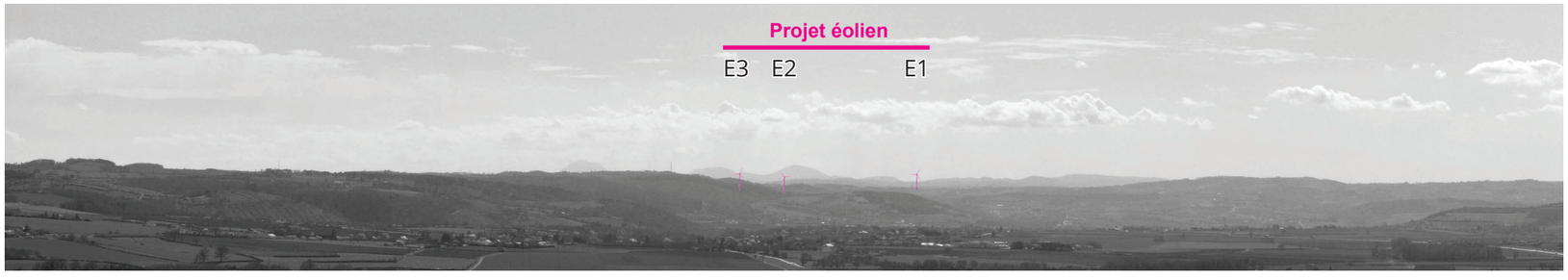


Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

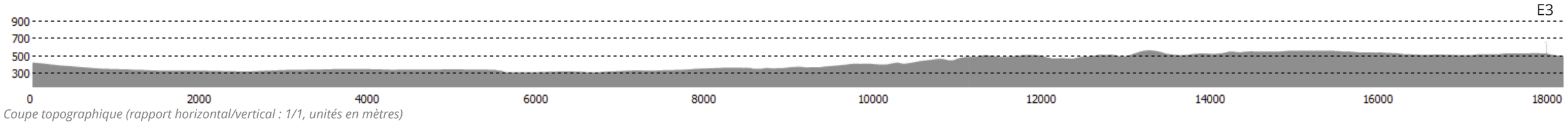


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le site patrimonial remarquable de Charroux (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site patrimonial remarquable de Charroux (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

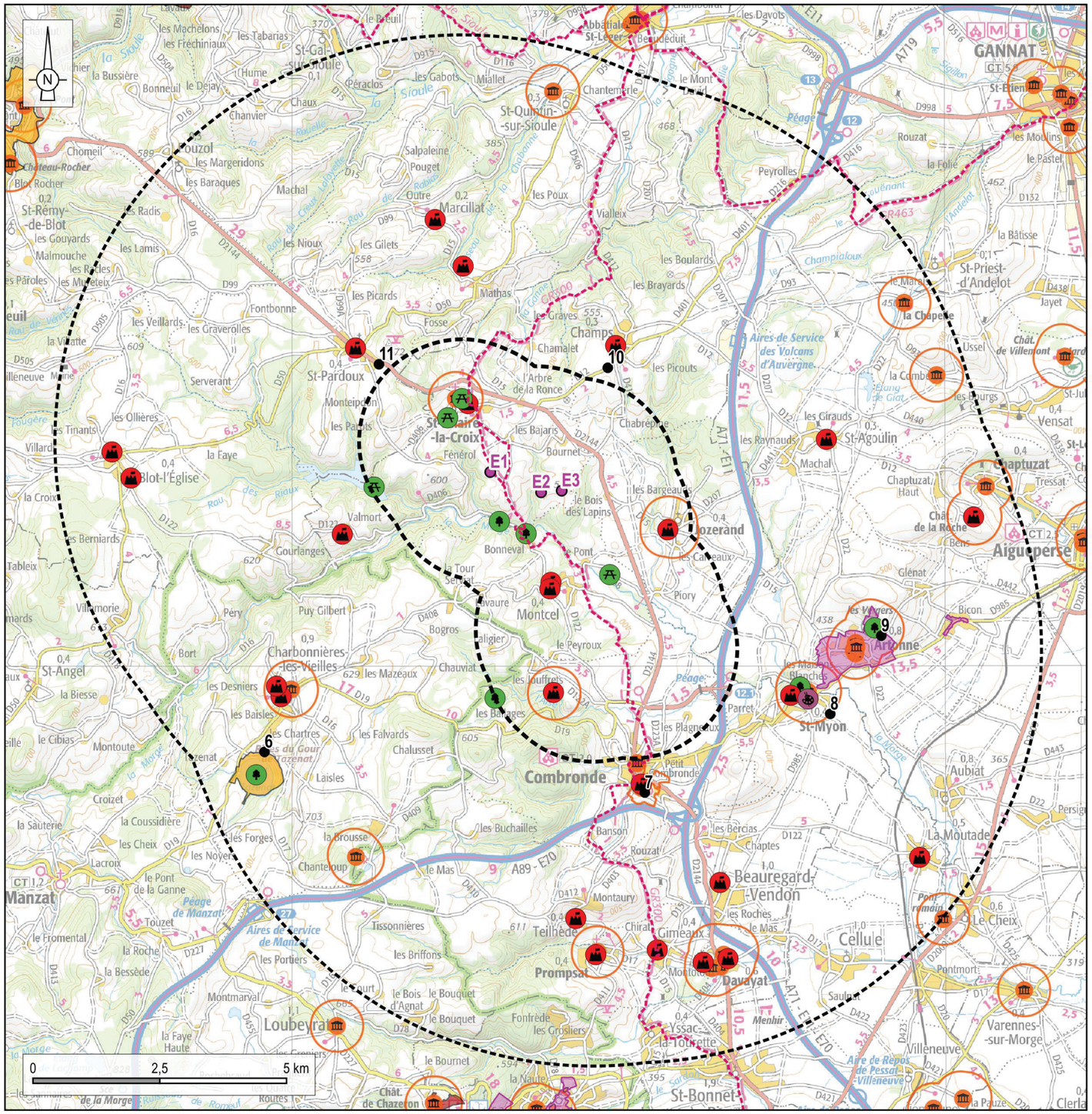
3 Photomontages de l’aire d’étude rapprochée

Six photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude rapprochée. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
6	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme	Rebord d'un ancien cratère volcanique, au nord du gour de Tazenat	Faible
7	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie	Limite sud du bourg de Combronde	Faible à modéré
8	Patrimoine, tourisme et lieu de vie	Limite sud-est du périmètre de protection de l'église Saint-Myon	Modéré
9	Patrimoine, tourisme et lieu de vie	Limite nord-est du site patrimonial remarquable d'Artonne	Faible
10	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et patrimoine	Tracé de la route D12, au nord-est de l'AER	Fort
11	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et lieu de vie	Limite sud-est du bourg de Saint-Pardoux, le long de la route D2144	Faible

Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AER



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques

- Monument historique
- Site classé
- Site inscrit
- Site patrimonial remarquable
- Patrimoine architectural et archéologique
- Activités culturelles et musées
- Patrimoine naturel et jardins
- Itinéraire de randonnée

Projet éolien

- Implantation

Points de vue des photomontages

- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 6 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée.

Vue 6 : Prise de vue depuis le rebord de l'ancien cratère, au nord du gour de Tazenat

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine et tourisme

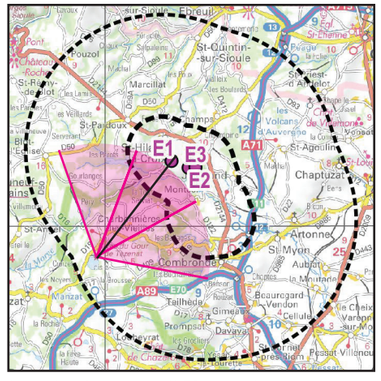
Le gour de Tazenat est un site atypique, héritage de l'histoire volcanique de l'Auvergne, qui bénéficie d'une mise en valeur touristique et d'une fréquentation régulière tout au long de l'année. Il est concerné par un périmètre de site inscrit qui intègre le lac intérieur, les versants du cratère ainsi qu'une portion de paysage à l'ouest de l'ensemble.

Les perceptions en direction du projet éolien sont réduites depuis le périmètre de site inscrit. Les visibilités concernent essentiellement la limite nord de l'ensemble et notamment les abords du chemin longeant le haut du cratère. Le projet apparaît distinctement en direction du nord-est, l'implantation et le gabarit des éoliennes s'accordent globalement avec les structures paysagères visibles de ce panorama large et varié. E1 paraît relativement distante de E2 et E3 depuis ce point de vue, réduisant la cohérence spatiale du projet. L'éolienne isolée de Saint-Hilaire-la-Croix se joint de façon équilibré à l'ensemble en termes d'implantation mais le gabarit diffère. **L'impact est faible.**

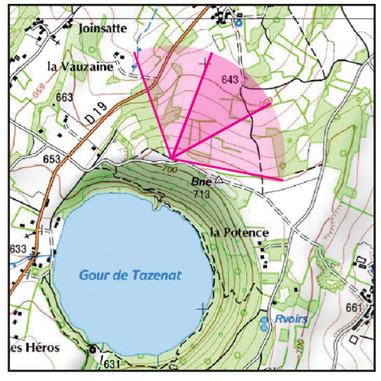
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
699464 / 6542791
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 12:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 320
Azimut photo centrale : 40,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,8°
Eolienne la plus proche : E1, à 7 089 m

Localisation de la prise de vue

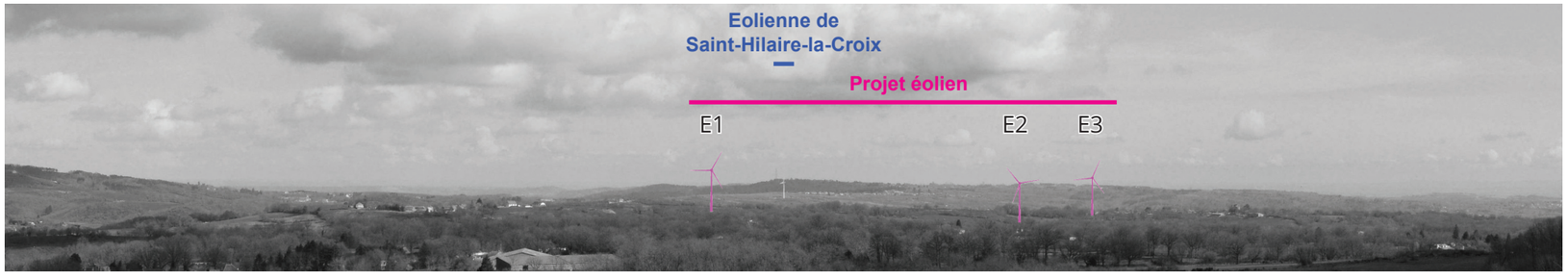


Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

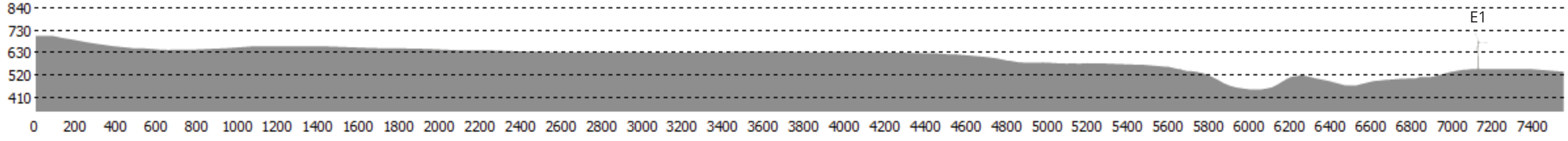


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 7 : Prise de vue depuis la limite sud du bourg de Combronde

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine et lieu de vie

Le bourg de Combronde est situé dans un léger creusement du relief qui forme une cuvette entourée de collines. Les franges sud et ouest du village se sont développées sur les versants de ces reliefs. Des vues lointaines vers un large quart nord-ouest sont identifiées depuis ces secteurs.

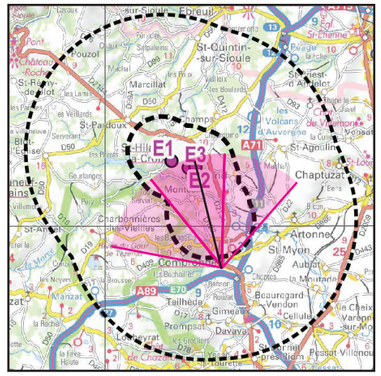
Le projet est visible en direction du nord, s'inscrivant dans la continuité des coteaux de la Limagne. L'implantation paraît sensiblement irrégulière avec l'éolienne E1 légèrement distante des deux autres. La hauteur des éoliennes est légèrement supérieure au relief apparent en avant-plan du projet, ce qui augmente aussi leur effet visuel depuis ce secteur.

L'impact du projet est faible à modéré.

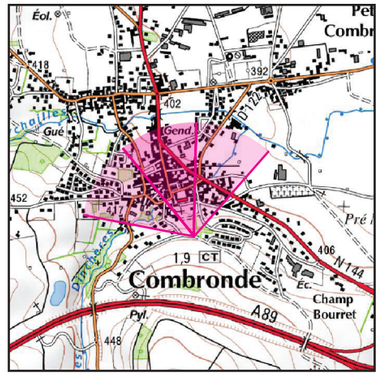
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
706965 / 6541990
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 13:30
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 341°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 10,3°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 171 m

Localisation de la prise de vue

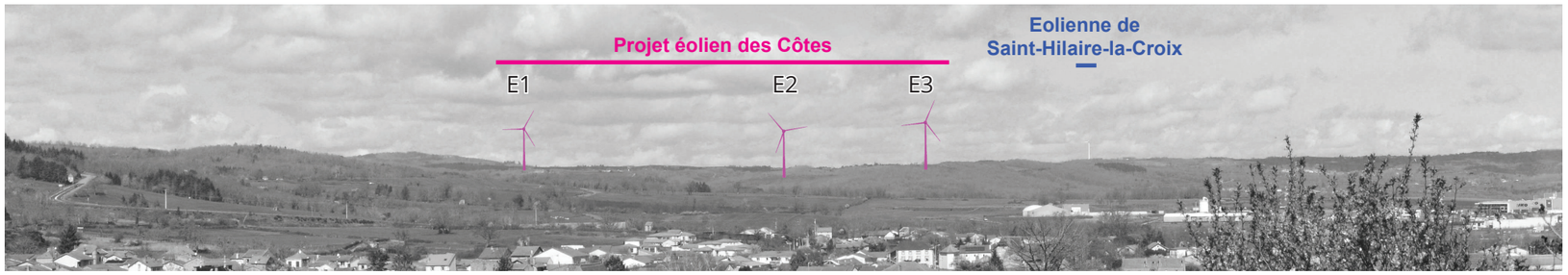


Localisation dans l'AER et trait de coupe



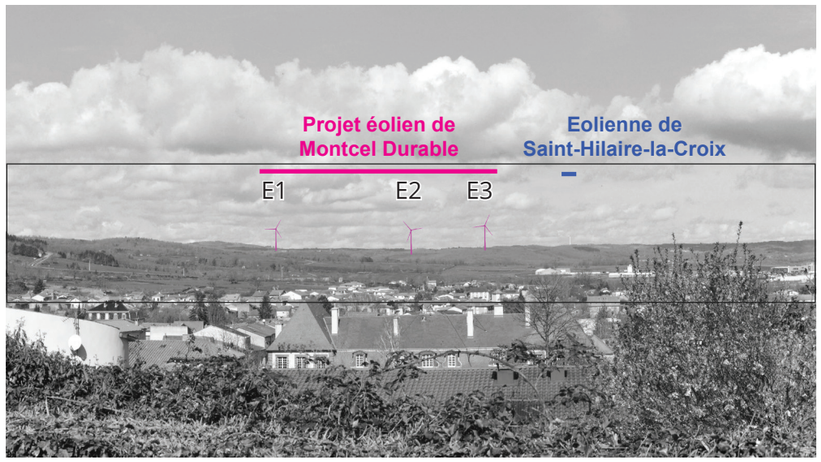
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

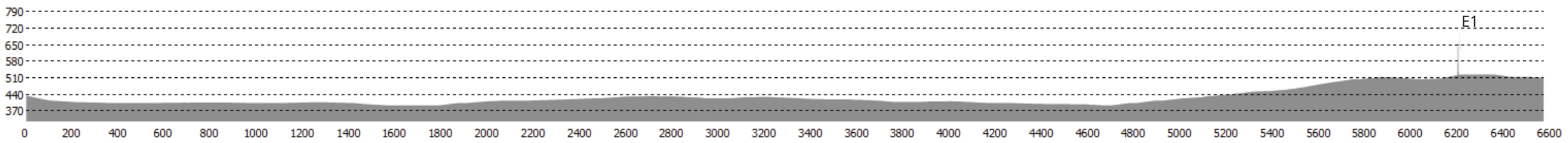


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite sud du bourg de Combronde (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud du bourg de Combronde (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 8 : Prise de vue depuis la limite sud-est du périmètre de protection de l'église de Saint-Myon

Enjeux : Patrimoine, tourisme et lieu de vie

Les proches environs du bourg de Saint-Myon permettent quelques vues périphériques sur la campagne environnante. Depuis le sud-est du village, la silhouette bâtie est entrecoupée de végétation. Un léger relief qui entoure l'ensemble marque l'arrière-plan et borde le lieu de vie.

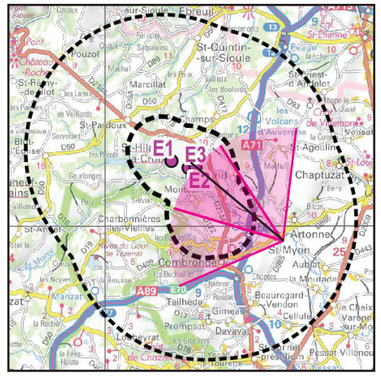
Depuis ce point de vue, le projet apparaît dans l'axe du clocher de l'église, dans une inflexion du relief. Cette vue fait apparaître une covisibilité entre le monument protégé et le projet, visible en arrière-plan. Cette perception conjointe est relativement isolée et la prégnance du projet est réduite (depuis le centre bourg, la trame bâtie masque généralement les éoliennes). Depuis ce point de vue, l'implantation paraît régulière, même si cette lisibilité est atténuée par la végétation qui filtre la vue.

L'impact est modéré.

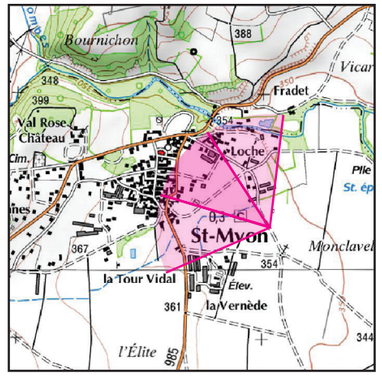
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
710623 / 6543540
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 14:06
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 306,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 4,3°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 886 m

Localisation de la prise de vue

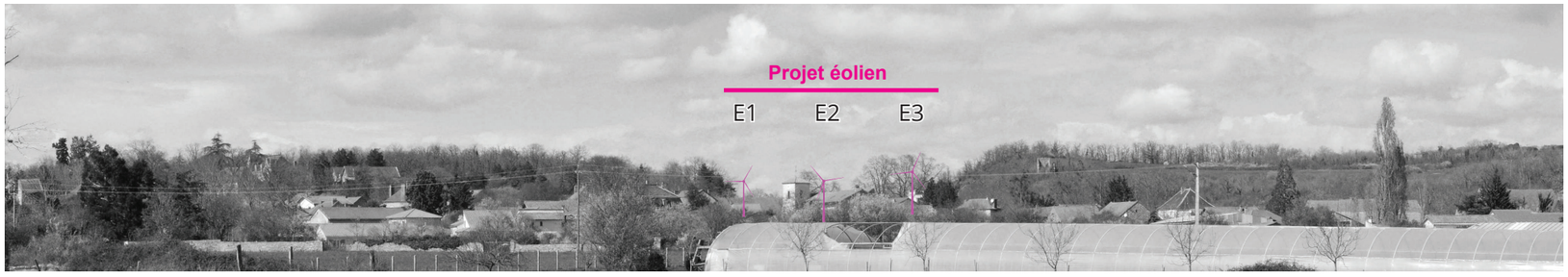


Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

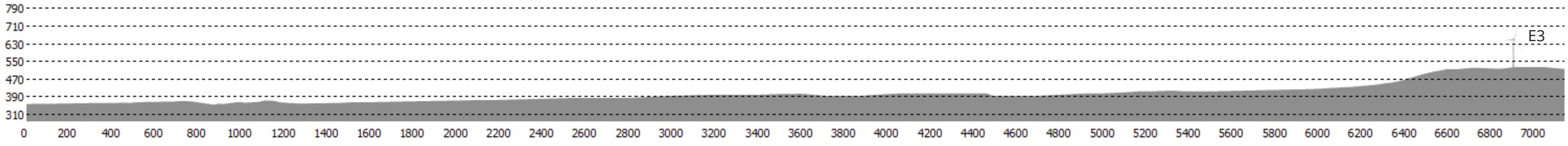


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite sud-est du périmètre de protection de l’église Saint-Myon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud-est du périmètre de protection de l’église Saint-Myon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 9 : Prise de vue depuis la limite nord-est du site patrimonial remarquable d'Artonne

Enjeux : Patrimoine, tourisme et lieu de vie

Les hauteurs du village d'Artonne permettent des vues dégagées en direction du sud-ouest. Ce secteur est légèrement excentré des principaux éléments patrimoniaux et paysagers compris dans le périmètre du site patrimonial remarquable d'Artonne. Le clocher de l'église est perceptible mais la vue en direction du monument protégé est filtrée par la végétation.

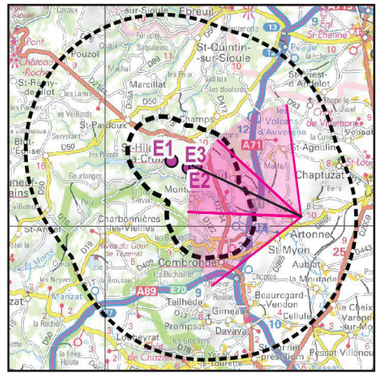
Le projet des Côtes est visible en direction de l'ouest, émergeant au-dessus du relief et partiellement filtré par un bosquet proche. Comme illustré par ce point de vue, les perceptions du projet depuis le site patrimonial remarquable d'Artonne restent limitées à la périphérie, généralement excentrées des principaux éléments patrimoniaux et paysagers, et la prégnance du projet est réduite. L'implantation est peu lisible depuis ce secteur, notamment du fait d'effets de superposition entre les éoliennes E1 et E2.

L'impact est faible.

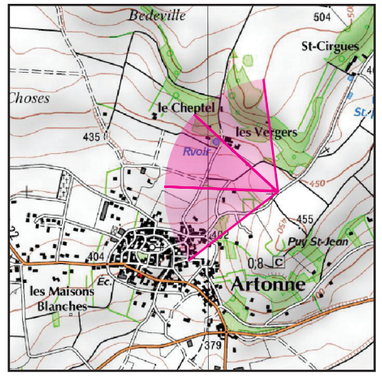
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
711629 / 6545082
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 14:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 292,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 1,7°
Eolienne la plus proche : E3, à 6 921 m

Localisation de la prise de vue

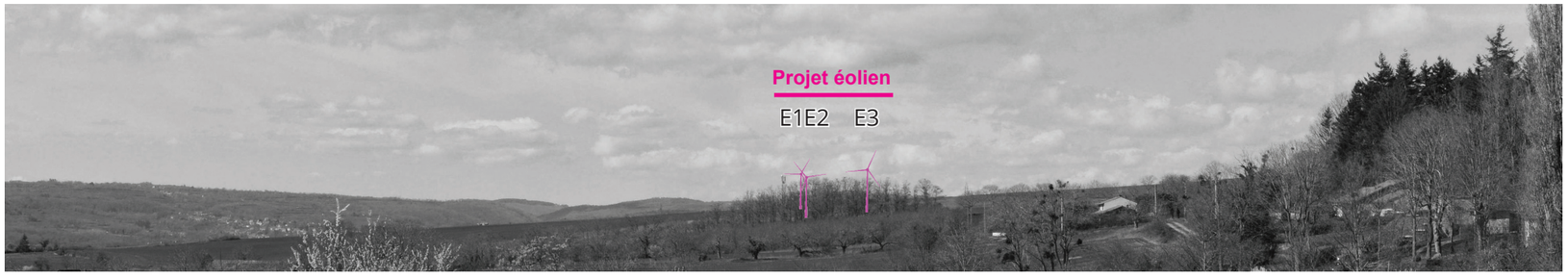


Localisation dans l'AER et trait de coupe

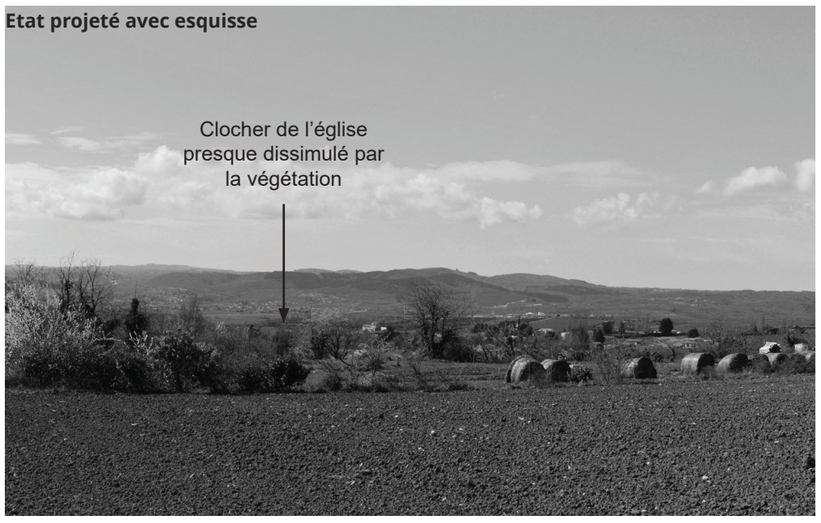


Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

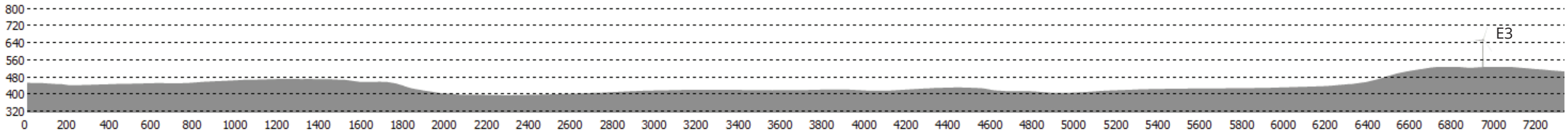


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite nord-est du site patrimonial remarquable d’Artonne (état initial, 2/3)



Prise de vue depuis la limite nord-est du site patrimonial remarquable d’Artonne (état projeté, 2/3)



Vue 10 : Prise de vue depuis le tracé de la D12, au nord-est de l'AER

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, axe de communication et patrimoine

Le point de vue est localisé au nord-est de l'AER et le long de la route départementale 12, à proximité du village de Champs. Ce panorama permet de voir directement l'éolienne isolée de Saint-Hilaire, localisée dans le plan intermédiaire. La silhouette de la Chaîne des Puys marque la ligne d'horizon en arrière-plan.

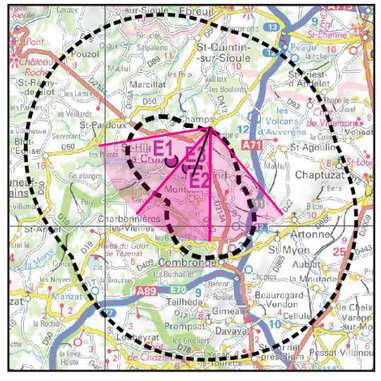
Le projet des Côtes s'inscrit dans le plan intermédiaire depuis ce point de vue. L'angle de perception visuelle horizontal est notable, mesuré à 27,9°. Le projet marque largement le paysage et la dimension des éoliennes contraste avec l'échelle des autres structures visibles, notamment les reliefs des coteaux de Limagne ou ceux plus lointains de la Chaîne des Puys. La concurrence visuelle du projet avec le site UNESCO, Grand Site de France Chaîne des Puys - Puy de Dôme, est prononcée bien que ce point de vue ne soit pas emblématique dans le secteur. Le projet vient s'ajouter à l'éolienne isolée de Champs augmentant ainsi significativement la présence du motif éolien dans le paysage depuis ce secteur. On note aussi un manque de lisibilité de l'implantation, E1 paraissant très éloignée de E2 et E3. **L'impact est fort.**

Informations sur la vue

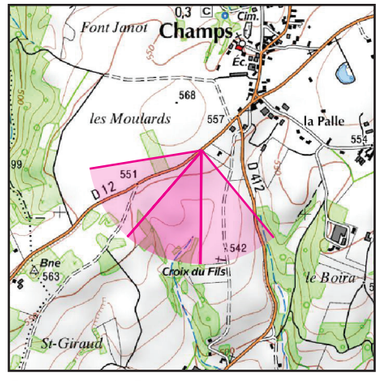
Coordonnées Lambert 93 :
706230 / 6550360
Date et heure de la prise de vue :
20/03/2024 à 09:48
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 200,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 27,9°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 584 m

Localisation de la prise de vue



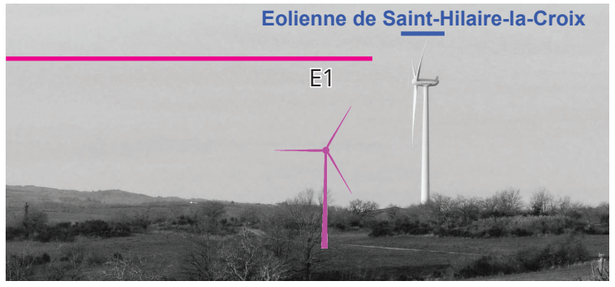
Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

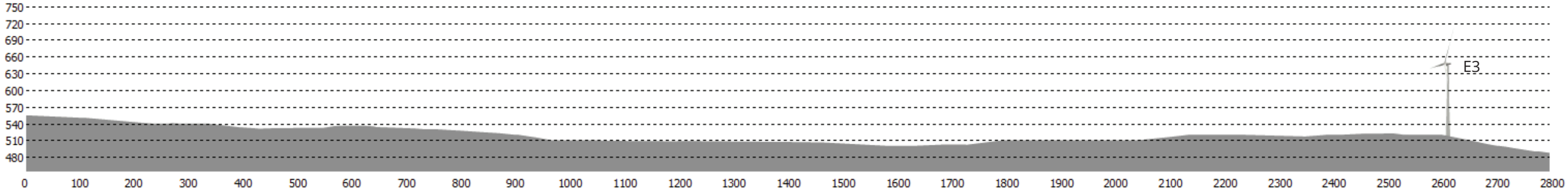
Vue zoomée avec esquisse (x2)





Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le tracé de la D12, au nord-est de l’AER (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D12, au nord-est de l’AER (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D12, au nord-est de l’AER (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D12, au nord-est de l’AER (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 11 : Prise de vue depuis la limite sud-est de Saint-Pardoux, le long de la D2144

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, axe de communication et lieu de vie

La limite sud-est du bourg de Saint-Pardoux est bordée de parcelles cultivées, délimitées par quelques linéaires de haies et des boisements plus ou moins étendus.

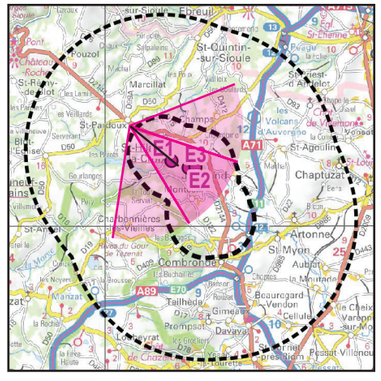
Le projet des Côtes est visible dans la même direction que prend la D2144, encadré au nord et au sud par des collines situées dans le plan intermédiaire. La partie inférieure est masquée par le relief. Les pales de E2 et E3 émergent au-dessus de ces structures tandis que E1 est plus visible, se détachant légèrement des deux autres. Le relief et la végétation limitent la prégnance du projet depuis ce secteur.

L'impact est faible.

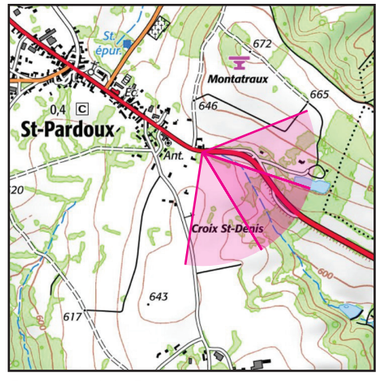
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
701720 / 6550430
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 15:59
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 128,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,4°
Eolienne la plus proche : E1, à 3 055 m

Localisation de la prise de vue

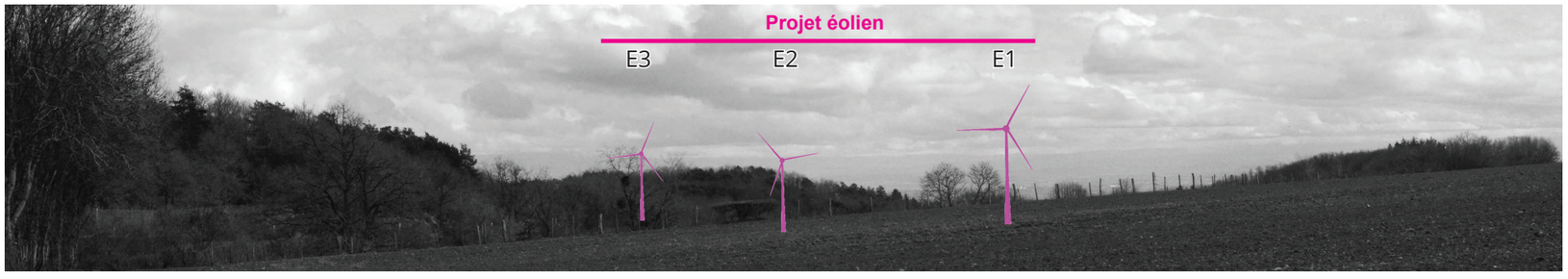


Localisation dans l'AER et trait de coupe



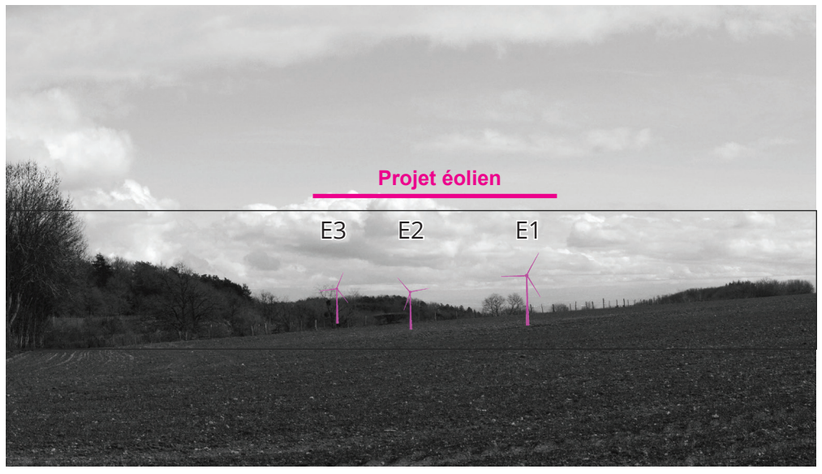
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

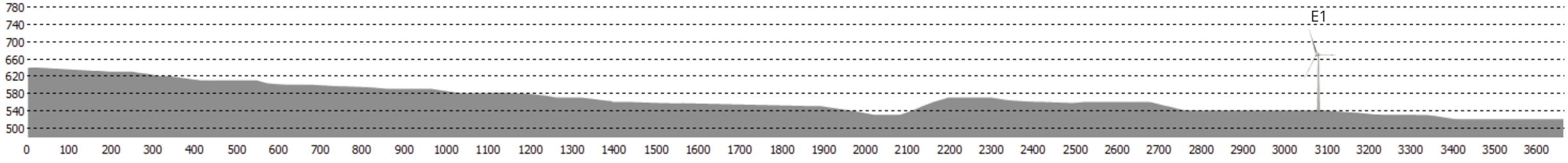


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite sud-est de Saint-Pardoux, le long de la D2144 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud-est de Saint-Pardoux, le long de la D2144 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

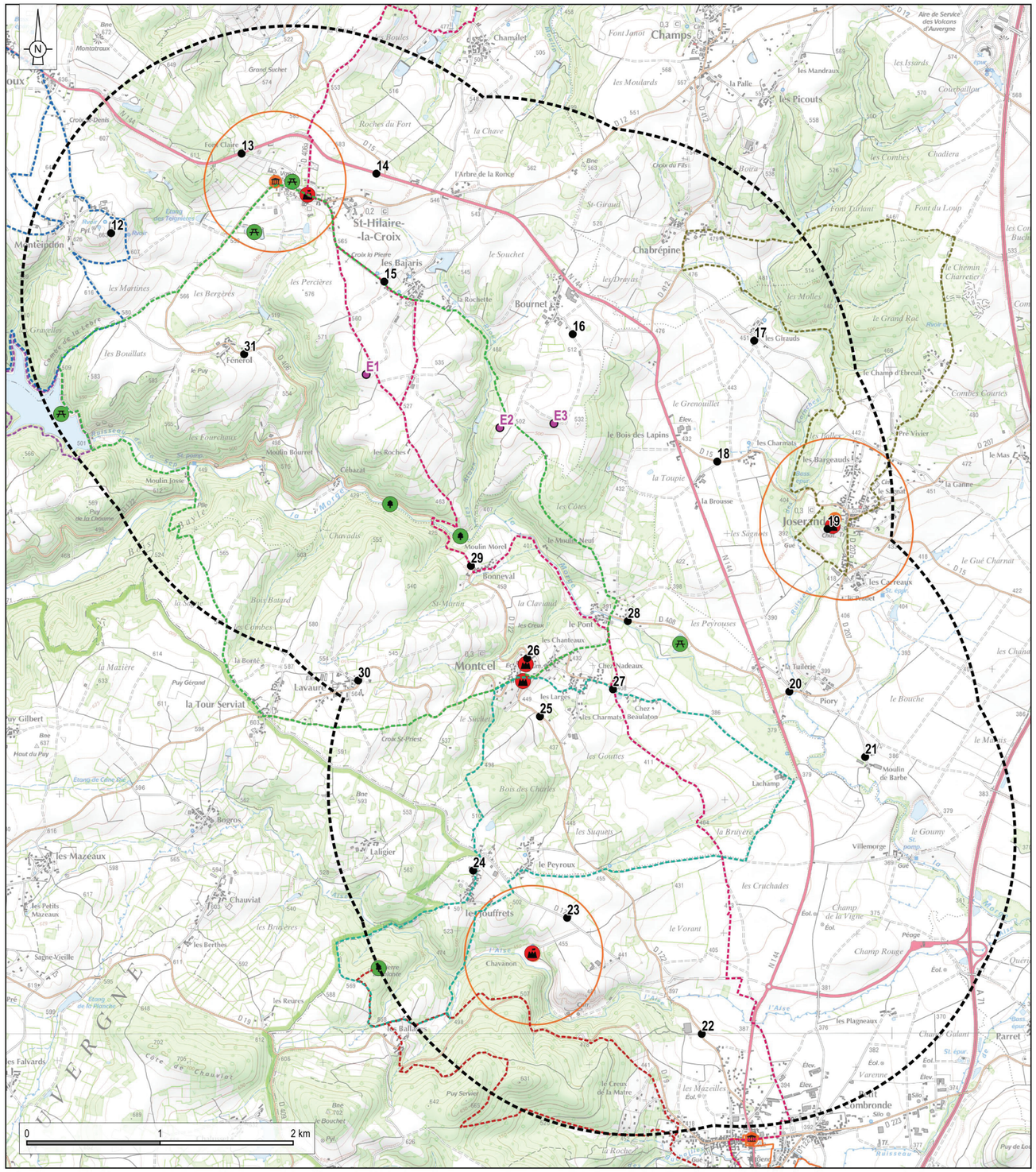
4 Photomontages de l’aire d’étude immédiate

Vingt photomontages ont été réalisés pour illustrer les impacts du projet sur l'aire d'étude immédiate. Leur localisation apparaît sur la carte page suivante.

PHOTOMONTAGES DANS L'AIRE D'ÉTUDE IMMÉDIATE			
N° PM	**Enjeu**	**Localisation**	**Impact**
12	Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie	Limite est du hameau de Monteipdon	Modéré à fort
13	Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et proximité d'un lieu de vie	Abords du tracé de la route D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Fort
14	Relation avec les structures paysagères, axe de communication et proximité de lieux de vie	Bas-côté de la route D2144, à l'est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Modéré à fort
15	Proximité avec un lieu de vie	Limite nord du hameau des Bajaris	Fort
16	Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie	Limite sud de Bournet, le long d'un chemin rural	Fort
17	Lieu de vie	Limite ouest du hameau Les Girauds	Modéré
18	Lieu de vie et axe de communication	Route départementale D15 entre le village Les Charmats et le lieu-dit Le Bois des Lapins	Modéré à fort
19	Patrimoine, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Terrasse du château de Jozerand orientée vers le sud	Modéré à fort
20	Lieu de vie et axes de communication	Limite sud du hameau de Piory, le long de la D207	Modéré
21	Lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Chemin d'accès au hameau de Moulin Barbe	Modéré
22	Lieu de vie, axe de communication et relation avec les structures paysagères	Limite nord-est de Combronde, le long de la D19	Faible à modéré
23	Axe de communication, patrimoine et relation avec les structures paysagères	Périmètre de protection du prieuré Grandmontain de Chavanon, le long de la D122A	Faible à modéré
24	Lieu de vie	Hameau des Jouffrets	Faible
25	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Tracé de la route D122, au sud du bourg de Montcel	Modéré
26	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Cimetière de Montcel, au nord du bourg	Modéré
27	Lieu de vie et tourisme	Limite sud-est du bourg de Montcel	Modéré à fort
28	Lieu de vie	Entrée sud du hameau Le Pont, le long de la D408	Modéré à fort
29	Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée	Fort
30	Lieu de vie et relation avec les structures paysagères	Hameau de Lavaure	Faible
31	Lieu de vie et axe de communication	Limite est de Fénérol, le long de la route D406	Fort

Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate.

Synthèse des principaux enjeux paysagers, patrimoniaux et localisation des photomontages dans l'AEI



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)

Principaux éléments paysagers, patrimoniaux et touristiques

- Monument historique
- Périmètre de protection de monument historique (500m)
- GR300
- De la source à la Pierre Branlante
- Entre la Sep et la Morge
- La Pierre Branlante
- Le Barrage de la Sep
- Le Tour du Puy Murat
- De la Faye à la Sep

Site touristique

- Patrimoine architectural et archéologique
- Activités de plein air
- Patrimoine naturel et jardins

Projet éolien

- Implantation

Points de vue des photomontages

- Localisation des photomontages

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 7 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate.

Vue 12 : Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon

Enjeux : Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie

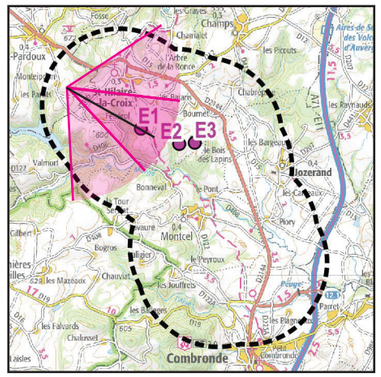
Le hameau de Monteipdon est situé en partie dans le creux d'un vallon ainsi que sur une légère butte, située à l'est et qui ouvre des vues larges et lointaines dans cette même direction. Les plans se succèdent, du plus proche au plus lointain : les coteaux de Limagne, la plaine de la Limagne et les monts du Forez en arrière-plan.

Le projet des Côtes s'impose nettement dans le paysage en captant le regard dans ces horizons dégagés où les profondeurs de champ sont accentuées par les contrastes du relief. Depuis ce secteur, le projet apparaît groupé, réduisant son emprise visuelle horizontale. Pourtant, l'implantation paraît irrégulière avec notamment des effets de décrochement entre les éoliennes ainsi que quelques effets de superposition de pales. On note aussi des ruptures d'échelle entre le projet et les autres éléments qui composent le panorama : versant boisé de la vallée de la Morge, groupes d'habitations et reliefs intermédiaires ou plus lointains avec les monts du Forez qui dessinent la ligne d'horizon. **L'impact est modéré à fort.**

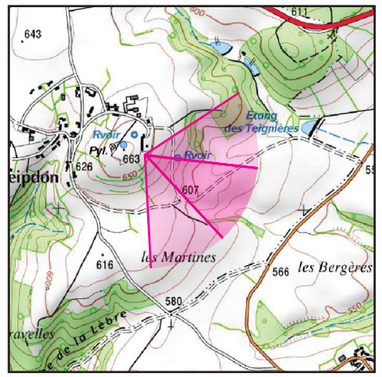
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
702001 / 6549369
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:18
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 116,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 190 m

Localisation de la prise de vue

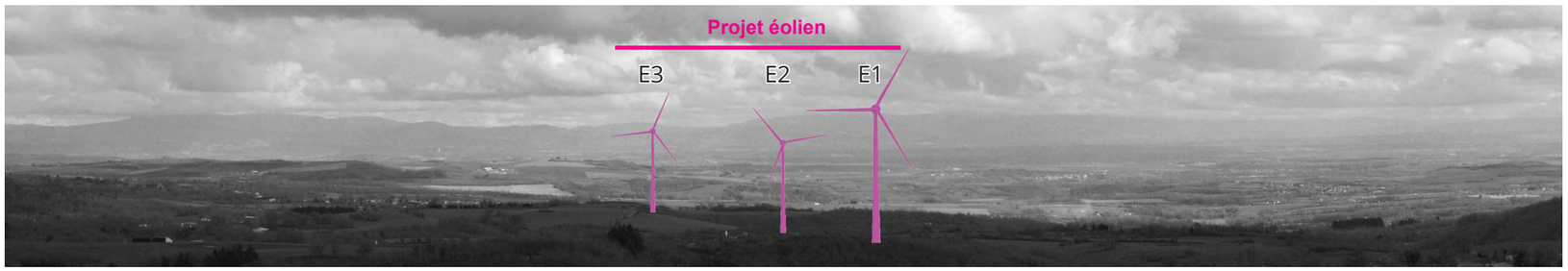


Localisation dans l'AEI et trait de coupe



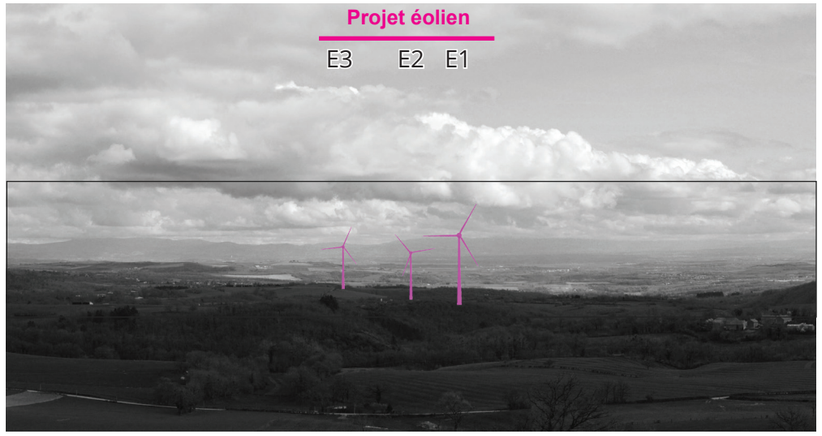
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

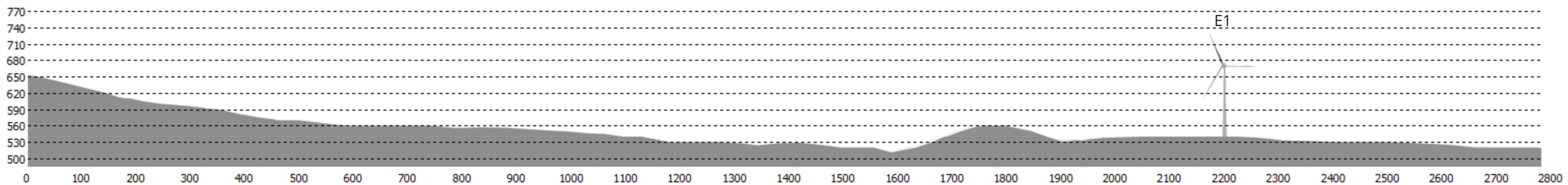


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 13 : Prise de vue depuis la D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et proximité d'un lieu de vie

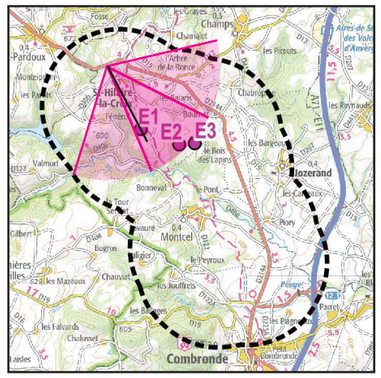
Ponctuellement, le tracé de la route D2144 permet des vues dégagées en direction du sud. Le bourg de Saint-Hilaire-la-Croix apparaît en contrebas avec son église, monument historique classé, dont le clocher se démarque de la silhouette bâtie.

Le projet des Côtes apparaît en arrière-plan, la base des éoliennes étant tronquée par une légère colline qui sépare le bourg du projet. Depuis ce point de vue, la dimension des éoliennes tranche avec les éléments bâtis du bourg, ainsi que l'église et son clocher qui se démarquent légèrement de l'ensemble. L'éloignement de l'éolienne E1 aux éoliennes E2 et E3 réduit la cohérence de l'implantation depuis ce point de vue. Le projet est moins visible depuis le bourg car les constructions et la végétation limitent les vues lointaines. **L'impact est fort.**

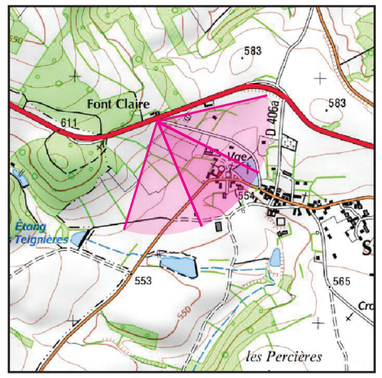
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
702980 / 6549966
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:41
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 136,8°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 19,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 904 m

Localisation de la prise de vue

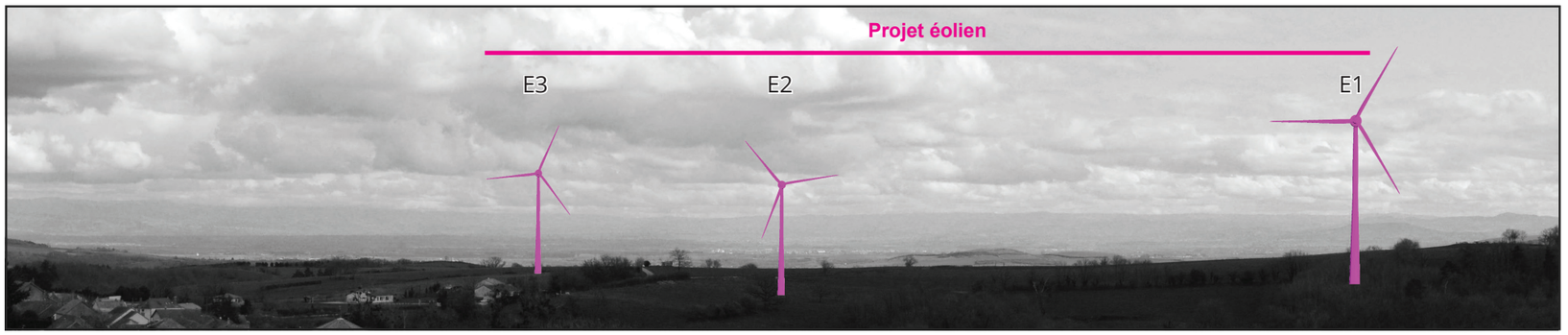


Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

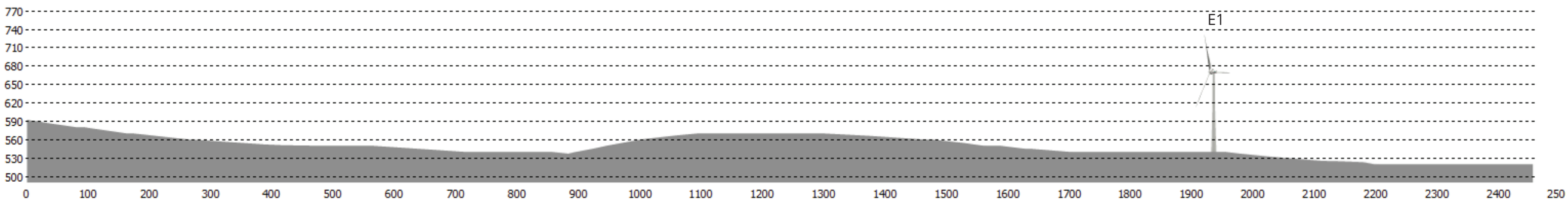


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 14 : Prise de vue depuis la D2144, à l'est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, axe de communication et proximité de lieux de vie

Dans le périmètre de l'AEI, le tracé de la D2144 est un axe de communication fréquenté. Ses abords sont généralement dépourvus de végétation ce qui permet des vues panoramiques multidirectionnelles. Depuis le point de vue sélectionné, le paysage se déploie assez largement en direction du sud et du site de projet. La Chaîne des Puys et le sommet emblématique du Puy de Dôme sont visibles en arrière-plan, émergeant légèrement au-dessus de reliefs collinaires localisés dans le plan intermédiaire.

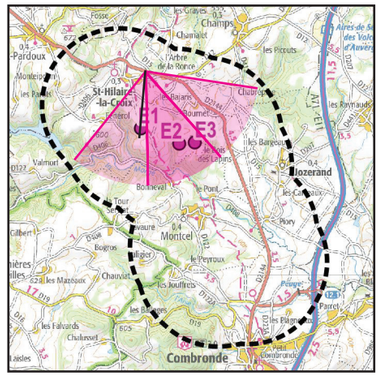
Le projet éolien des Côtes s'impose dans le paysage. L'échelle des éoliennes contraste sensiblement avec les vallonnements proches ainsi qu'avec le relief de la Chaîne des Puys qui dessine la ligne d'horizon. Le projet devient une composante centrale de ce paysage. Les échappées visuelles restent possibles mais la prégnance du projet est marquée. L'éolienne E1 est la plus proche du point de vue mais reste éloignée de E2 et E3 depuis ce point de vue, réduisant la cohérence de l'implantation. E2 et E3 sont plus lointaines et leur présence est légèrement moins marquée.

L'impact est modéré à fort.

Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
703993 / 6549815
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:55
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 158,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 38,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 509 m

Localisation de la prise de vue


E1
E2
E3
St-Hilaire-la-Croix
Combronde
Montcel
Bois Barons
Bois des Landes
Bois de la Roche
Champs
Chamlaret
Les Picouts
Les Bajaris
Les Rayvaux
Bois Rayvaux
Bois Jouffres
Les Mazoux
Les Falvards
Chalmont
Les Palanges
Bois Palanges
Bois Chalmont
Bois Chauvat
Bois Bourgon
Bois Calbert
Bois Pardoux
Bois Montcel
Bois Bonneval
Bois Tour
Bois Fosse
Bois Champs
Bois Chamlaret
Bois Arbre de la Roche
Bois Chaumet
Bois Chaumet
Bois Chaumet

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l'est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 15 : Prise de vue depuis la limite nord du hameau Les Bajaris

Enjeux : Proximité avec un lieu de vie

L'altitude moyenne est plus importante dans le secteur nord du hameau Les Bajaris. Cette configuration permet au regard de s'échapper au-dessus des constructions et d'avoir quelques échappées visuelles lointaines au gré des espacements entre les éléments bâtis et la végétation.

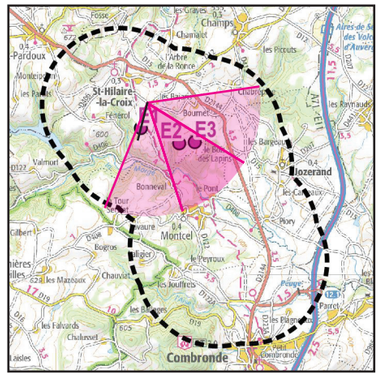
Le projet éolien est nettement visible depuis ce secteur, les rotors s'élevant au-dessus des constructions. La base des mâts reste masquée par ces mêmes éléments. L'éolienne E1 est la plus proche du lieu de vie et la plus prégnante dans le paysage. E2 et E3 se détachent de E1 : elles sont plus distantes et moins présentes depuis ce point de vue. Cet écart, bien lisible depuis cette vue, brouille aussi la lisibilité de l'ensemble. Les perceptions du projet sont moins notables depuis le centre du hameau, au sud-est, du fait de la configuration du relief, de la densification des constructions et des éléments de végétation.

L'impact est fort.

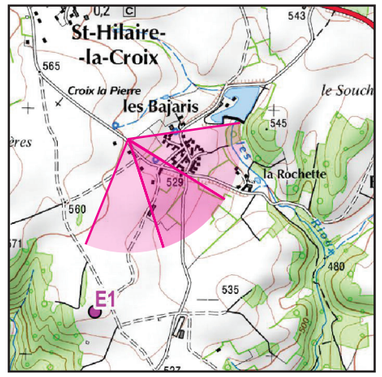
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
704052 / 6549005
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 17:28
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 141,8°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 61,1°
Eolienne la plus proche : E1, à 710 m

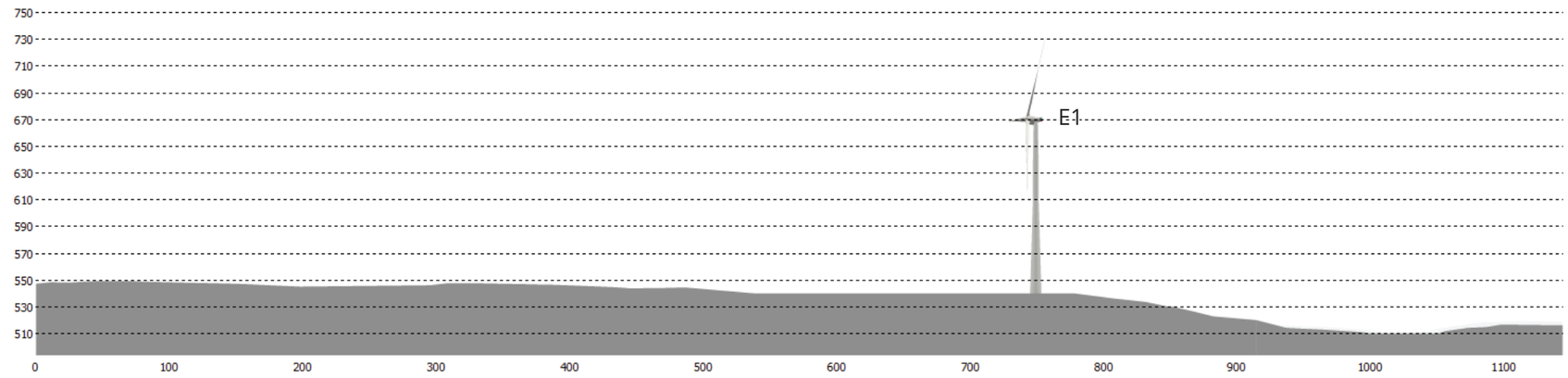
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat projeté avec esquisse







Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite nord du hameau Les Bajaris (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite nord du hameau Les Bajaris (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite nord du hameau Les Bajaris (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite nord du hameau Les Bajaris (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

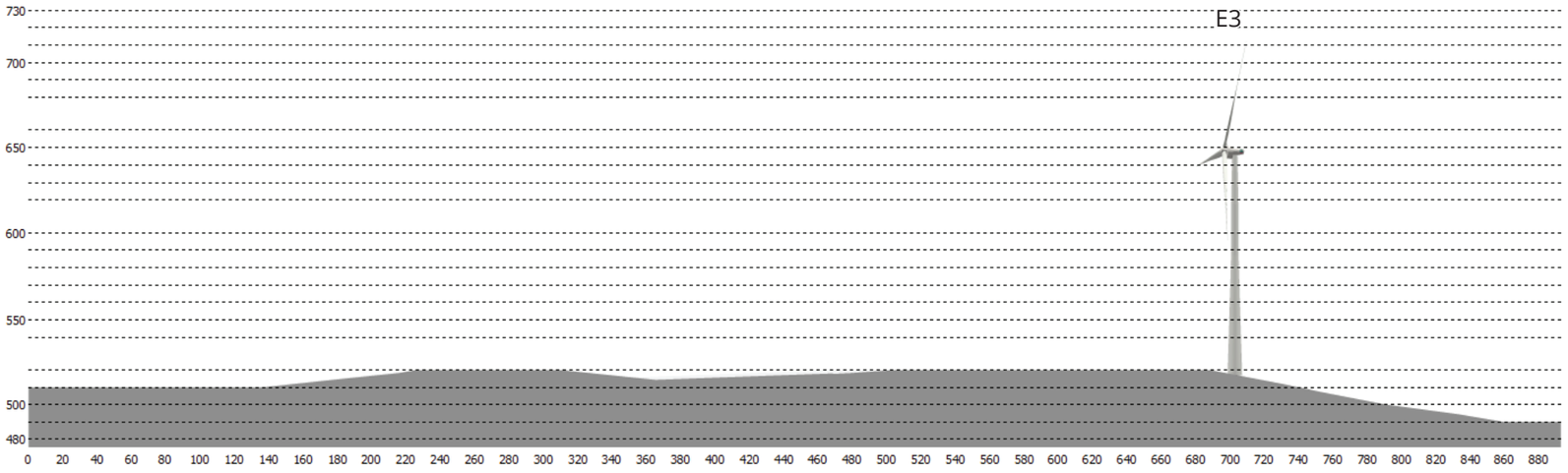
Vue 16 : Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d'un chemin rural

Enjeux : Relation avec les structures paysagères et proximité d'un lieu de vie

Le lieu de vie de Bournet est localisé au nord de l'AEI, à proximité du tracé de la route D2144 .

L'habitation la plus proche est située à 710 mètres de l'éolienne E3. Ce sont les éoliennes E2 et E3 qui sont les plus proches et les plus prégnantes dans le paysage. L'éolienne E1 est plus distante mais reste bien visible dans le paysage mais son éloignement réduit la lisibilité du projet. L'angle de perception horizontal du projet est également important depuis ce secteur, mesuré à 67°. La prégnance du projet dans le paysage est marquée depuis les points situés au-delà du lieu de vie. Les perceptions seront moindres au cœur du hameau, les éléments bâtis tronquant ou masquant les éoliennes selon les points de vue.

L'impact est fort.



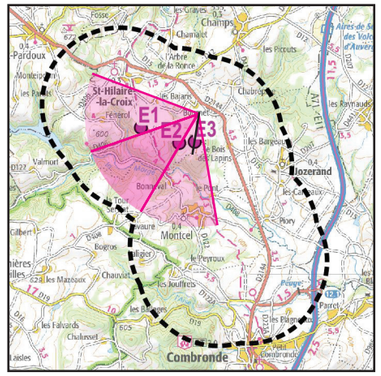
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

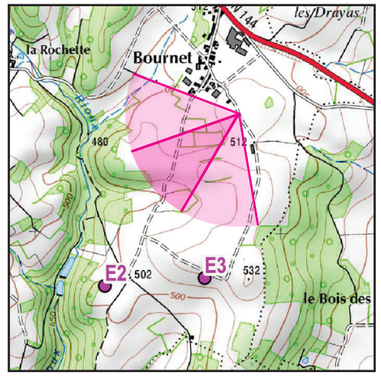
Coordonnées Lambert 93 :
705467 / 6548610
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 17:43
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 230,4°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 67°
Eolienne la plus proche : E3, à 685 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud de Bournet, le long d’un chemin rural (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 17 : Prise de vue depuis la limite ouest du hameau Les Girauds

Enjeux : Lieu de vie

Au niveau de sa frange ouest, le hameau Les Girauds est bordé de prairies permettant des vues dégagées dans cette direction.

Le projet est visible distinctement au-dessus de légers reliefs surmontés de boisements et localisés en avant-plan des éoliennes. E3 et E2 sont les plus prégnantes dans le paysage et l'éolienne E3 est plus haute que le relief apparent, bien que la base du mât soit tronquée par ces collines. E1 paraît toujours lointaine de E2 et E3, réduisant l'homogénéité du projet.

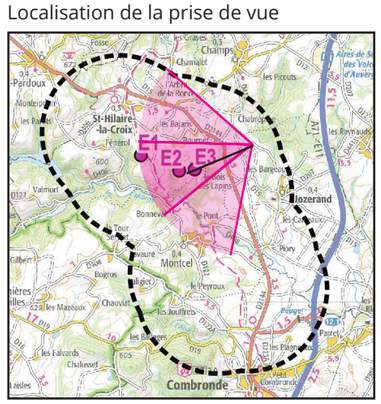
L'impact est modéré.

Informations sur la vue

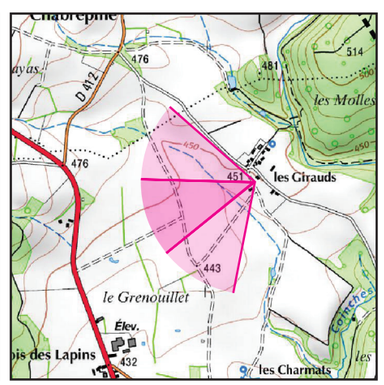
Coordonnées Lambert 93 :
706829 / 6548562
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 17:58
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 251,1°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 17,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 628 m

Localisation de la prise de vue



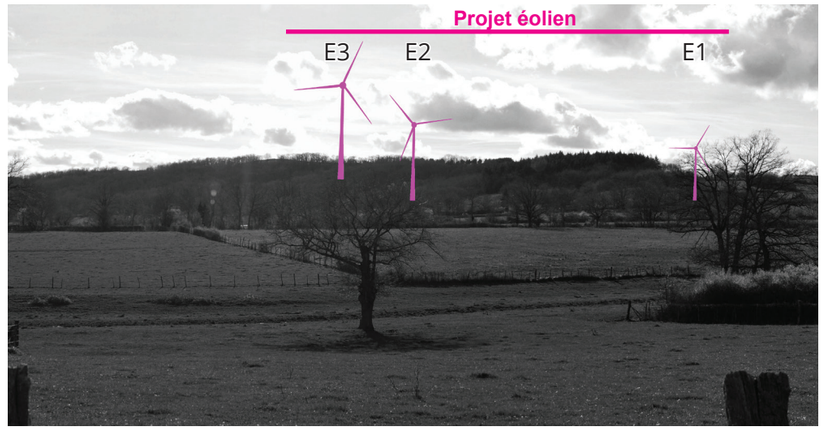
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



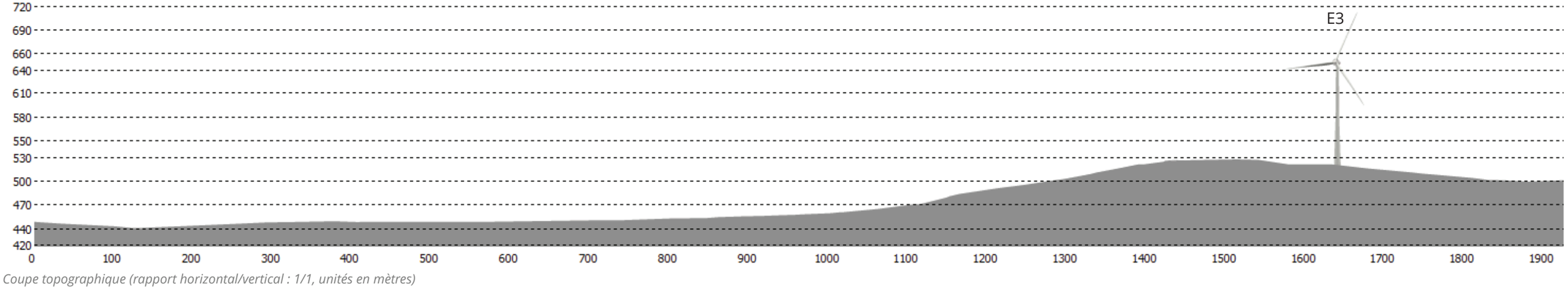
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la limite ouest du hameau Les Girauds (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite ouest du hameau Les Girauds (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 18 : Prise de vue depuis la D15 entre le village Les Charmats et le lieu-dit Le Bois des Lapins

Enjeux : Lieu de vie et axe de communication

Dans la partie est de l'AEI, la route D15 permet notamment de relier le bourg de Jozerand à la route D2144, localisée plus à l'ouest. Elle traverse également les lieux-dits Les Charmats et Le Bois des Lapins. La prise de vue est située entre ces deux hameaux.

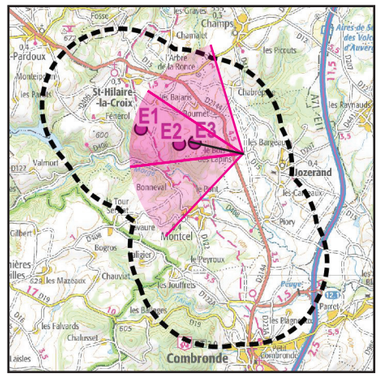
En direction de l'ouest, le projet s'élève au-dessus du relief des coteaux de Limagne. L'éolienne E3 est la plus présente dans le paysage. Elle surplombe le relief apparent, augmentant sensiblement son effet visuel depuis ce secteur. Les autres éoliennes sont moins prégnantes et le projet est assez groupé, concentrant son effet dans le champ visuel.

L'impact est modéré à fort.

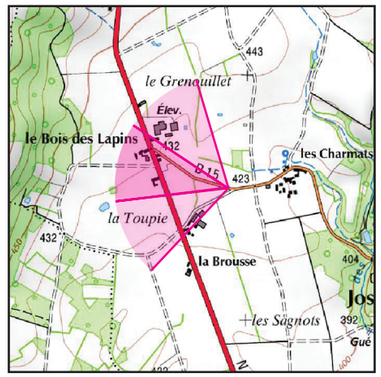
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
706552 / 6547654
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 10:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 283,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5,1°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 259 m

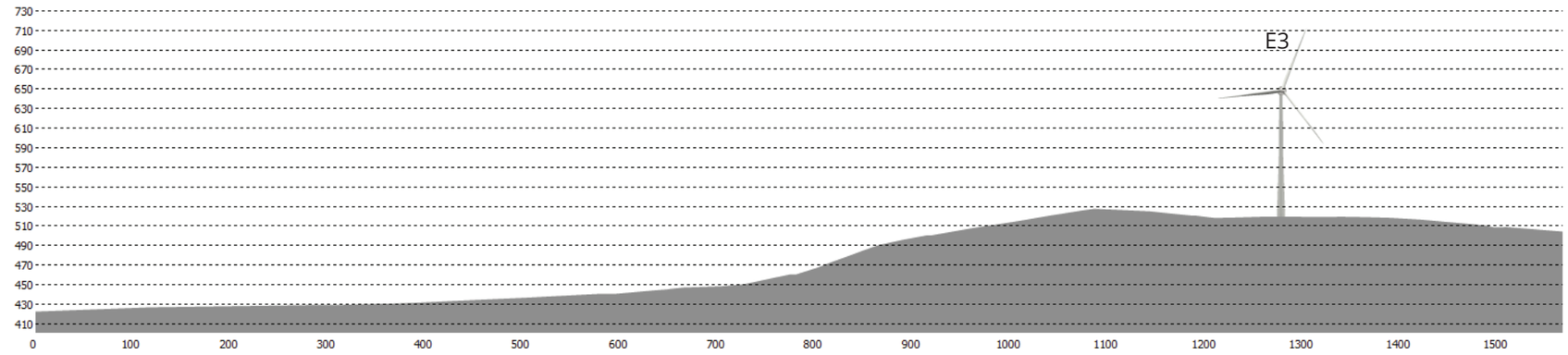
Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



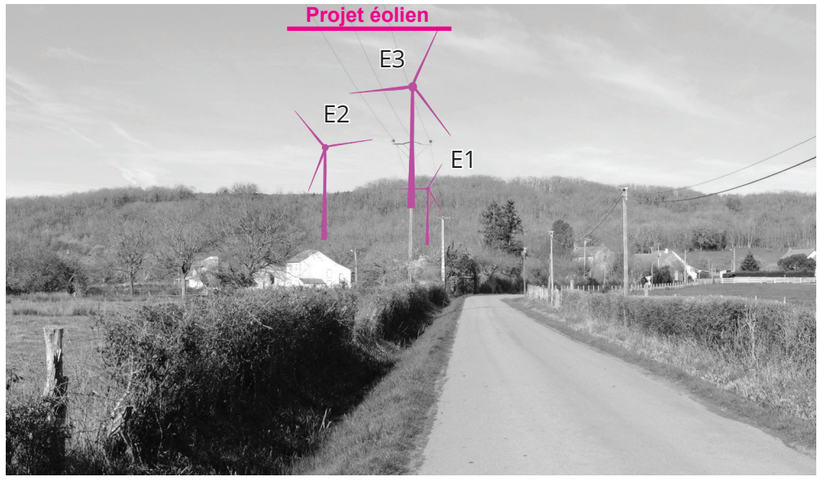
Fond IGN 1 / 25 000



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat projeté avec esquisse







Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la D15 entre le village Les Charmats et le lieu-dit Le Bois des Lapins (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D15 entre le village Les Charmats et le lieu-dit Le Bois des Lapins (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 19 : Prise de vue depuis la terrasse orientée sud du château de Jozerand

Enjeux : Patrimoine, lieu de vie et relation avec les structures paysagères

Le château de Jozerand est un monument historique protégé, bénéficiant de mesures de classement et d'inscription. La terrasse orientée sud ouvre un large panorama. La mise en scène de ce point de vue constitue un élément central de la composition du château et de ses espaces extérieurs : jardins, promenades et terrasses.

Le projet est visible en direction du nord-ouest et s'impose dans le champ visuel, sans prendre pour autant une place centrale dans le panorama car légèrement excentré. Il modifie sensiblement la composition de ce panorama. Les éoliennes, et en particulier E3, sont plus hautes que le relief apparent, générant un effet de compression sur ce dernier. E1 et E2 sont plus distantes et leur présence est ainsi moins prononcée que E3. Quelques effets de superposition de pales sont à noter et l'implantation n'est pas linéaire.

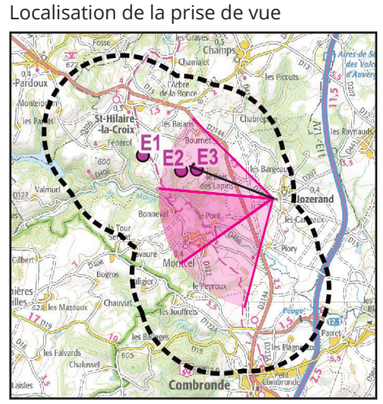
L'impact est modéré à fort.

Informations sur la vue

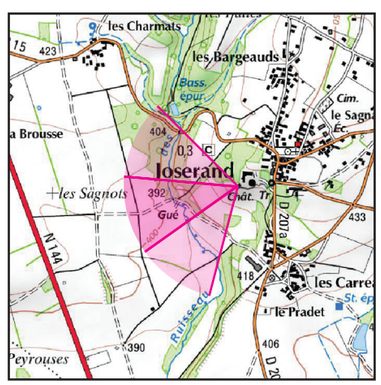
Coordonnées Lambert 93 :
707380 / 6547145
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 10:45
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 254,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 3,9°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 202 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



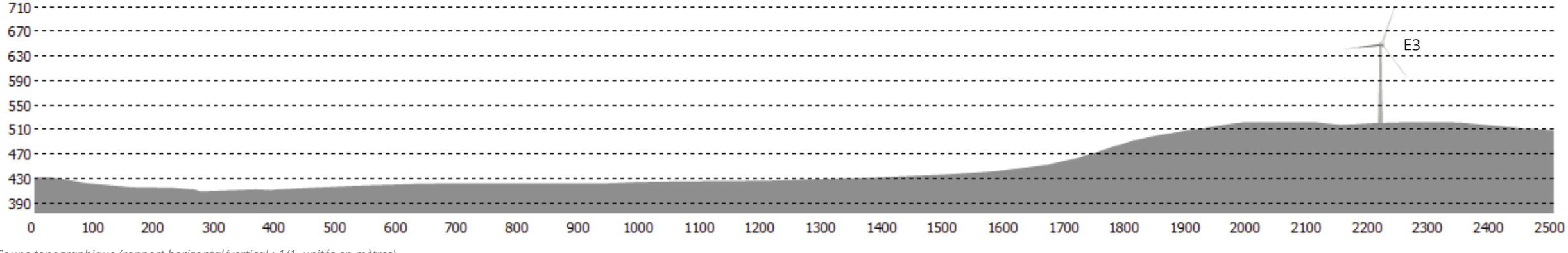
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté





Prise de vue depuis la terrasse orientée sud du château de Jozerand (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la terrasse orientée sud du château de Jozerand (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 20 : Prise de vue depuis la limite sud du hameau de Piory, le long de la D207

Enjeux : Lieu de vie et axes de communication

Le hameau de Piory est situé le long du tracé de la D2144 et traversé par des voies communales qui permettent la desserte de l'habitat, essentiellement composé de maisons individuelles et de jardins attenants.

Les vues en direction du projet sont généralement dégagées depuis les constructions, les voiries et les limites du lieu de vie. Le point de vue sélectionné permet de distinguer l'ensemble du projet. La dimension des éoliennes est légèrement supérieure à celle du relief apparent, ce qui augmente leur présence dans le paysage. L'alignement paraît régulier, apportant de la cohérence à l'ensemble, malgré la proximité du projet au hameau.

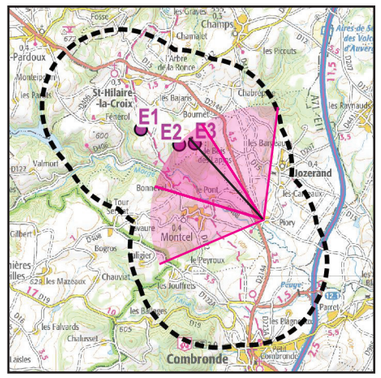
L'impact est modéré.

Informations sur la vue

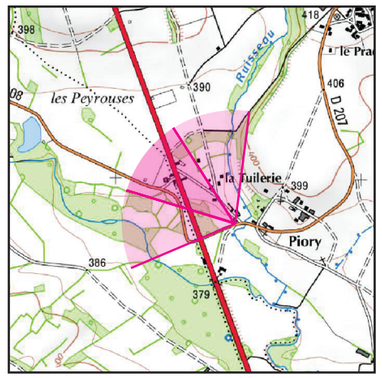
Coordonnées Lambert 93 :
707093 / 6545927
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 18:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes

Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 307,0°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 11,9°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 679 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



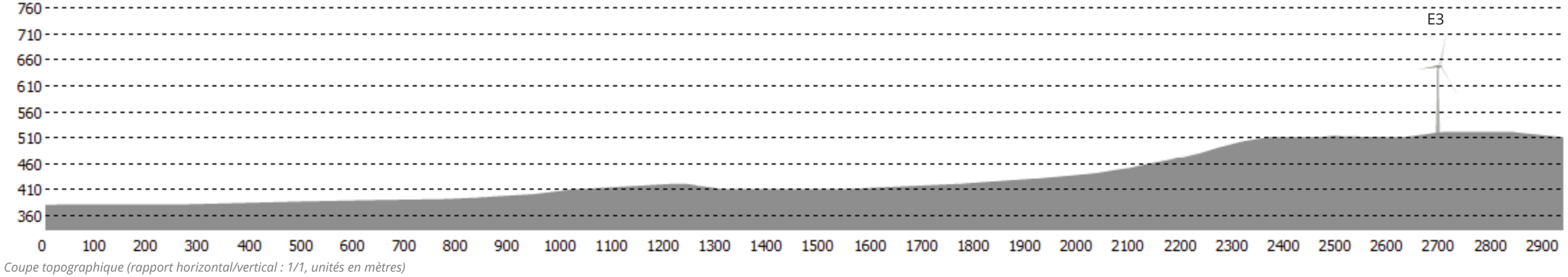
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite sud du hameau de Piory, le long de la D207 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud du hameau de Piory, le long de la D207 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 21 : Prise de vue depuis le chemin d'accès au hameau de Moulin de Barbe

Enjeux : Lieu de vie et relation avec les structures paysagères

Le Moulin de Piory est situé le long d'un chemin communal en forme d'impasse, entouré de parcelles cultivées et bordé en contrebas par le cours de la Morge. Les vues sur la campagne environnante sont globalement dégagées, bien que ponctuellement filtrées par la végétation.

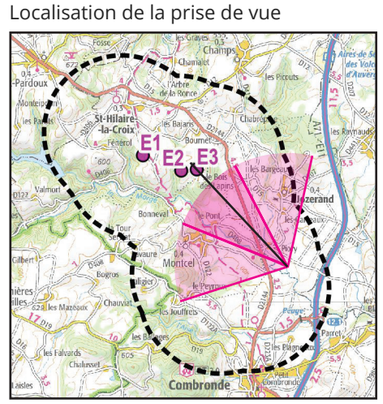
Le projet surplombe les collines en arrière-plan, sa base restant tronquée par ce relief. L'implantation des éoliennes paraît régulière depuis ce secteur, apportant de la cohérence à l'ensemble. La dimension des éoliennes E2 et E3 est légèrement supérieure à celle du relief apparent, accentuant sensiblement leur présence dans le paysage.

L'impact est modéré.

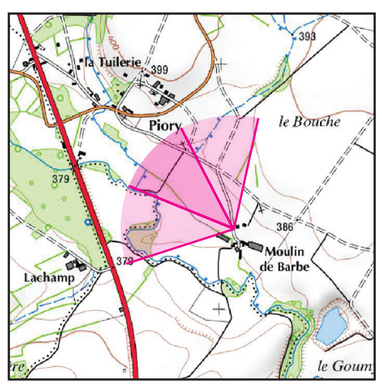
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
707662 / 6545437
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 18:54
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 312,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 424 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



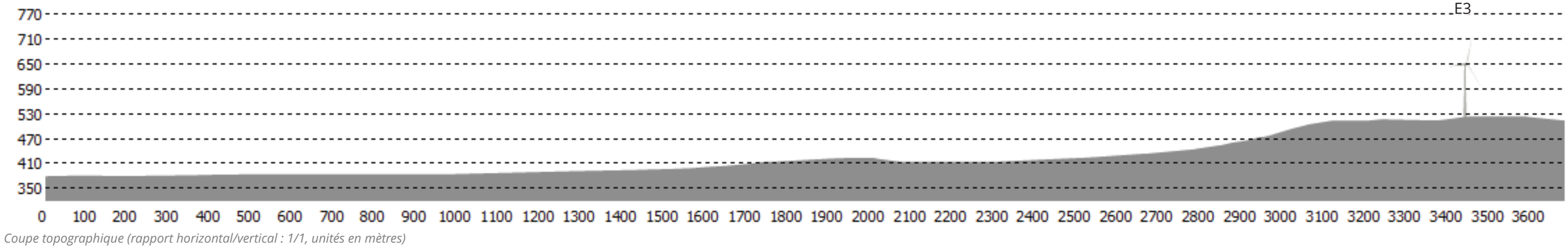
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le chemin d’accès au hameau de Moulin de Barbe (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le chemin d’accès au hameau de Moulin de Barbe (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 22 : Prise de vue depuis la limite nord-ouest de Combronde, le long de la D19

Enjeux : Lieu de vie, axe de communication et relation avec les structures paysagères

Au nord-ouest de Combronde, le tracé de la route D19 opère une courbe et permet des vues dégagées vers la campagne environnante. Ponctuellement, les linéaires de haies cloisonnent les perceptions ou filtrent les vues lointaines.

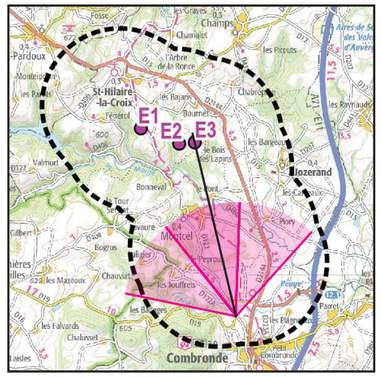
Le projet est visible en direction du nord et tronqué au niveau de sa partie inférieure par le relief. E1 est excentrée par rapport à E2 et E3 mais l'implantation paraît globalement linéaire depuis ce secteur. La distance de ce point de vue au projet réduit aussi sensiblement la prégnance de ce dernier dans le paysage.

L'impact est faible à modéré.

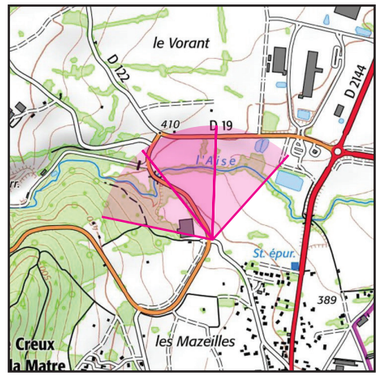
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
706436 / 6543357
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 19:12
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 341,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 13,3°
Eolienne la plus proche : E3, à 4 714 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



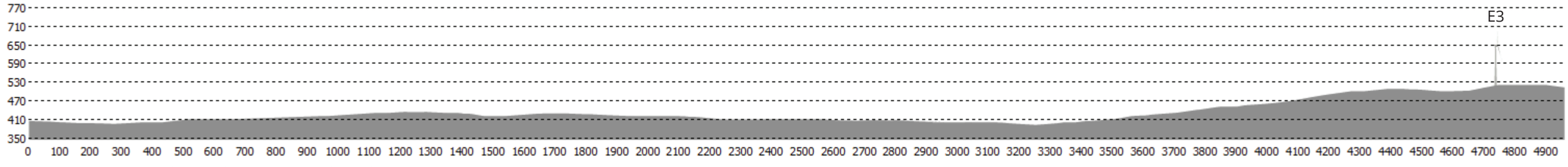
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la limite nord-ouest de Combronde, le long de la D19 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite nord-ouest de Combronde, le long de la D19 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 23 : Prise de vue depuis le périmètre de protection du prieuré Grandmontain de Chavanon, le long de la D122A

Enjeux : Axe de communication, patrimoine et relation avec les structures paysagères

Depuis le périmètre de protection de l'ancien prieuré Grandmontain de Chavanon, seul le secteur nord-est permet des vues dégagées vers le nord. Cette partie est traversée par la route D122A qui permet de rejoindre les hameaux des Jouffrets et du Peyroux plus au nord.

Le projet des Côtes est visible depuis plusieurs portions de la route en direction du nord. L'éolienne E1 est tronquée partiellement par le relief et les visibilités du projet sont filtrées par la végétation située dans le plan intermédiaire. E2 et E3 restent bien visibles même si leur base est tronquée par un relief plus lointain.

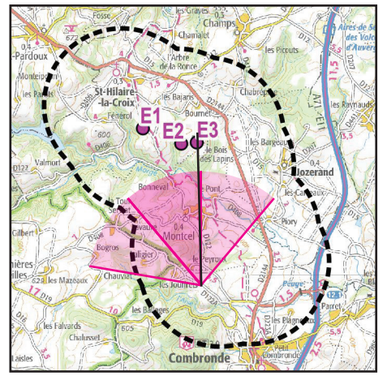
L'impact est faible à modéré.

Informations sur la vue

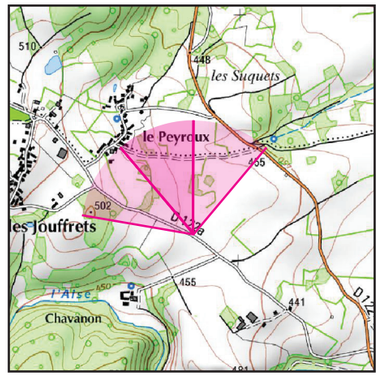
Coordonnées Lambert 93 :
705425 / 6544229
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 19:26
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/200 secondes

Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 339,8°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 18,7°
Eolienne la plus proche : E3, à 3 711 m

Localisation de la prise de vue



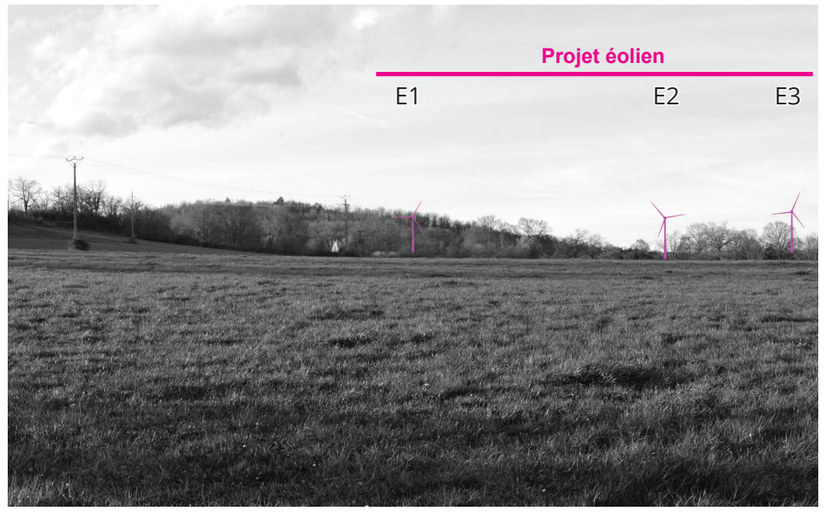
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



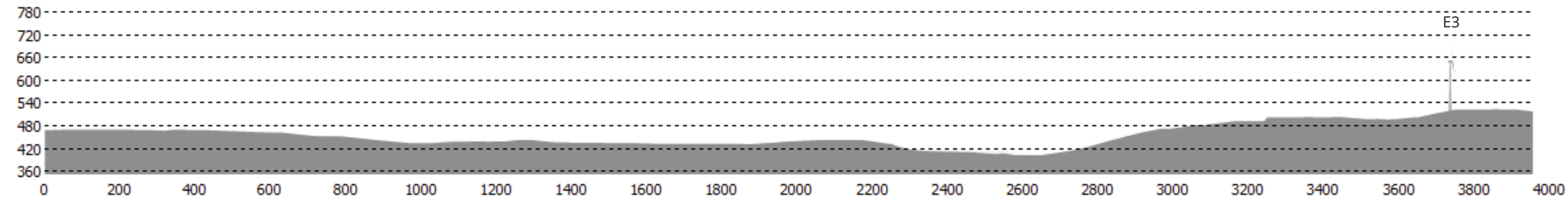
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le périmètre de protection du prieuré Grandmontain de Chavanon, le long de la D122A (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le périmètre de protection du prieuré Grandmontain de Chavanon, le long de la D122A (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 24 : Prise de vue depuis le hameau des Jouffrets

Enjeux : Lieu de vie

Le hameau des Jouffrets est localisé au sud-ouest de l'AEI et à proximité du tracé de la route D122A. Les constructions se répartissent sur un léger bombement du relief orienté nord/sud. Le long de la prinicipale voie d'accès, les constructions sont assez rapprochées, ce qui ménage peu d'ouvertures visuelles en direction de la campagne environnante.

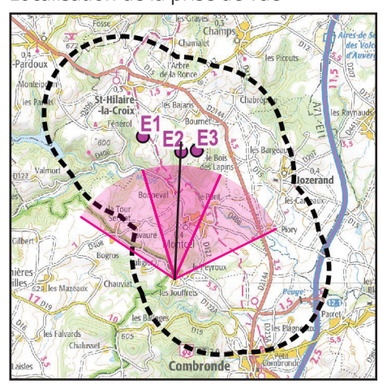
Le point de vue permet de percevoir le projet à travers un espacement du bâti et de la végétation. Cette vue reste filtrée par un linéaire arboré plus lointain et les éoliennes sont globalement peu visibles. En se décalant légèrement, certaines pales peuvent être perceptibles plus distinctement, émergeant au-dessus du boisement proche. Mises en mouvement, elles seront aussi plus visibles. Les autres secteurs du hameau offrent des perceptions du projet des Côtes assez similaires.

L'impact est faible.

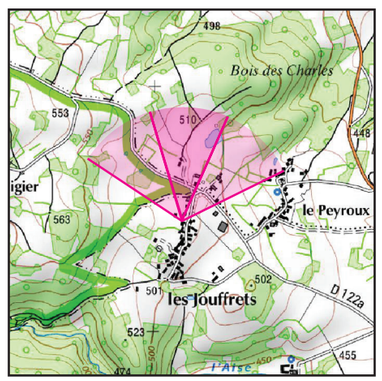
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
704719 / 6544584
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 19:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/80 secondes
Ouverture : F/8
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 3,5°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 22,4°
Eolienne la plus proche : E2, à 3 329 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



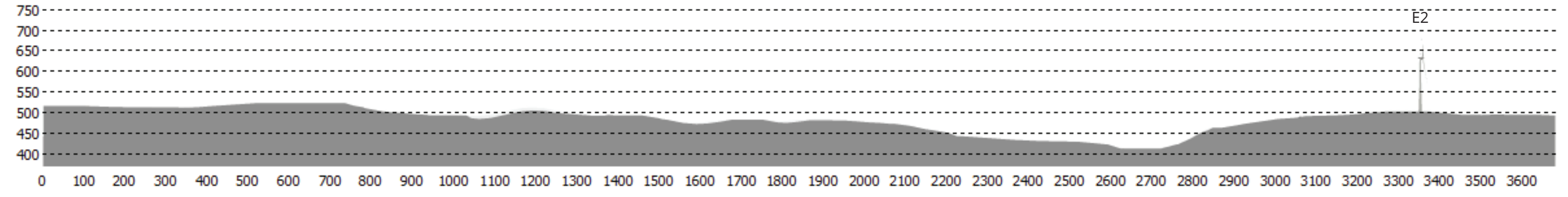
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté



Projet éolien





Prise de vue depuis le hameau des Jouffrets (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau des Jouffrets (état projeté, 2/3)

Projet éolien



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 25 : Prise de vue depuis la route D122, au sud du bourg de Montcel

Enjeux : Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères

Le point de vue est situé le long de la route départementale 122 et au sud du bourg de Montcel. L'absence de haies le long de cet axe permet des vues dégagées en directon du nord. La silhouette du village, qui émerge au-dessus du relief, est bien identifiable. L'église et son clocher se démarquent de l'ensemble. On note la présence de l'éolienne de Saint-Hilaire dont le rotor se détache du relief.

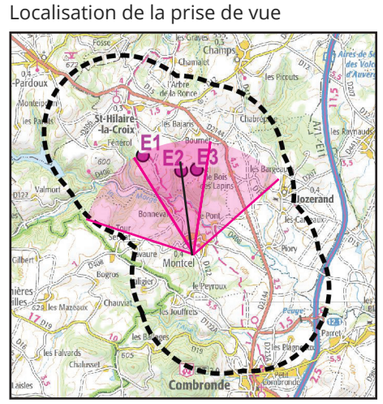
Le projet éolien des Côtes apparaît en arrière-plan sur les reliefs plus lointains. L'éolienne E1 est presque entièrement masquée par l'église, seules quelques extrémités de pales émergent au-dessus de l'édifice. E2 et E3 se démarquent nettement, leur dimension perçue dépassant celle du relief apparent. Même si l'église du bourg ne bénéficie pas d'un statut de protection, une concurrence visuelle, directe et importante avec le projet, est identifiée.

L'impact est modéré.

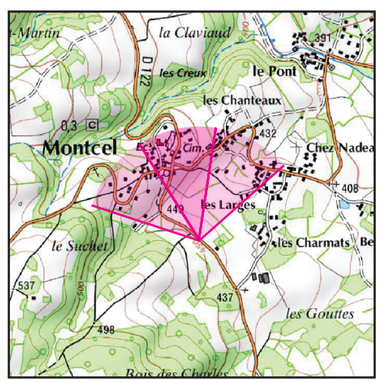
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 705221 / 6545741
Date et heure de la prise de vue : 19/03/2024 à 09:39
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 348,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 29,7°
Eolienne la plus proche : E2, à 2 188 m

Localisation de la prise de vue



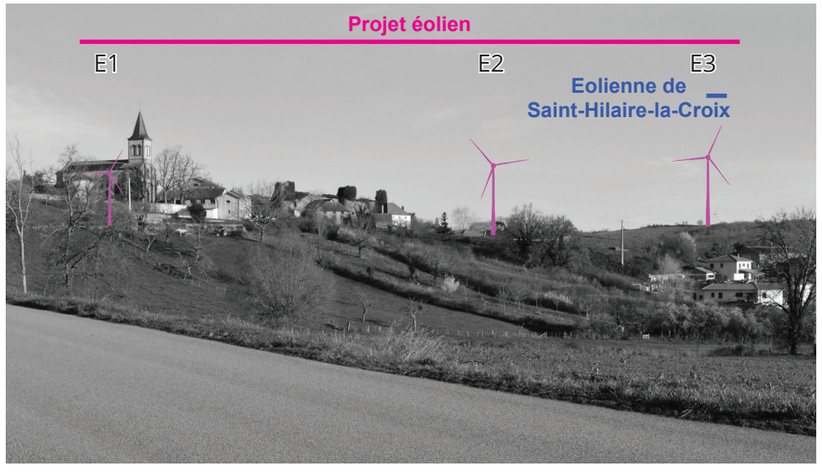
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



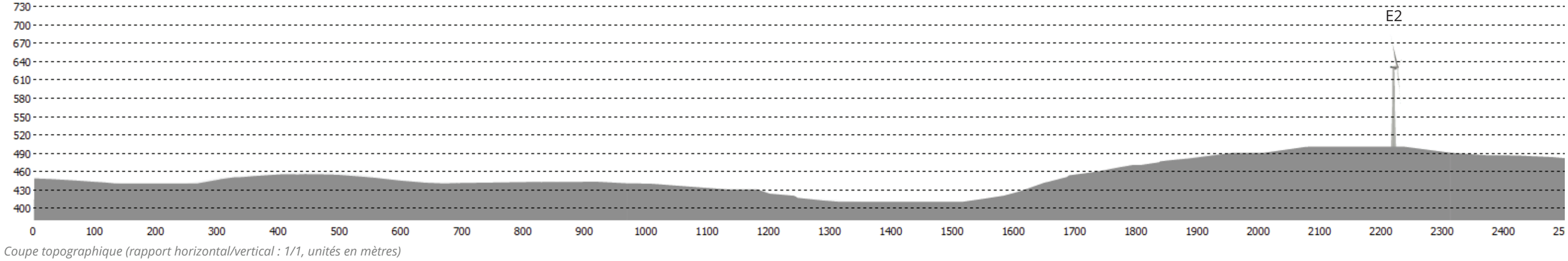
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la route D122, au sud du bourg de Montcel (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la route D122, au sud du bourg de Montcel (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 26 : Prise de vue depuis le cimetière de Montcel, au nord du bourg

Enjeux : Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères

La prise de vue est située au niveau de la limite nord de Montcel depuis l'enceinte du cimetière. Le site est localisé sur un léger promontoire qui domine un vallon boisé en contrebas. Un large panorama s'ouvre en direction du nord.

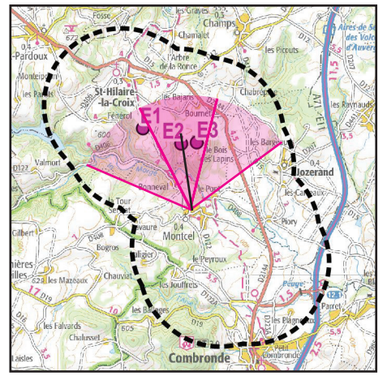
Le projet émerge au-dessus du relief et en direction du nord. La dimension des éoliennes est légèrement supérieure au relief apparent, ce qui a tendance à augmenter leur effet visuel depuis le nord du bourg. E1 paraît à l'écart de E2 et E3 depuis ce point de vue. L'éolienne isolée de Saint-Hilaire est également visible mais sa prégnance est réduite et elle ne vient pas s'ajouter significativement avec le projet des Côtes.

L'impact est modéré.

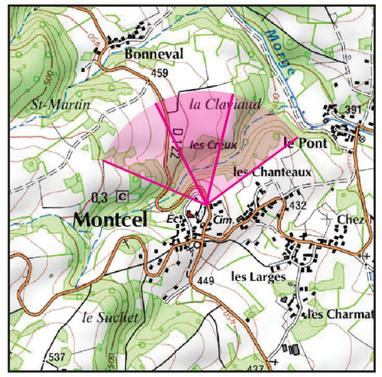
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
705125 / 65456177
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 09:55
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 353,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 36,1°
Eolienne la plus proche : E2, à 1 743 m

Localisation de la prise de vue



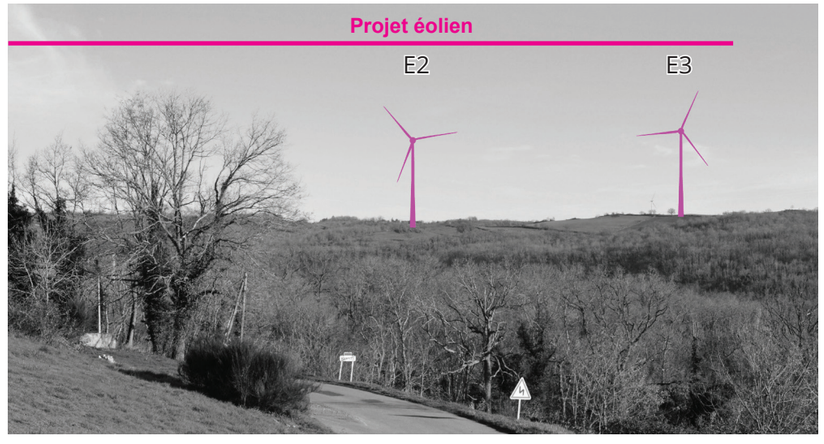
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



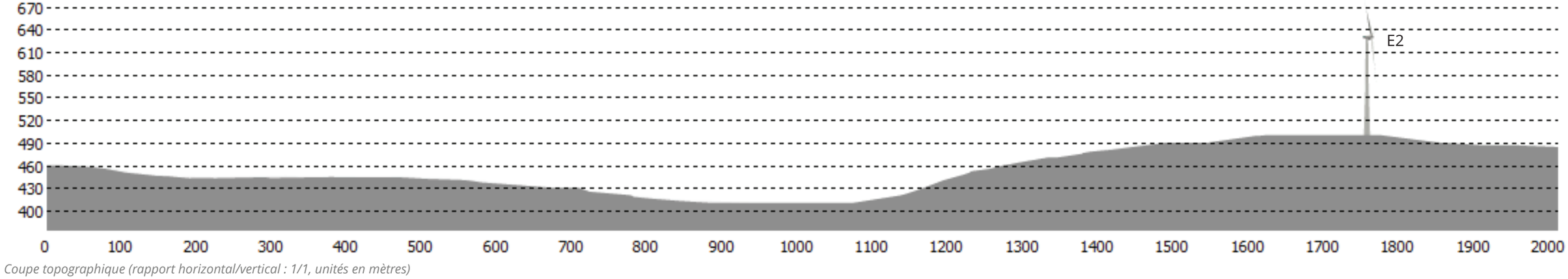
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le nord de Montcel, au niveau du cimetière (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le nord de Montcel, au niveau du cimetière (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le nord de Montcel, au niveau du cimetière (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le nord de Montcel, au niveau du cimetière (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 27 : Prise de vue depuis la limite sud-est du bourg de Montcel

Enjeux : Lieu de vie et tourisme

Le panorama est localisé en limite sud-est du bourg de Montcel. Cette route rurale est empruntée par le chemin de grande randonnée GR300 et permet également de relier le lieu-dit Chez Beaulaton plus au sud.

Ce sont essentiellement les éoliennes E2 et E3 qui sont perceptibles. E1 est ponctuellement masquée par une construction mais ses pales peuvent être visibles en se décalant plus à l'est. Les éoliennes occupent le champ visuel et leur présence est marquée. Le rapport d'échelle qu'entretien le projet avec les éléments proches, comme les maisons d'habitation ou les structures végétales, reste équilibré.

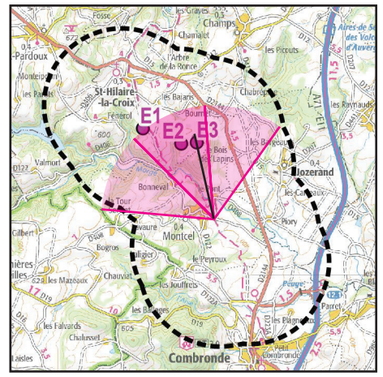
L'impact est modéré à fort.

Informations sur la vue

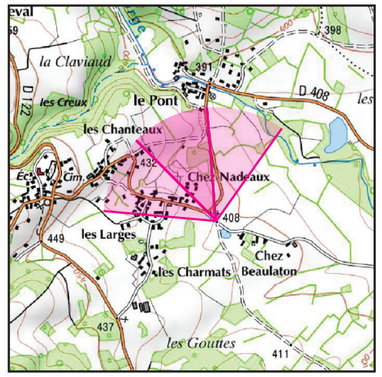
Coordonnées Lambert 93 :
705769 / 6545944
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 11:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 335,1°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 25,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 2 044 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



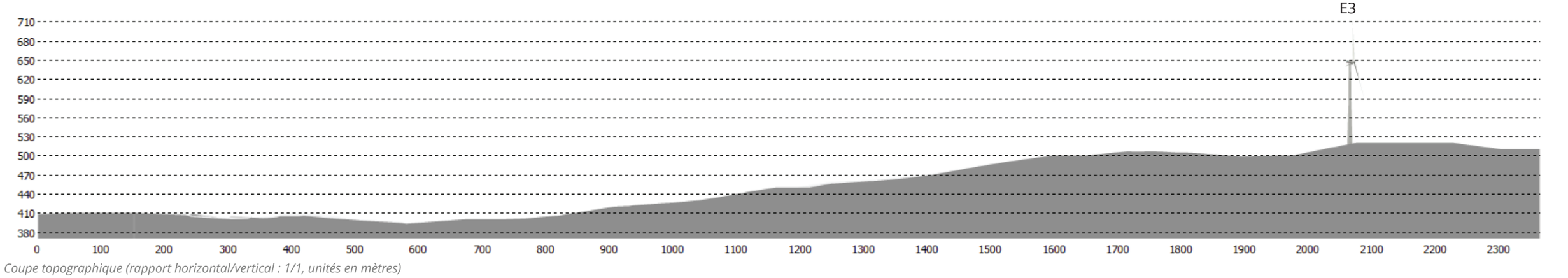
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis la limite sud-est de Montcel (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite sud-est de Montcel (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 28 : Prise de vue depuis l'entrée sud du hameau Le Pont

Enjeux : Lieu de vie

Le point de vue est localisé au niveau de l'entrée sud du hameau Le Pont. Ce dernier borde le cours de la Morge, il est traversé par la route D408.

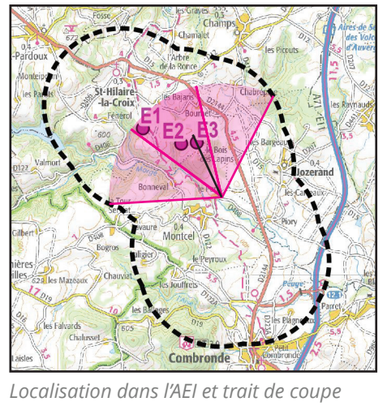
En direction du nord, le projet éolien des Côtes est visible au-delà du relief de la vallée de la Morge qui tronque la partie inférieure des mâts. E3 est la plus présente dans le paysage mais E2 reste bien présente. La végétation qui accompagne la trame bâtie réduit les perceptions du parc en filtrant généralement les vues : E1 est ainsi en grande partie dissimulée. Malgré un léger effet de surplomb du projet depuis ce secteur, dû à la configuration du relief, le retrait du projet par rapport à la vallée de la Morge permet de réduire en partie sa prégnance dans le paysage.

L'impact est modéré à fort.

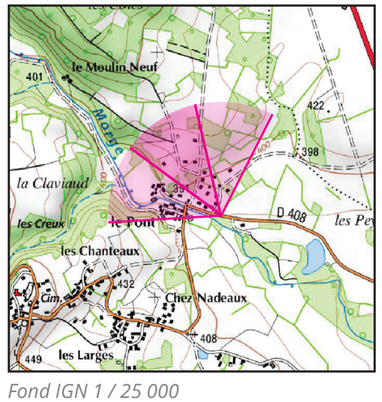
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
705880 / 6546456
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 11:12
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 320
Azimut photo centrale : 326,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 26,2°
Eolienne la plus proche : E3, à 1 583 m

Localisation de la prise de vue



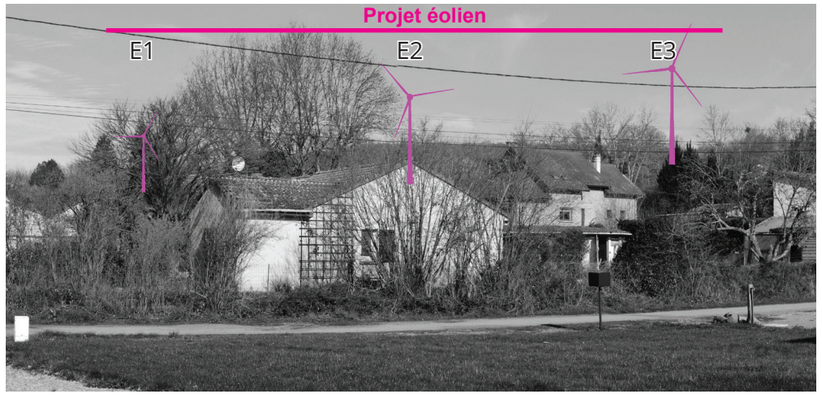
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



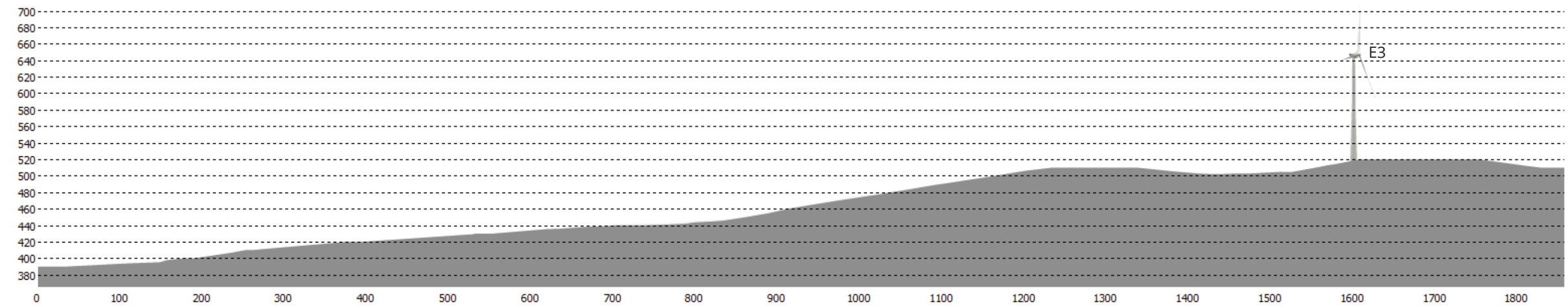
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









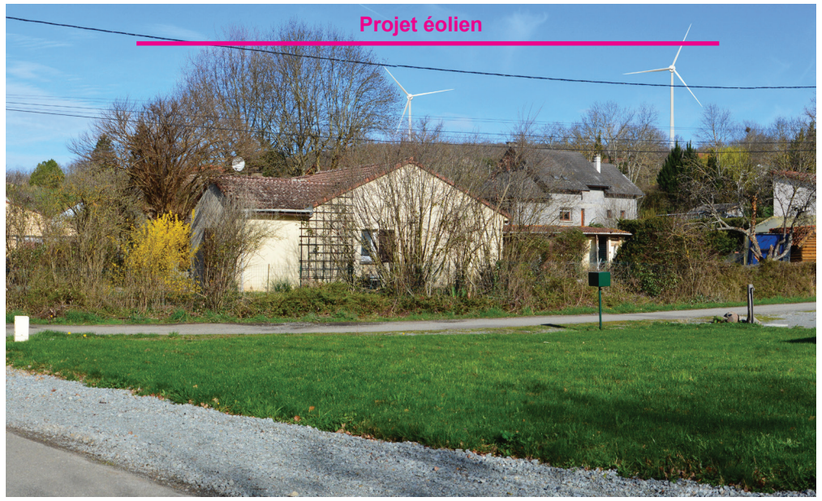
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté



Prise de vue depuis l’entrée sud du hameau Le Pont (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis l’entrée sud du hameau Le Pont (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

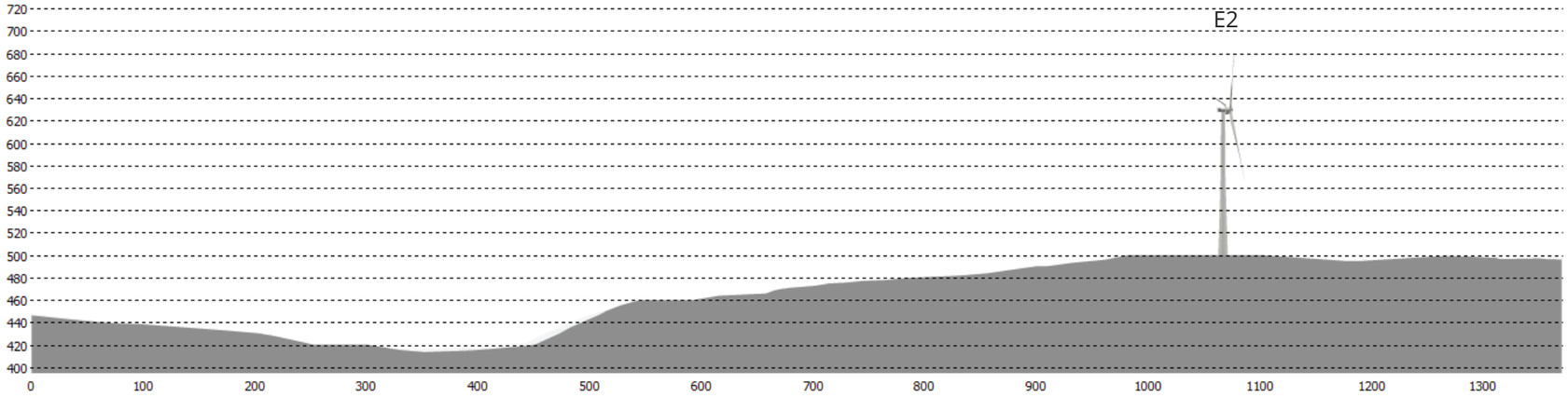
Vue 29 : Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée

Enjeux : Axe de communication, lieu de vie et relation avec les structures paysagères

La prise de vue est située le long de la route de la vallée qui dessert le hameau de Bonneval. La vallée de la Morge, dont les versants sont denséments boisés dans ce secteur, incise le relief au second plan.

Les éoliennes du projet des Côtes se détachent nettement au-dessus du relief de la vallée de la Morge. Les éoliennes E2 et E3 sont les plus prégnantes dans le paysage. Malgré leur éloignement par rapport à la vallée, les dimensions perçues des éoliennes E2 et E3 sont légèrement supérieures au relief apparent, ce qui augmente leur prégnance dans le paysage. E1 légèrement est plus lointaine mais sa présence génère un angle de perception visuelle horizontal assez élevé, mesuré à près de 60°.

L'impact est fort.

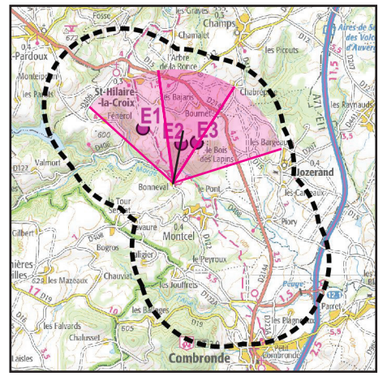


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

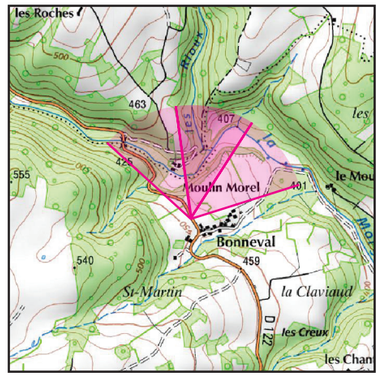
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 704697 / 6546886
Date et heure de la prise de vue : 19/03/2024 à 10:11
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 12,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 59,6°
Eolienne la plus proche : E2, à 1 045 m

Localisation de la prise de vue



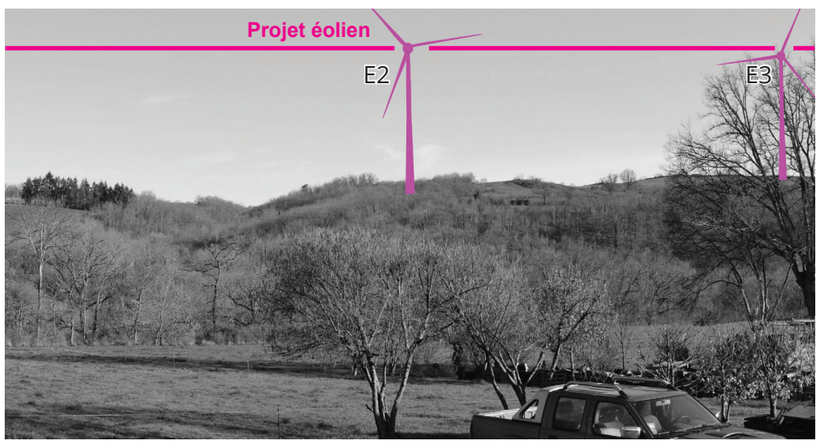
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Bonneval, le long de la route de la vallée (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 30 : Prise de vue depuis le hameau de Lavaure

Enjeux : Lieu de vie et relation avec les structures paysagères

Le panorama est situé en limite est du hameau de Lavaure. La vue s'étend en direction de l'est et l'on discerne au second plan le relief en creux de la vallée de la Morge.

Le projet est assez bien visible bien que la perception des éoliennes soit atténuée par quelques arbres et arbustes proches. E1 paraît isolée par rapport à E2 et E3. En arrière-plan, l'éolienne de Saint-Hilaire-la-Croix est aussi visible mais moins marquante dans le paysage que le projet des Côtes.

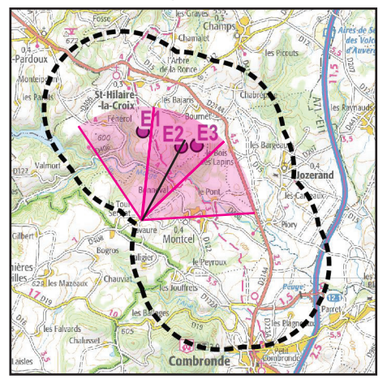
L'impact est faible.

Informations sur la vue

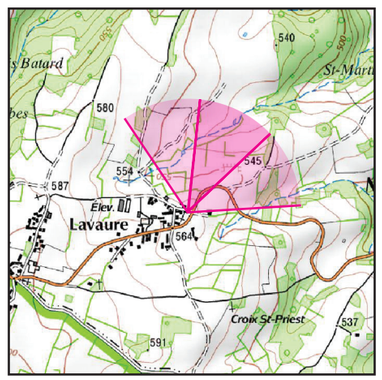
Coordonnées Lambert 93 :
703856 / 6546011
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 11:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 26,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 35,8°
Eolienne la plus proche : E2, à 2 175 m

Localisation de la prise de vue



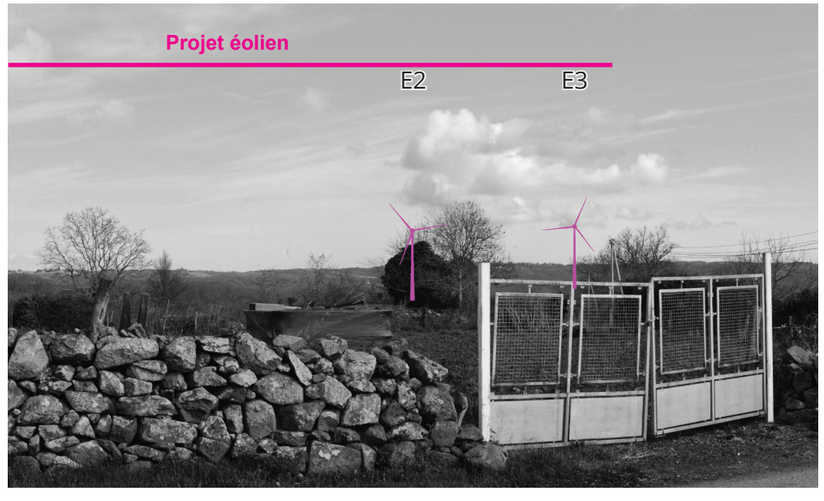
Localisation dans l'AEI et trait de coupe



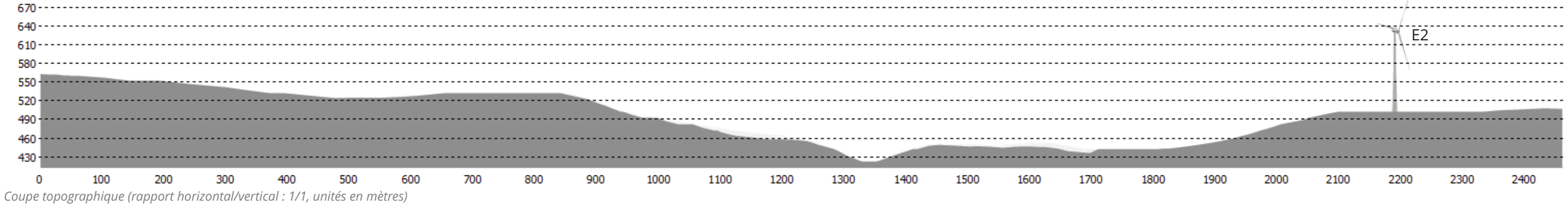
Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le hameau de Lavaure (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Lavaure (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Lavaure (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le hameau de Lavaure (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

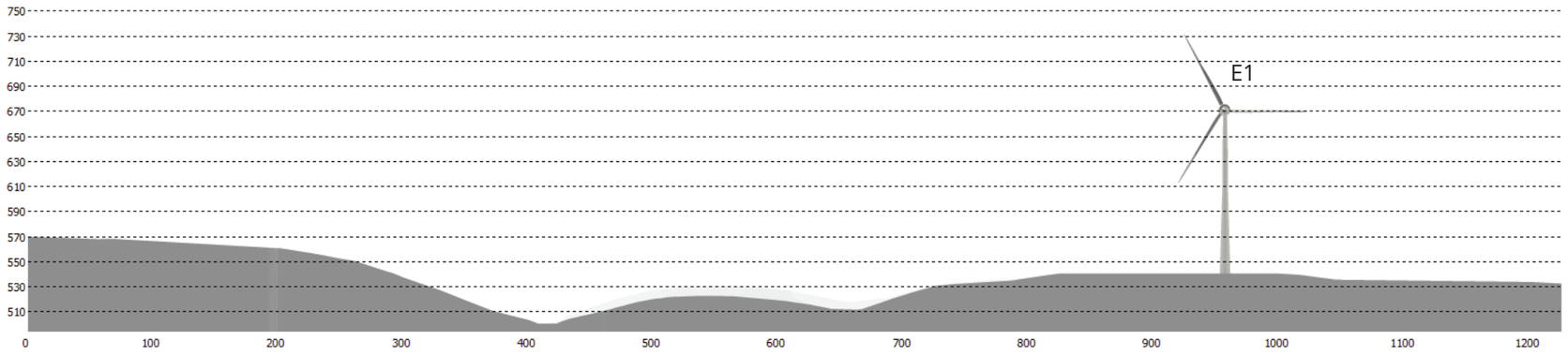
Vue 31 : Prise de vue depuis la limite est de Fénérol, le long de la D406

Enjeux : Lieu de vie et axe de communication

La limite est de Fénérol permet des vues ouvertes et lointaines dans cette direction. Au second plan, on discerne le relief en creux et boisé de la vallée de la Morge. Les plateaux adjacents de la rive opposée sont également visibles dans une courte fenêtre visuelle.

Le projet éolien des Côtes vient se positionner sur les reliefs au second plan. Les éoliennes sont bien visibles, même si la partie inférieure des mâts est très légèrement tronquée. L'éolienne E1 est la plus prégnante dans le paysage et ses dimensions importantes contrastent assez nettement avec les autres structures visibles : linéaires de haies, bosquets ou éléments bâtis plus ponctuels. E2 et E3 sont plus lointaines et donc moins présentes dans le paysage mais les dimensions perçues des éoliennes sont inégales, ce qui engendre une perte de lisibilité du projet. L'angle de perception visuelle horizontal du parc est peu élevé, ce qui réduit sensiblement sa prégnance dans le champ visuel.

L'impact est fort.



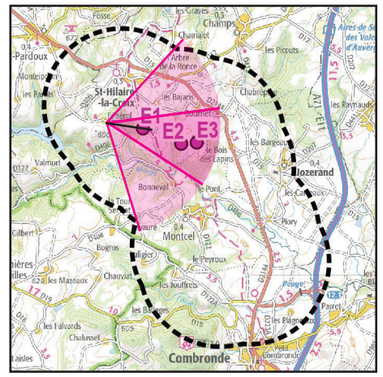
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

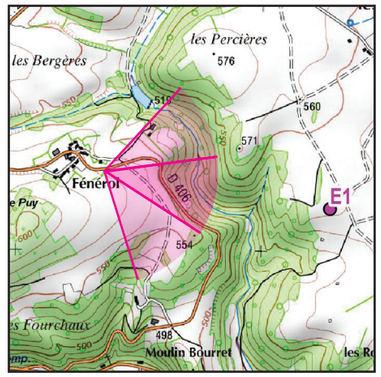
Coordonnées Lambert 93 :
703000 / 6548460
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 17:12
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 320
Azimut photo centrale : 102,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 6,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 929 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la limite est de Fénérol, le long de la D406 (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite est de Fénérol, le long de la D406 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

5 Photomontages des effets cumulés

5.1 Les prises de vues retenues pour les photomontages

Le tableau inventoriant les prises de vue retenues pour les photo-simulations est présenté ci-dessous et la carte de localisation de ces vues est disponible page suivante.

Le tableau présente le numéro de la prise de vue, l'objectif de la prise de vue selon que l'on souhaite mettre en avant la relation au patrimoine / tourisme, aux unités ou structures paysagères, au cadre de vie des riverains, aux axes de communication, etc., la description du lieu de prise de vue, l'évaluation de l'impact du projet depuis le lieu de la prise de vue et l'évaluation de l'effet cumulé.

PHOTOMONTAGES DES EFFETS CUMULÉS				
N° PM	**Enjeux**	**Localisation**	**Impact**	**Effet cumulé**
32	Lieu de vie, axe de communication et effets cumulés	Depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues	Très faible	Très faible
33	Axe de communication et effets cumulés	D1093, à proximité du bourg de Pagnant	Très faible	Très faible
1	Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Sommet du Puy de Dôme	Très faible	Très faible
2	Relations avec les structures paysagères, axe de communication et effets cumulés	Tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l'A89	Très faible	Très faible
3	Lieu de vie, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Sommet du beffroi de Riom	Très faible	Très faible
4	Relation avec les structures paysagères, patrimoine et effets cumulés	Abords de l'église Sainte Radegonde, à l'ouest du monument	Très faible	Très faible
6	Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et effets cumulés	Secteur ouest du site patrimonial remarquable de Charroux	Très faible	Très faible
12	Relations avec les structures paysagères, poximité d'un lieu de vie et effets cumulés	Limite est du hameau de Monteipdon	Modéré à fort	Très faible
13	Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme, lieu de vie et effets cumulés	Route D2144, au nord-est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix	Modéré à fort	Très faible
14	Relations avec les structures paysagères, axe de communication, lieu de vie et effets cumulés	Route D2144 à l'est du bourg de Saint-Hilire-la-Croix	Modéré à fort	Très faible

Tableau 5 : Liste des photomontages des effets cumulés.

5.2 Le contexte éolien

Le contexte éolien et les projets existants et approuvés sont présentés au chapitre 6.3.9 du volet paysage et patrimoine de l'étude d'impact.

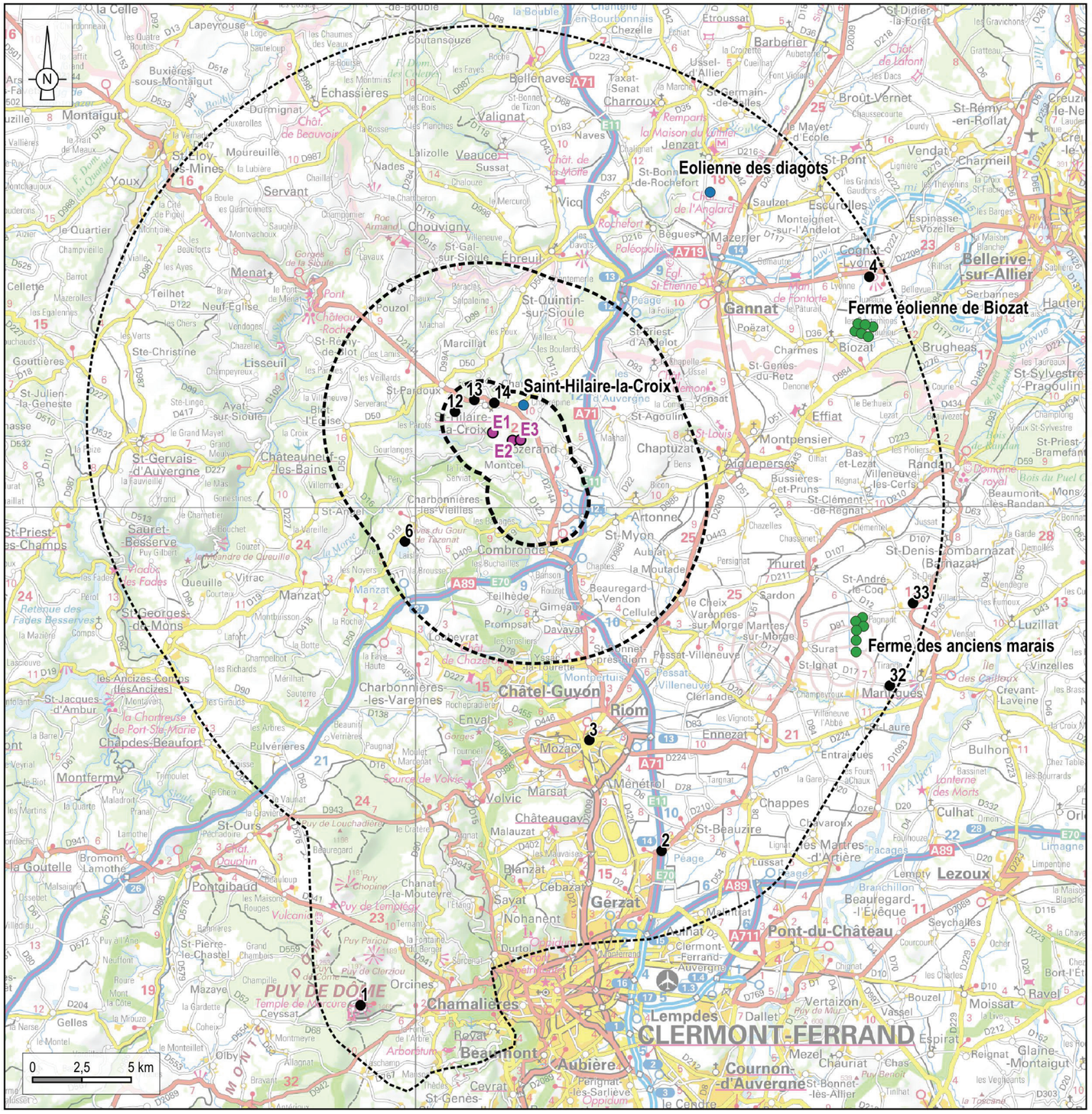
PROJETS EN EXPLOITATION DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	**Description**	**Etat**	**Distance au projet (km)**
Saint-Hilaire-la-Croix	- Mise en service en mars 2008 - 1 éolienne de 1MW - Hauteur totale : 100 m	En exploitation	1,8
Eolienne des Diagots	- Mise en service en février 2007 - 1 éolienne de 1,2 MW - Hauteur totale : 100 m	En exploitation	15,8

Tableau 6 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale.

PROJETS EXISTANTS OU APPROUVES DANS L'AIRE D'ÉTUDE GLOBALE			
Nom	**Description**	**Etat**	**Distance au projet (km)**
Ferme éolienne de Biozat	- Avis de l'AE en 2013 - 6 éoliennes de 2,3 MW - Hauteur totale : 180 m	Autorisé	17,8
Projet de la Ferme des anciens marais	- Avis de l'AE en 2013 - 6 éoliennes de 3 MW - Hauteur totale : 150 m	Autorisé	19,3

Tableau 7 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale.

Contexte éolien et localisation des photomontages des effets cumulés



Aires d'étude

- Aire d'étude immédiate (2 km)
- Aire d'étude rapprochée (8 km)
- Aire d'étude éloignée (20 à 30 km)

Projet éolien

- Implantation

Parcs éoliens en fonctionnement et projets connus

- Parc éolien en exploitation
- Parc éolien autorisé mais non construit

Points de vue des photomontages

- Photomontages des effets cumulés

Réalisation : ENCIS Environnement - juin 2024

Source : ENCIS, IGN

Carte 8 : Localisation des photomontages des effets cumulés.

Vue 32 : Prise de vue depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues

Enjeux : Lieu de vie, axe de communication et effets cumulés

Depuis la D17, à l'ouest du bourg de Maringues, le paysage s'ouvre assez largement. Le relief de la Chaîne des Puys marque l'arrière-plan. Plus au nord, ce sont les coteaux de Limagne qui s'inscrivent dans la continuité visuelle, avec des ondulations plus amples. Ce point de vue dégagé permet de distinguer le projet des Côtes conjointement avec les autres projets connus recensés dans le périmètre d'étude du projet.

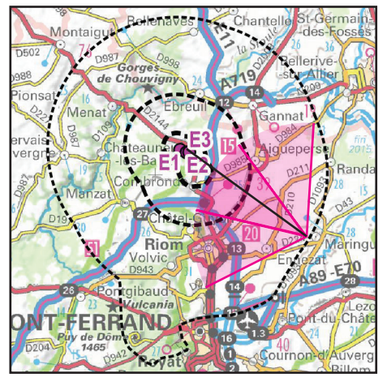
Le projet des Côtes est peu visible, notamment du fait de son éloignement. Le relief des coteaux de Limagne tronque également la partie inférieure des mâts. **L'impact est très faible.**

Depuis ce point de vue, c'est le projet de la Ferme ancienne des marais qui est le plus proche mais aussi le plus visible. Les autres projets connus sont relativement éloignés et interagissent donc peu visuellement. **L'effet cumulé est très faible.**

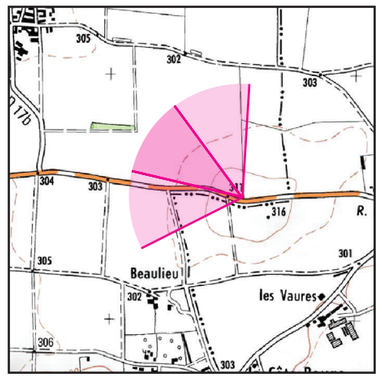
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 724055 / 6535478
Date et heure de la prise de vue : 19/03/2024 à 17:48
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 303,3°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 1,1°
Eolienne la plus proche : E3, à 22 496 m

Localisation de la prise de vue

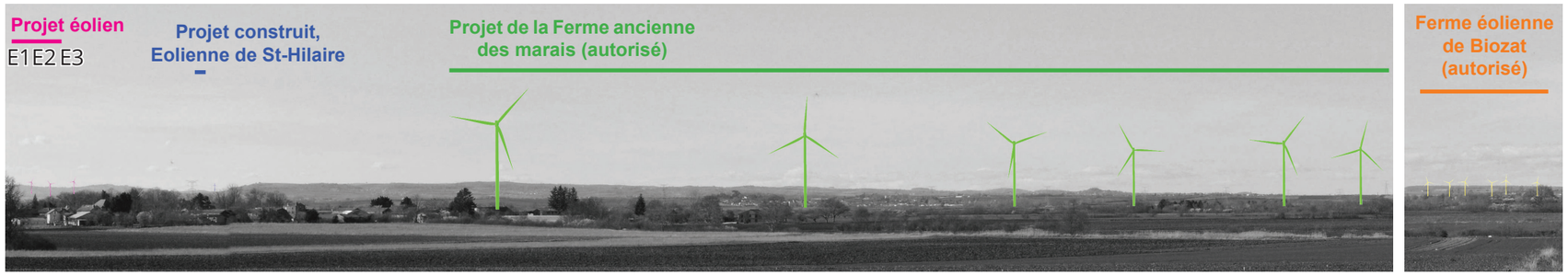


Localisation dans l'AEE et trait de coupe



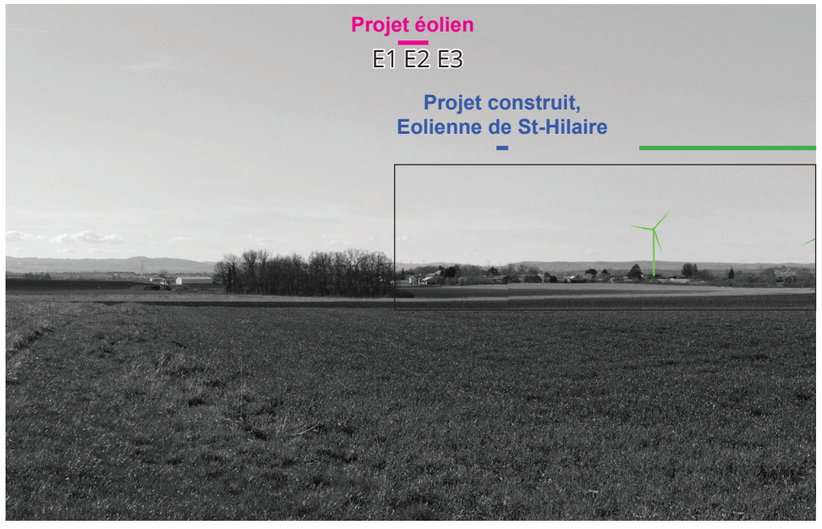
Fond IGN 1 / 25 000

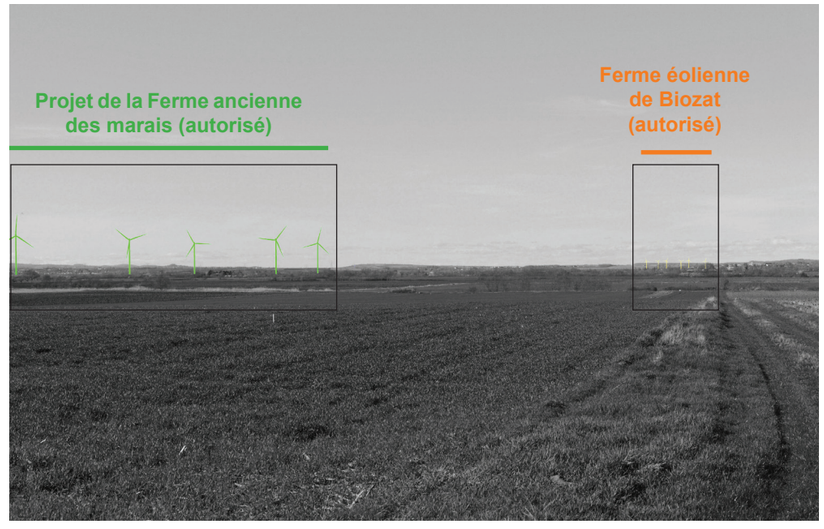
Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la route D17, à proximité du bourg de Maringues (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Vue 33 : Prise de vue à proximité de la D1093 et du bourg de Pagnant

Enjeux : Axe de communication et effets cumulés

Le tracé de la route départementale 1093 côtoie la limite est de l'AEE. Cet axe est majoritairement situé dans l'unité paysagère de la forêt et du bocage du Val d'Allier. Le secteur est légèrement surélevée par rapport à celle de la Grande Limagne et des plaines des Varennes, localisée à l'ouest. La végétation souvent peu développée de cette grande plaine agricole favorise des perceptions lointaines et offre des panoramas permettant une lecture paysagère de ces ensembles.

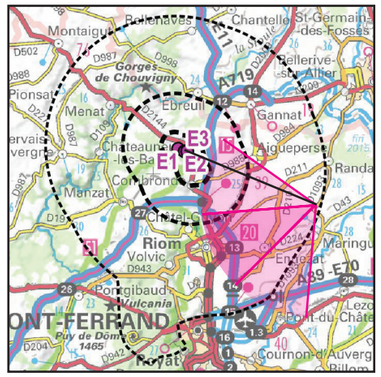
Le projet des Côtes émerge au-dessus des coteaux de Limagne qui marquent la ligne d'horizon. Son éloignement au point de vue, le rend peu visible depuis ce secteur. **L'impact est très faible.**

Le projet de la Ferme ancienne des marais occupe le second plan et s'impose clairement dans le paysage depuis ce secteur. Visuellement, il interagit très peu avec le projet des Côtes. **L'effet cumulé est très faible.**

Informations sur la vue

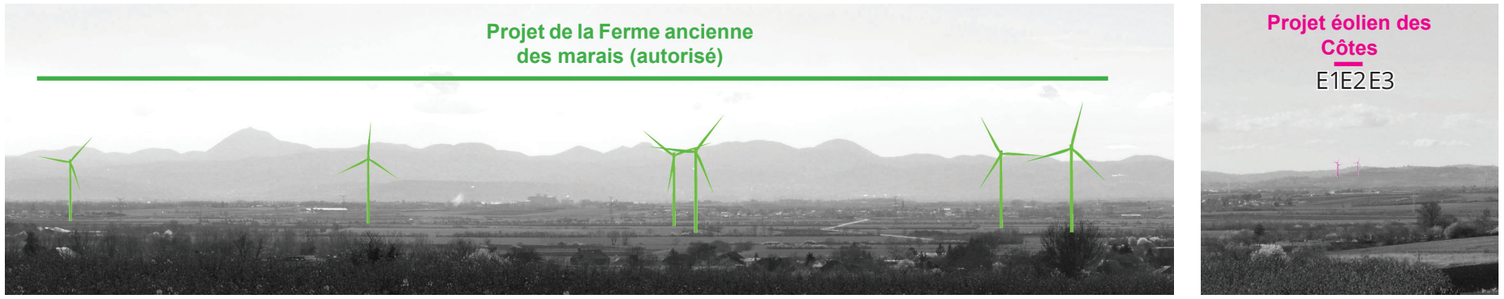
Coordonnées Lambert 93 : 725231 / 6539662
Date et heure de la prise de vue : 19/03/2024 à 17:32
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 360
Azimut photo centrale : 245°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 0,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 22 558 m

Localisation de la prise de vue

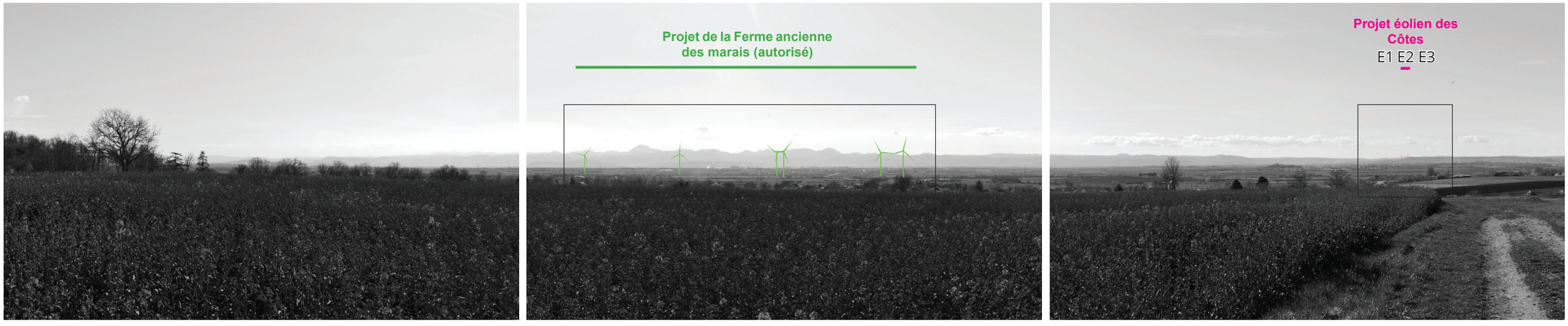


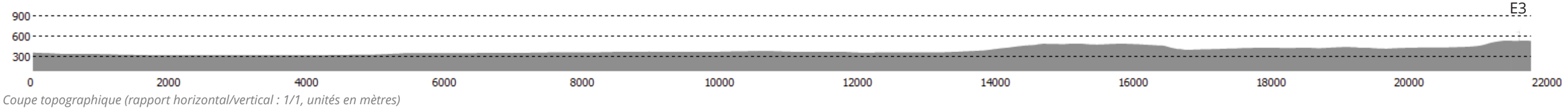
Localisation dans l'AEE et trait de coupe *Fond IGN 1 / 25 000*

Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue à proximité de la D1093 et du bourg de Pagnant (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue à proximité de la D1093 et du bourg de Pagnant (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue à proximité de la D1093 et du bourg de Pagnant (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue à proximité de la D1093 et du bourg de Pagnant (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 1 : sommet du Puy de Dôme

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme

La prise de vue et localisée sur le sommet du Puy de Dôme. Elle permet d'observer la Chaîne des Puys qui se déploie en direction du nord. A l'est, la plaine de la Grande Limagne au relief peu marqué contraste, mettant en avant les volcans d'Auvergne.

Le projet éolien des Côtes apparaît très lointain et peu visible depuis ce point de vue. Il s'installe sur le relief intermédiaire des coteaux de Limagne, dont les bombements se détachent sensiblement depuis ce point de vue, entre la Chaîne des Puys et la plaine de la Limagne.

L'impact est très faible.

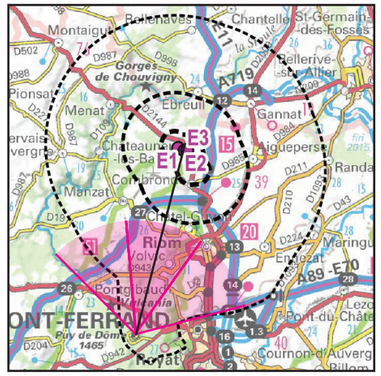
Les autres projets connus, la ferme éolienne de Biozat et le projet de la Ferme ancienne des marais, sont encore plus lointains et donc encore moins visibles que le projet des Côtes. Ils sont localisés dans la plaine de la Limagne et relativement espacés les uns des autres.

L'effet cumulé est très faible.

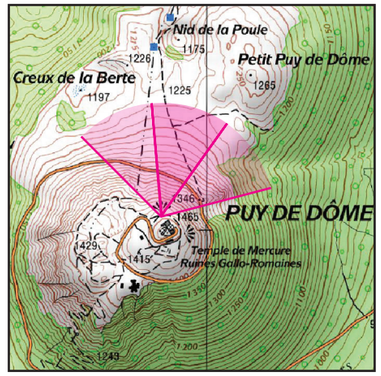
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
697211 / 6519273
Date et heure de la prise de vue :
20/03/2024 à 13:20
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 15,1°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 2,8°
Eolienne la plus proche : E2, à 26 653 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



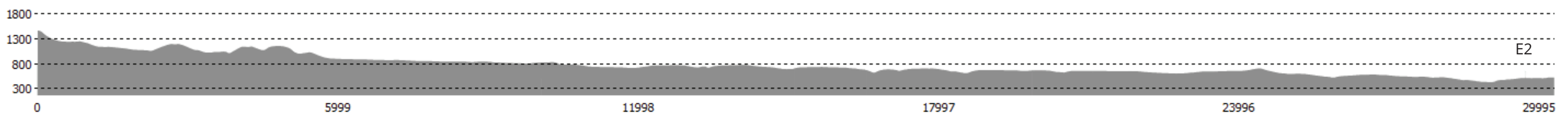
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x3)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du Puy de Dôme (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 2 : tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l'A89

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, axe de communication

Le point de vue est situé le long de la D210 au niveau d'un pont surplombant le tracé de l'autoroute 89.

Le projet des Côtes est perceptible en direction du nord. Le relief tronque la base des mâts, atténuant la visibilité de l'ensemble. L'éloignement de ce secteur au projet réduit également la prégnance de ce dernier dans le paysage.

L'impact est très faible.

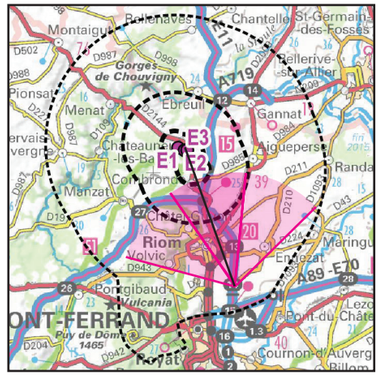
Les projets éoliens de Biozat et de la Ferme ancienne des marais sont visibles en direction du nord-est. Les éoliennes émergent au-dessus des constructions d'une zone d'activité située en avant-plan des projets. Leur éloignement à cette prise de vue réduit leur présence dans le paysage.

L'effet cumulé est très faible.

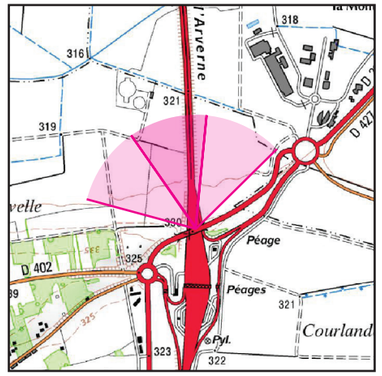
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
712477 / 6527101
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 18:20
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 345,2°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 3,0°
Eolienne la plus proche : E3, à 22 031 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



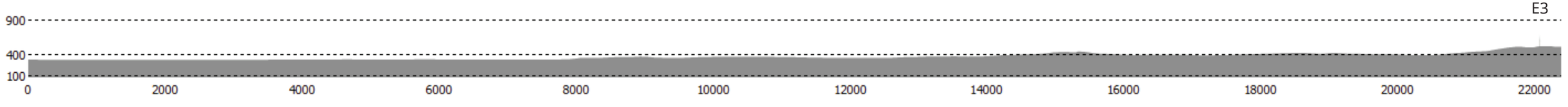
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x3)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le tracé de la D210 au niveau du pont surplombant l’A89 (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 3 : sommet du beffroi de Riom

Enjeux : Lieu de vie, patrimoine et tourisme

Au sud de l'AEE, la ville de Riom compte 18 736 habitants en 2021. Le centre historique concentre de nombreux édifices patrimoniaux protégés, notamment par le biais d'un périmètre de site patrimonial remarquable. Le sommet du beffroi de Riom, ou Tour de l'horloge, offre des vues dégagées dans toutes les directions.

Le projet des Côtes est peu visible vers le nord. Le relief tronque la partie inférieure des éoliennes et seules quelques pales d'éoliennes émergent au-dessus des collines. La distance réduit également leur présence dans le paysage.

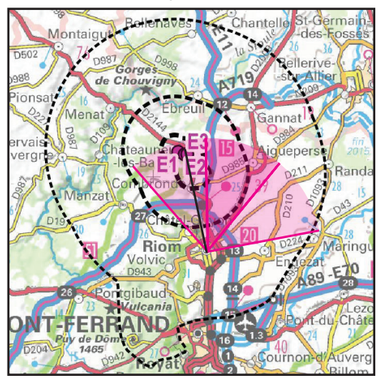
L'impact est très faible.

Les projets de Biozat et de la Ferme ancienne des marais apparaissent en direction du nord-est, dans la plaine de la Grande Limagne. Il sont relativement éloignés de ce point de vue et, à cette distance, leur échelle s'accorde globalement avec celle des structures paysagères qui les entourent : linéaires de haies, silhouettes bâties, etc. **L'effet cumulé est très faible.**

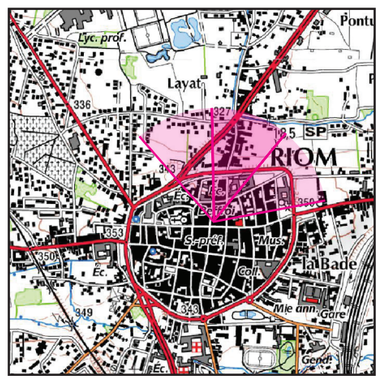
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
708815 / 6532720
Date et heure de la prise de vue :
20/03/2024 à 11:22
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 19,0°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 4,5°
Eolienne la plus proche : E3, à 15 615 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



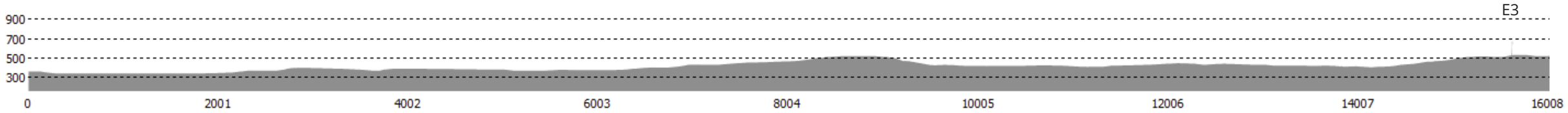
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le sommet du beffroi de Riom (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 4 : site de l'église Sainte Radegonde

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine

L'église Sainte Radegonde est installée sur un léger tertre dans l'unité paysagère de la Limagne de Gannat et Saint-Pourçain. La trame végétale peu développée autour de l'édifice et les parcelles cultivées périphériques permettent des vues dégagées et lointaines.

En avant-plan du projet, les reliefs des coteaux de Limagne tronquent la partie inférieure des éoliennes. La totalité des rotors en mouvement émergent au-dessus de ces collines. L'éloignement du point de vue au projet réduit également sa prégnance dans le paysage. La silhouette de la Chaîne des Puys se détache en arrière-plan mais le projet ne génère pas de concurrence visuelle avec ces reliefs emblématiques.

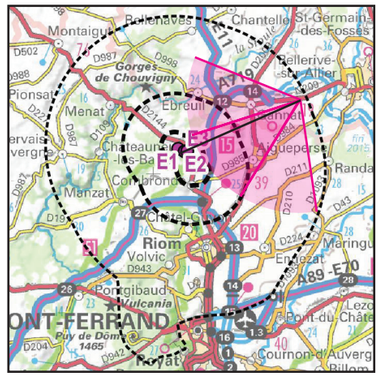
L'impact est très faible.

Seule la ferme éolienne de Biozat est visible conjointement avec le projet des Côtes. Ils sont séparés par un angle visuel de 45°, ce qui empêche tout effet visuel d'ensemble en laissant un espace de respiration visuel entre les deux. La ferme éolienne de Biozat est proche et relativement présente depuis ce point de vue mais le projet de Montcel est assez lointain et peu visible. **L'effet cumulé est très faible.**

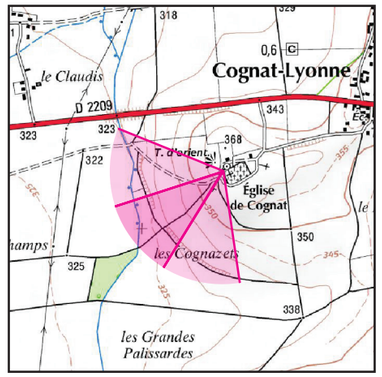
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
723013 / 6556207
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 16:40
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 280
Azimut photo centrale : 231,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 2,6°
Eolienne la plus proche : E3, à 19 524 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



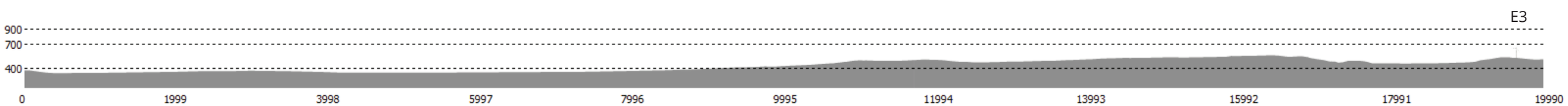
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)



Etat projeté avec esquisse





Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le site de l’église Sainte Radegonde (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 6 : rebord de l'ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat

Enjeux : Relation avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme et effets cumulés

Le gour de Tazenat est un site atypique, héritage de l'histoire volcanique de l'Auvergne. Il est concerné par un périmètre de site inscrit.

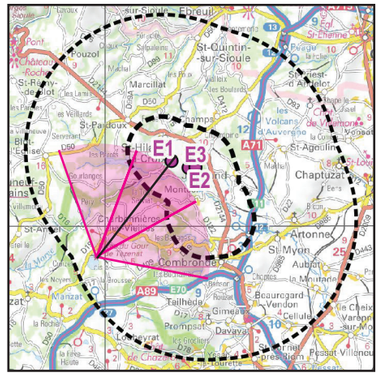
Les perceptions en direction du projet éolien sont réduites depuis le périmètre de site inscrit. Les visibilités concernent essentiellement la limite nord de l'ensemble et notamment les abords du chemin longeant le haut du cratère. Le projet apparaît distinctement en direction du nord-est, l'implantation et le gabarit des éoliennes s'accordent globalement avec les structures paysagères visibles de ce panorama large et varié. E1 paraît relativement distante de E2 et E3 depuis ce point de vue, réduisant la cohérence spatiale du projet. L'éolienne isolée de Saint-Hilaire-la-Croix se joint de façon équilibré à l'ensemble en termes d'implantation mais le gabarit diffère. **L'impact est faible.**

La ferme de Biozat apparaît en direction de l'est, dans la plaine de la Grande Limagne. Le projet est éloigné de ce secteur et discret, visible essentiellement par temps clair. Il est situé dans le même champ visuel que le projet des Côtes mais interagit peu visuellement avec ce dernier. **L'effet cumulé est très faible.**

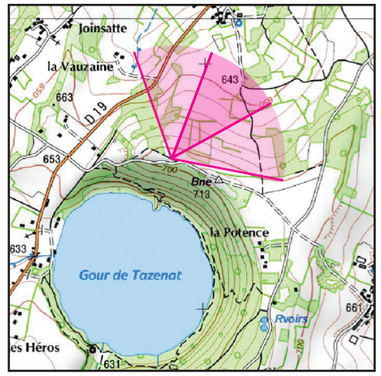
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
699464 / 6542791
Date et heure de la prise de vue :
19/03/2024 à 12:56
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 320
Azimut photo centrale : 40,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 9,8°
Eolienne la plus proche : E1, à 7 089 m

Localisation de la prise de vue

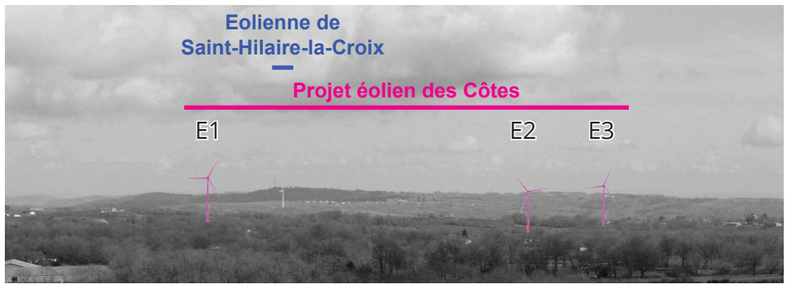


Localisation dans l'AER et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

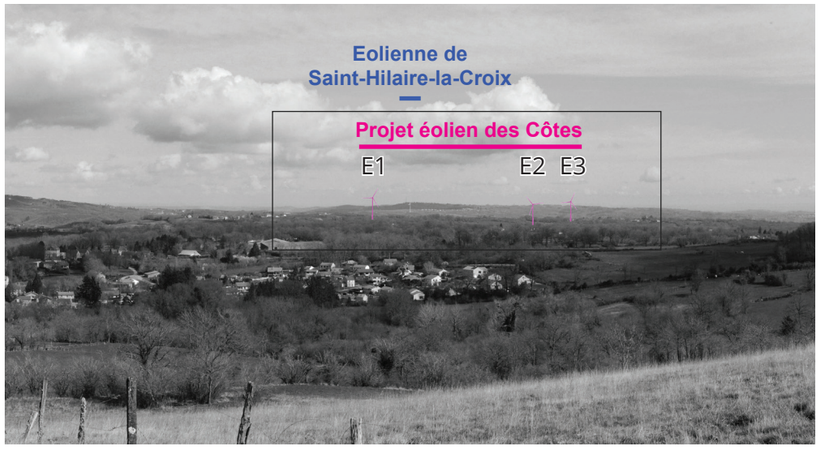
Vue zoomée avec esquisse (x2)



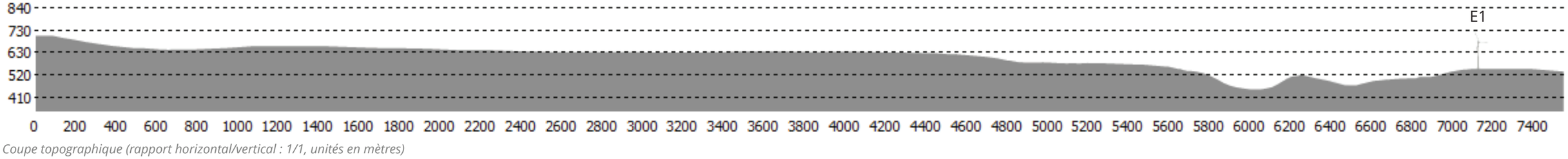


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis le rebord de l’ancien cratère, au nord du Gour de Tazenat (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 12 : limite est du hameau de Monteipdon

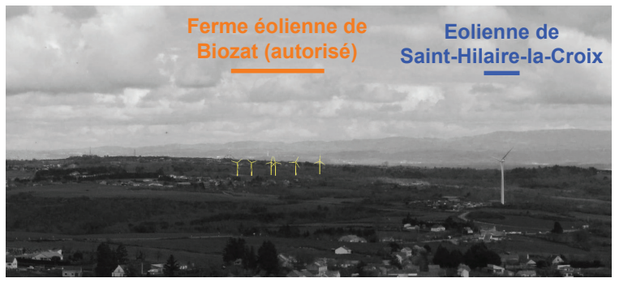
Enjeux : Relations avec les unités paysagères, proximité d'un lieu de vie et effets cumulés

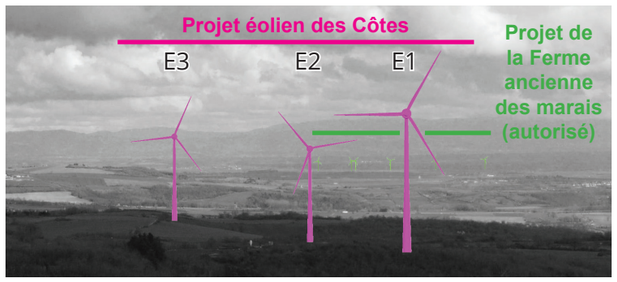
Le hameau de Monteipdon est situé en partie dans le creux d'un vallon ainsi que sur une légère butte, située à l'est et qui ouvre des vues larges et lointaines. On observe ainsi, du plus proche au plus lointain : les coteaux de Limagne, la plaine de la Limagne et les monts du Forez en arrière-plan.

Depuis ce secteur, le projet apparaît groupé, réduisant son emprise visuelle horizontale. Pourtant, l'implantation paraît irrégulière avec notamment des effets de décrochement entre les éoliennes ainsi que quelques effets de superposition de pales. On note aussi des ruptures d'échelle entre le projet et les autres éléments qui composent le panorama : versant boisé de la vallée de la Morge, groupes d'habitations et reliefs intermédiaires ou plus lointains. **L'impact est modéré à fort.**

Depuis ce point de vue, la ferme éolienne de Biozat est peu visible, tronquée en partie par le relief. Le projet de la Ferme ancienne des marais est situé dans l'axe du projet éolien des Côtes mais reste lointain. Les quelques effets de superposition sont réduits, ne brouillant pas significativement la lisibilité. **L'effet cumulé est très faible.**

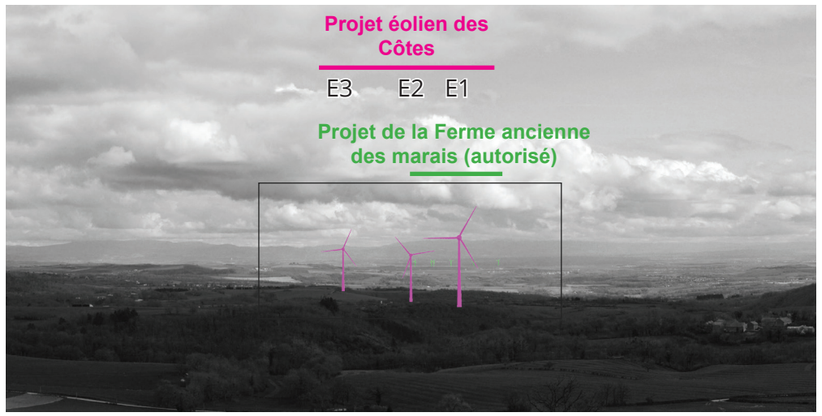
Vue zoomée avec esquisse (x2)



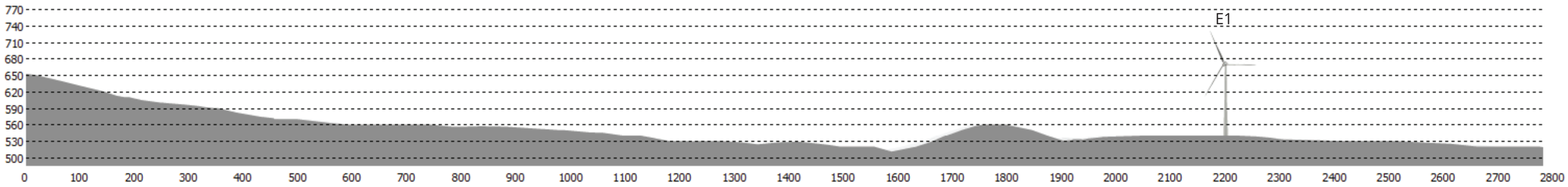


Etat projeté avec esquisse









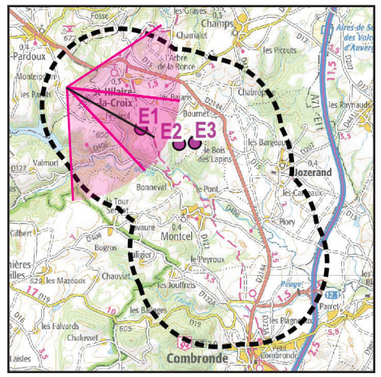
Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Informations sur la vue

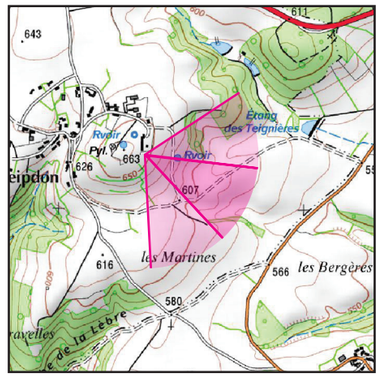
Coordonnées Lambert 93 :
702001 / 6549369
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:18
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes

Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 116,7°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 5,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 2 190 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial





Etat projeté






Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état projeté, 1/3)



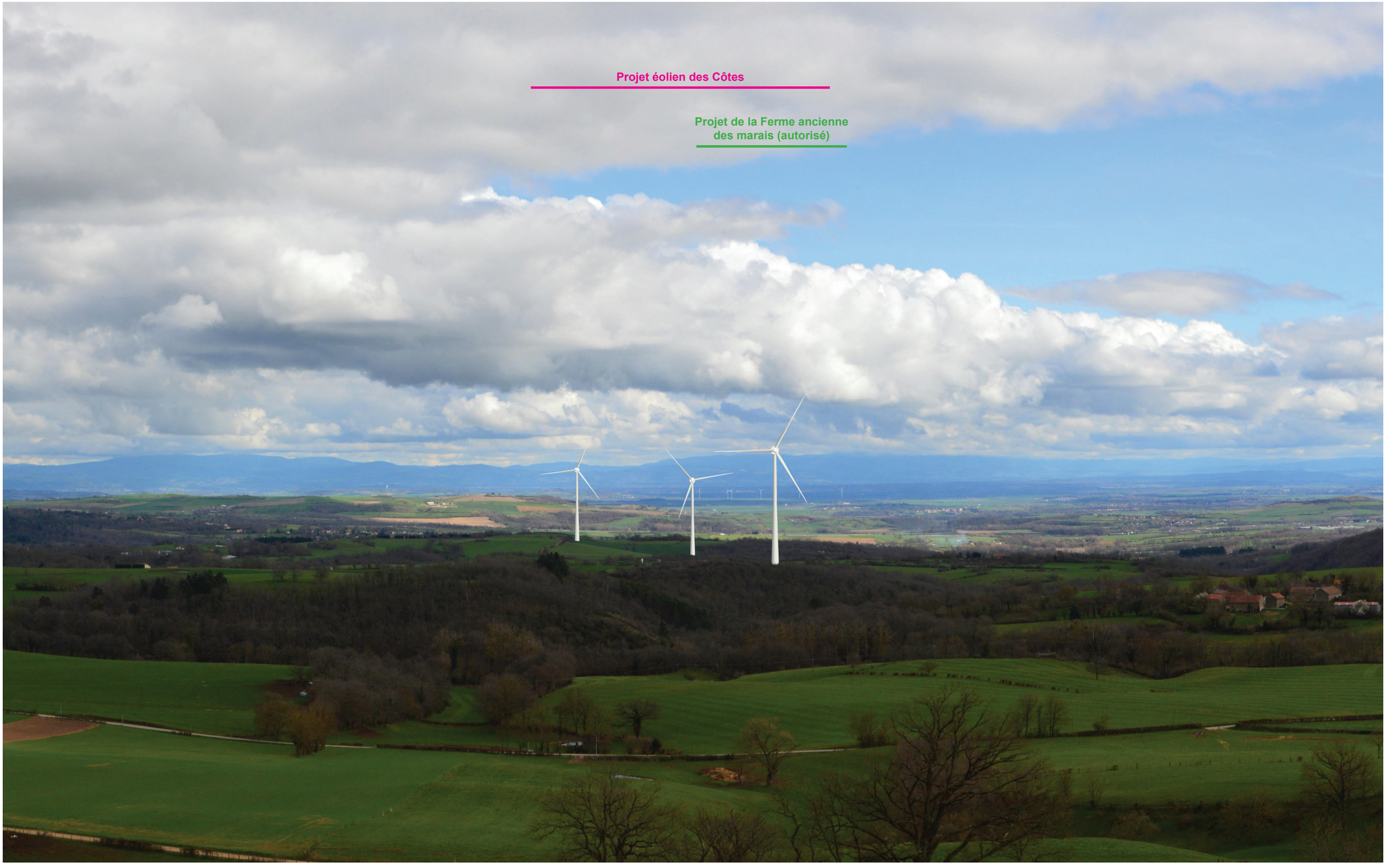
Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la limite est du hameau de Monteipdon (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 13 : D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix

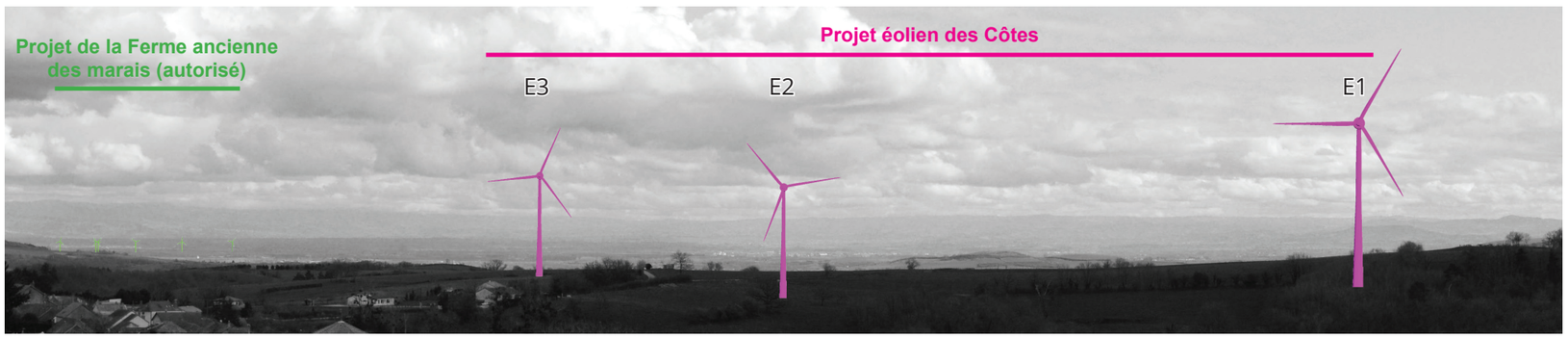
Enjeux : Relations avec les structures paysagères, patrimoine, tourisme, proximité d'un lieu de vie et effets cumulés

Ponctuellement, le tracé de la route D2144 permet des vues dégagées en direction du sud. Le bourg de Saint-Hilaire-la-Croix apparaît en contrebas avec son église, monument historique classé, dont le clocher se démarque de la silhouette bâtie.

Le projet des Côtes apparaît en arrière-plan, la base des éoliennes tronquée par une colline qui sépare le bourg du projet. Depuis ce point de vue, la dimension des éoliennes tranche avec les éléments bâtis du bourg. L'éloignement de l'éolienne E1 aux éoliennes E2 et E3 réduit la cohérence de l'implantation depuis ce point de vue. Le projet est moins visible depuis le bourg car les constructions et la végétation limitent les vues lointaines. **L'impact est fort.**

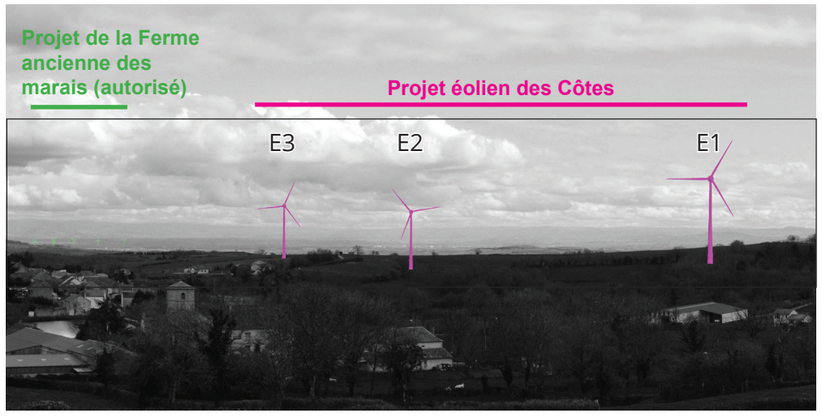
Le projet de la Ferme ancienne des marais apparaît dans le même champ visuel que celui des Côtes, mais sans se superposer. Son éloignement réduit l'effet d'ensemble, permettant aux deux projets de rester lisibles, l'un par rapport à l'autre. **L'effet cumulé est très faible.**

Vue zoomée avec esquisse (x2)

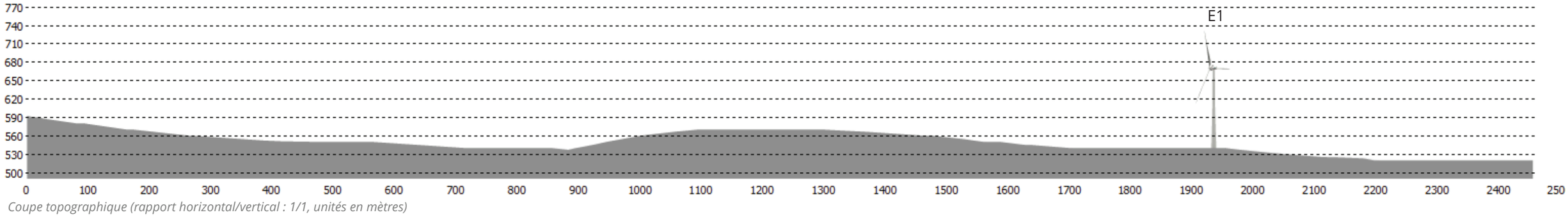


Etat projeté avec esquisse







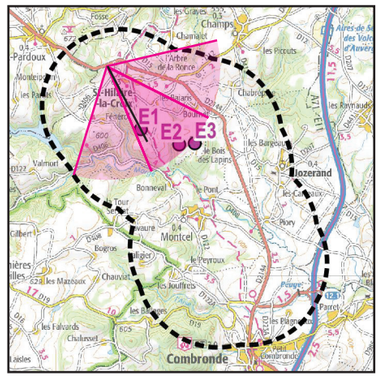


Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

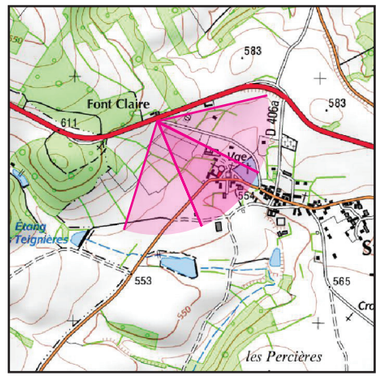
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
702980 / 6549966
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:41
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/500 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 136,8°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 19,7°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 904 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Etat initial







Etat projeté







Prise de vue depuis la D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, au nord-ouest du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Effets cumulés depuis la vue 14 : D2144, à l'est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix

Enjeux : Relations avec les structures paysagères, axe de communication, proximité de lieux de vie et effets cumulés

Dans le périmètre de l'AEI, le tracé de la D2144 est un axe de communication fréquenté. Depuis le point de vue sélectionné, le paysage se déploie assez largement en direction du sud et du site de projet. La Chaîne des Puys et le sommet emblématique du Puy de Dôme sont visibles en arrière-plan.

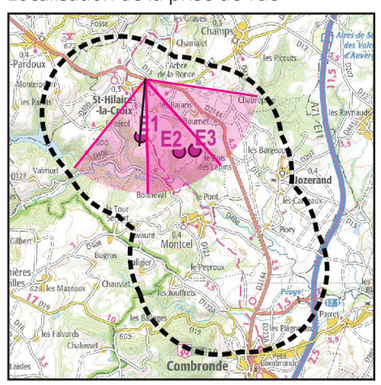
Le projet éolien des Côtes s'impose dans le paysage proche. L'échelle des éoliennes contraste avec les vallonnements proches. Le projet devient une composante centrale du paysage et les échappées visuelles restent possibles mais la prégnance du projet est marquée. **L'impact est modéré à fort.**

Le projet de la Ferme ancienne des marais est visible mais est lointain, donc sa présence est réduite. Le relief tronque une partie des éoliennes, ce qui limite aussi sa prégnance. Il n'interfère pas avec le projet des Côtes bien que contribuant à augmenter très légèrement la présence de l'éolien dans le paysage. **L'effet cumulé est très faible.**

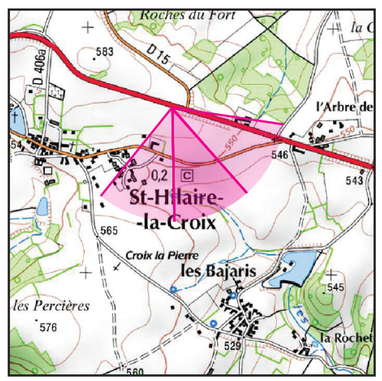
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 :
703993 / 6549815
Date et heure de la prise de vue :
18/03/2024 à 16:55
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/400 secondes
Ouverture : F/11
Sensibilité : ISO 400
Azimut photo centrale : 158,6°
Hauteur de prise de vue : 1,6 m
Angle visuel du parc : 38,3°
Eolienne la plus proche : E1, à 1 509 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEI et trait de coupe

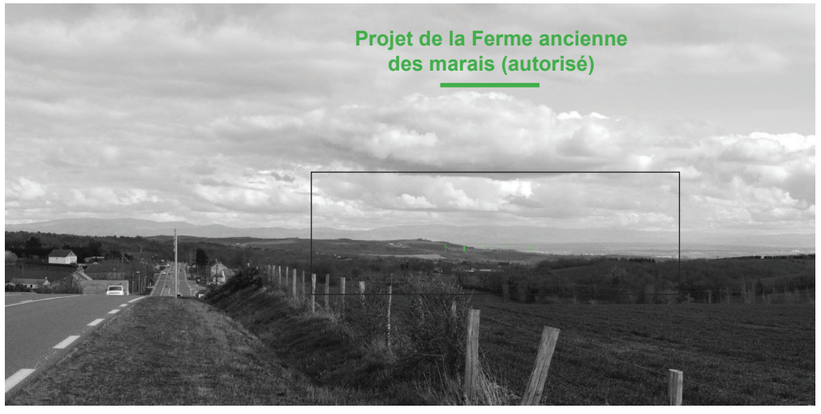


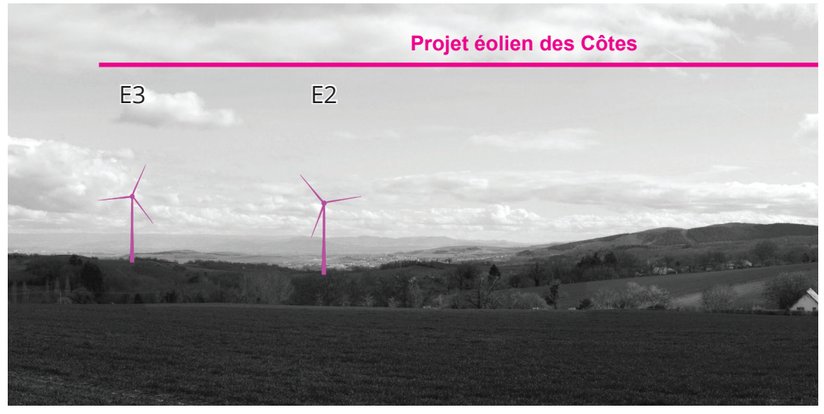
Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (x2)

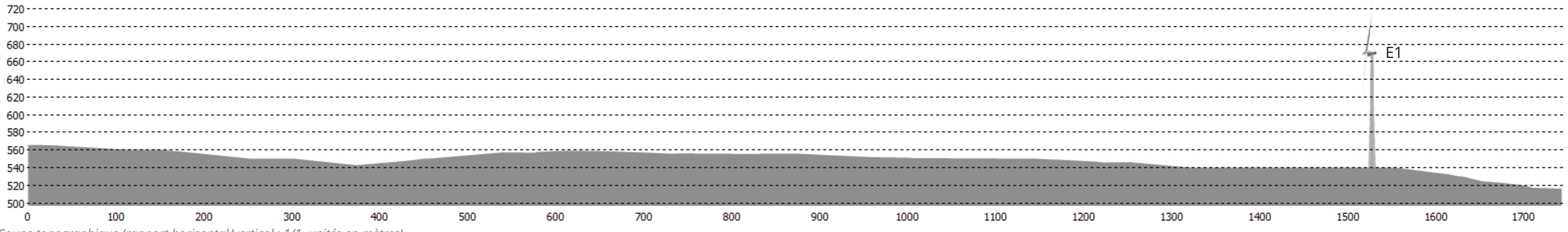


Etat projeté avec esquisse









Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Etat initial



Etat projeté



Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 1/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état initial, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis la D2144, à l’est du bourg de Saint-Hilaire-la-Croix (état projeté, 3/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

6 Table des illustrations

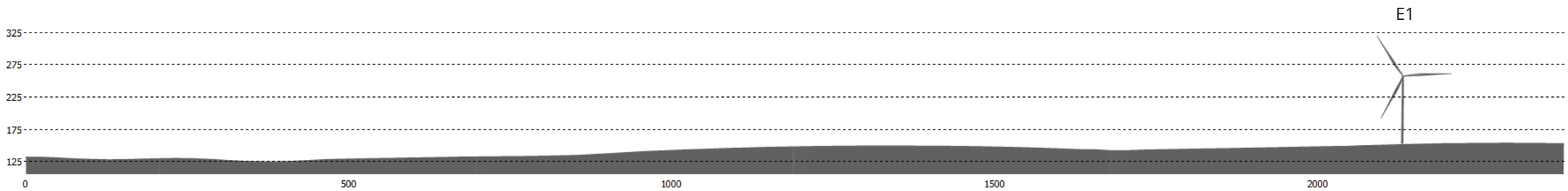
Cartes

Carte 1 : Localisation des photomontages de l'AEE. 11
Carte 2 : Localisation des photomontages de l'AER. 12
Carte 3 : Localisation des photomontages de l'AEI. 13
Carte 4 : Parcs éoliens en fonctionnement, projets connus et localisation des photomontages des effets cumulés. 14
Carte 5 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude éloignée. 17
Carte 6 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude rapprochée. 41
Carte 7 : Localisation des photomontages dans l'aire d'étude immédiate. 71
Carte 8 : Localisation des photomontages des effets cumulés. 171

Tableaux

Tableau 1 : Liste de l'ensemble des photomontages. 10
Tableau 2 : Liste des photomontages de l'aire d'étude éloignée. 16
Tableau 3 : Liste des photomontages de l'aire d'étude rapprochée. 40
Tableau 4 : Liste des photomontages de l'aire d'étude immédiate. 70
Tableau 5 : Liste des photomontages des effets cumulés. 170
Tableau 6 : Projets en exploitation dans l'aire d'étude globale. 170
Tableau 7 : Projets existants ou approuvés dans l'aire d'étude globale. 170

Vue 34 : Prise de vue depuis xx



Coupe topographique (rapport horizontal/vertical : 1/1, unités en mètres)

Enjeux : Relations avec les unités paysagères et le patrimoine

- Commentaire état initial de la vue + justification du choix du point de vue (une phrase rapide)
- Commentaire de ce qu'on voit et de l'effet produit

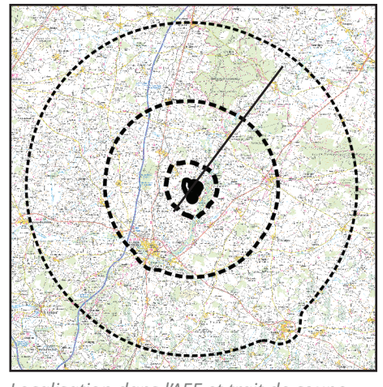
L'impact est xxx.

Description de l'effet cumulé avec les différents projets existants ou approuvés s'il y en a et apport/contribution du projet à cet effet cumulé.
L'effet cumulé est xx. La participation du projet à cet effet est **xxx** (si contexte dense).

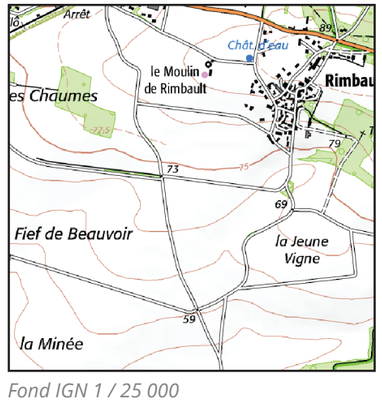
Informations sur la vue

Coordonnées Lambert 93 : 433092 / 6569710
Date et heure de la prise de vue : 28/05/2020 à 11:19
Focale : 32 mm (APSC)
Vitesse : 1/320 secondes
Ouverture : F/10
Sensibilité : ISO 200
Azimut photo centrale : 179,8°
Hauteur de prise de vue : 1,5 m
Angle visuel du parc : 1,6°
Eolienne la plus proche : E1, à 17 936 m

Localisation de la prise de vue



Localisation dans l'AEE et trait de coupe



Fond IGN 1 / 25 000

Vue zoomée avec esquisse (facteur x 3)



Etat projeté avec esquisse







Etat initial



Etat projeté



Etat projeté avec les projets existants et approuvés



Prise de vue depuis xx (état initial, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis xx (état projeté, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).

Prise de vue depuis xx (état projeté avec les projets existants ou approuvés, 2/3)



Vue réaliste avec photomontage (angle de vue 40°). Le photomontage doit être observé à une distance de 55 cm pour correspondre à une vue réaliste (impression A3).